

**COMMUNAUTE
ECONOMIQUE
EUROPEENNE**

COMMISSION

**GROUPE D'ETUDE DES
PERSPECTIVES ECONOMIQUES A MOYEN TERME**

**Perspectives de
développement économique
dans la C E E jusqu'en 1970**

ANNEXES

**COMMUNAUTE
ECONOMIQUE
EUROPEENNE**

COMMISSION

**GROUPE D'ETUDE DES
PERSPECTIVES ECONOMIQUES A MOYEN TERME**

**Perspectives de
développement économique
dans la C E E jusqu'en 1970**

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

Première partie

Page

PROJECTIONS

Les projections du développement économique dans les pays membres
jusqu'en 1970 1

ANNEXE I - LES PROJECTIONS NATIONALES 2

1. ALLEMAGNE R.F. 4

A. Les projections des experts 6

B. Documents complémentaires concernant les projections
du Ministère fédéral de l'Economie 29

a. Note du Ministère fédéral de l'Economie 29

b. Commentaires des experts sur les projections du
Ministère fédéral de l'Economie 45

2. FRANCE 47

3. ITALIE 61

4. PAYS-BAS 75

5. BELGIQUE 90

6. LUXEMBOURG 99

ANNEXE II - TABLEAUX DE SYNTHESE POUR L'ENSEMBLE DES PAYS DE LA CEE 118

ANNEXE III - GRAPHIQUES D'EVOLUTION DES PRINCIPALES GRANDEURS
ECONOMIQUES 128

Deuxième partie

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

ANNEXE IV - EVOLUTION DES PRIX RELATIFS - Première analyse du problème 129

ANNEXE V - NOTE SUR LES DECISIONS A LONGUE PORTEE QUI DOIVENT ETRE
ECLAIREES PAR LA PREVISION ECONOMIQUE 160

Première partie

LES PROJECTIONS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

DANS LES PAYS MEMBRES

JUSQU'EN 1970

ANNEXE I

LES PROJECTIONS NATIONALES

1. République fédérale d'Allemagne

Remarque préliminaire

Les projections présentées dans le Rapport ont été établies par les experts allemands du Groupe. De son côté, le Ministère de l'Economie de la République fédérale a présenté une projection distincte pour le programme de politique économique à moyen terme de la Communauté.

On trouvera donc, en complément à la présente annexe, le texte transmis au Groupe par le Ministère de l'Economie, suivi par un bref commentaire du Groupe sur la projection de ce Ministère.

1. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

	<u>Plan</u>	<u>Pages</u>
A. <u>LES PROJECTIONS DES EXPERTS</u>		6
I. Les hypothèses centrales		6
1. Evolution probable de la population occupée jusqu'en 1970		6
2. Formation des ressources		10
3. Utilisation du produit intérieur brut		11
4. Conclusions		13
II. Les variantes		14
1. Modifications dans les hypothèses de la durée du travail		15
2. Modifications dans les hypothèses d'immigration de main-d'oeuvre étrangère		17
3. Répercussions d'un ralentissement de la réduction de la durée du travail et d'une augmentation de l'immigration sur la productivité globale du travail		18
4. Réduction des taux de croissance des investissements publics		19
III. Premières considérations sur l'évolution du niveau général des prix		20
IV. Méthode de projection et statistiques de base		22
V. Tableaux		25
1. Démographie et emploi		26
2. Formation du P.I.B.		27
3. Utilisations finales du P.I.B. et du P.N.B.		28

	<u>Page</u>
B. <u>DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LES PROJECTIONS DU MINISTERE DE L'ECONOMIE</u>	29
a. <u>Note du Ministère fédéral de l'Economie</u>	29
Les perspectives économiques de la République fédérale jusqu'en 1970	29
I. Généralités	29
II. L'évolution de l'offre	31
III. L'évolution du produit national brut et de ses utilisations	34
IV. Le choix d'une hypothèse de travail	35
V. Tableaux	39
1. Evolution de l'offre globale	40
2. Evolution des utilisations du produit national brut	41
3. Evolution de la population active disponible (1965-70)	42
4. Utilisations du produit national brut	43
5. Utilisation du produit national brut (valeurs absolues)	44
b. <u>Commentaires des experts sur les projections du Ministère fédéral de l'Economie</u>	45

1. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

A. LES PROJECTIONS DES EXPERTS

I. Les hypothèses centrales

1. Evolution probable de la population occupée jusqu'en 1970

Les hypothèses relatives à l'évolution de la population occupée s'appuient sur les estimations les plus récentes des Ministères fédéraux de l'Economie et du Travail, ainsi que sur la prévision du solde migratoire des salariés étrangers établi par le Groupe de travail interministériel pour les "Prévisions économiques générales".

La conclusion essentielle que ces calculs ont permis de dégager, est que l'accroissement important de personnes occupées observé au cours des dix dernières années sera suivi par une stagnation ou même un fléchissement de la population active occupée, l'ampleur du mouvement dépendant uniquement de l'importance de la main-d'oeuvre étrangère. Si l'on escompte pour 1970 un effectif des travailleurs étrangers d'environ 1,46 million - soit quelque 350 000 de plus que la moyenne annuelle de 1965 - le niveau de 27,15 millions de personnes occupées indiqué pour 1965 restera le même en 1970.

Les experts partent du point de vue que l'emploi de travailleurs étrangers se heurtera à certaines limites venant non seulement de l'offre mais également de la demande. Relativement onéreuse, la main-d'oeuvre étrangère ne peut être utilisée que pour certaines tâches. Les possibilités qu'elle représente demeurent donc limitées. Si l'effectif de 1965 peut être augmenté de 350 000 unités - soit d'environ 30 % d'ici à 1970 - cela représentera déjà une augmentation considérable (1). Les autres sources susceptibles d'accroître la population occupée tariront d'ici 1970.

Les réserves de main-d'oeuvre laissées par le chômage sont pratiquement inexistantes. Pour chaque année la moyenne a été évaluée au chiffre constant de 160 000 unités. Ce chiffre comprend des personnes à capacité réduite, des personnes touchées par le chômage frictionnel et le contingent inévitable - évalué à un niveau très faible - de travailleurs de plein air touchés par le chômage saisonnier, notamment en hiver.

(1) La part dans la population occupée totale passerait de 4,1 % en 1965 à 5,4 en 1970 - cf.: II, variante 2

Du fait du mouvement naturel de la population, la réduction des effectifs par suite des décès et des mises à la retraite dépassera - étant donné que la structure de la population allemande par classes d'âge a été fortement perturbée par deux guerres mondiales - les arrivées de personnes occupées appartenant aux jeunes générations. Pour les cinq années allant de 1966 à 1970, la diminution sera de l'ordre de 190 000 unités.

Il ne faut pas davantage s'attendre à voir progresser le chiffre de la population active occupée à la suite d'une participation plus forte aux activités productives de la population en âge de travailler. Il faut prévoir une réduction globale de 160 000 unités pour la période de cinq ans allant de 1966 à 1970.

L'évolution prévue pour les différents facteurs est la suivante:

L'allongement de la scolarité - notamment par l'extension de la scolarité obligatoire à une période de 9 ans et par le pourcentage plus élevé de jeunes fréquentant les écoles secondaires et les universités - représente le facteur essentiel expliquant la diminution du taux d'activité. Pour la période 1966-1970 ce phénomène entraînera une réduction d'effectifs qui atteindra 225 000 unités. Les autres sources de main-d'oeuvre ne suffiront pas à compenser cette perte.

La diminution de la fréquence des cas d'invalidité précoce n'entraînera guère qu'un faible accroissement du nombre des personnes occupées. Ce gain peut être estimé à 20 000 personnes pour la demi-décennie.

L'activité des personnes âgées (hommes de plus de 65 ans et femmes de plus de 60 ans), principalement travailleurs indépendants et aides familiaux, diminuera. Elle est évaluée à 25 000 unités pour la période de 5 années allant de 1966 à 1970.

D'après le Ministère fédéral de l'économie, il n'y a pas lieu de s'attendre à une plus forte participation de la main-d'oeuvre féminine, qui a permis au cours des dix années écoulées un important afflux de personnes occupées. Compte tenu du niveau élevé déjà atteint, on admet que l'on ne pourra plus mobiliser d'importantes réserves de main-d'oeuvre. Pour la prochaine demi-décennie un accroissement de 70 000 unités est attendu.

Une perte de 190 000 personnes actives occupées résultant du mouvement naturel de la population et une perte de 160 000 unités résultant du fléchissement de la participation aux activités productrices, principalement en raison de l'allongement de la scolarité, au total, par conséquent, une perte de 350 000 unités, ne peut être compensée que par un renforcement de l'immigration. Il a été admis, en l'occurrence, que le solde migratoire ne portera que sur des travailleurs étrangers (salariés); pour le reste, les immigrations et émigrations se compenseront.

L'afflux jadis important d'expulsés et de réfugiés, qui a amené à l'économie jusqu'à 200 000 personnes par an dans les années 50, est devenu tout à fait insignifiant dans les dernières années, notamment depuis 1961, date de l'érection du mur de Berlin.

L'évolution des effectifs doit être complétée par des hypothèses sur la durée du travail. Mais il faut escompter que, dans la période allant de 1965 à 1970, la durée effective du travail hebdomadaire passera de 45 heures à environ 42 heures, se réduisant encore ainsi de 6 % environ (1). Il se peut que le recul soit moins accentué chez les indépendants et les aides familiaux. Arithmétiquement, une diminution de la durée du travail de 1 % correspond, quant à son incidence sur le volume de l'emploi (exprimé en heures) à une perte de 270 000 personnes occupées, en supposant la prestation par tête inchangée. Au cours de la prochaine période de cinq ans, la modification de la durée du travail aura de ce fait, pour l'évolution du volume total du travail, une importance plus grande que la variation de la population occupée.

Distribution probable de la population occupée entre les différents secteurs de l'économie en 1970

L'hypothèse d'une stagnation de la population occupée jusqu'en 1970 influe également sur les hypothèses retenues quant à sa distribution entre les grands secteurs de l'économie.

Pour l'agriculture, il a été admis qu'entre 1964 et 1970 les effectifs occupés diminueront encore, quoique plus faiblement, soit d'environ 0,5 million d'unités. La part des personnes occupées dans l'agriculture par rapport à l'ensemble de la population active tombera de ce fait de 13,8 % en 1960 à moins de 10 % en 1970. La main-d'oeuvre agricole qui représentait environ 3,2 millions de personnes d'après un dénombrement d'avril 1963, se répartissait comme suit:

(1) cf. § II, variante 1

Exploitants indépendants:	1,041 millions,	dont au-dessus de 55 ans:	48,5 %
Aides familiaux	: 1,683	" " " "	: 29,5 %
Salariés	: 0,448	" " " "	: 24,3 %

Bien que les départs doivent être encore alimentés dans une proportion importante par les fils et les filles des exploitants, c'est-à-dire par le groupe des aides familiaux, la structure d'âge de ces exploitants indique toutefois que les petites exploitations se réduiront ou disparaîtront dans une mesure croissante, contribuant ainsi à l'extension des exploitations restantes. Comme on ne peut cependant plus escompter une réadaptation et un passage à d'autres emplois, notamment de la part des vieux exploitants individuels, on s'attend à un fléchissement des départs.

Etant donné la stagnation du niveau général de l'emploi, on peut compter à peu près sur le maintien de l'emploi global dans l'industrie (1) à un niveau stationnaire. Cela n'exclut pas une diminution dans certaines branches (par exemple les mines). Il est peu probable que des effets de rationalisation et automatisation suffisamment importants permettent de libérer de la main-d'oeuvre dans l'industrie avant 1970. La stabilité du niveau de l'emploi jusqu'en 1970 semble par conséquent constituer une hypothèse appropriée, pour l'ensemble de l'industrie.

Si les effectifs de ce secteur atteignent 13,2 millions en 1970, le pourcentage par rapport au total de la population occupée se maintiendra au niveau constant de 48,7 %.

Il faut admettre que les effectifs occupés par les administrations publiques n'augmenteront pas au même rythme qu'au cours des années passées, étant donné que la mise sur pied de la "Bundeswehr" est pratiquement achevée. Par ailleurs on a envisagé que la tendance au fléchissement de l'emploi, observée depuis un certain temps déjà dans les organisations privées sans but lucratif et dans la catégorie des gens de maison, se poursuivrait dans les prochaines années.

Pour les autres services, on obtient par solde un accroissement de 0,4 million par rapport à 1964, la fraction que représente l'effectif occupé dans ce secteur passant de 31,2 % à 32,5 % du total. L'accroissement des effectifs de ce secteur est vraisemblable si l'on tient compte d'une part de l'extension toujours plus grande de la demande de services et si l'on considère d'autre part les réductions des horaires du travail. Une pression sensible de la rationalisation doit être également escomptée dans le secteur des services, commerces et transports notamment, de telle sorte que l'accroissement de 0,4 million englobe également les transferts internes à ce secteur.

(1) Industrie au sens large, c'est-à-dire y compris l'artisanat, la petite industrie, l'énergie et la construction.

2. Formation des ressources

En admettant que la contribution de l'agriculture au produit national brut augmente en moyenne d'environ 1,6 % par an, on arrive pour 1970 à une projection de 20,20 milliards de DM en prix de 1960 et, de ce fait, à un taux d'accroissement de la productivité (1) de 4,7 % en moyenne pour la période 1966-1970. Pratiquement, ces progrès de la productivité s'expliqueraient en grande partie par la réduction de l'emploi dans l'agriculture. Dans une certaine mesure, on compte aussi, cependant, sur les effets de la rationalisation. Ceux-ci reposent apparemment moins sur la mécanisation croissante et, partant, sur la progression de l'intensité capitaliste, que sur une meilleure utilisation des sols et sur les progrès de l'équipement technique résultant des regroupements d'exploitations.

Pour l'industrie, l'accroissement de la productivité du travail de 1965 à 1970 est évalué à 26 % environ, soit en moyenne 4,8 % par an, ce qui implique un accroissement équivalent de la contribution au produit intérieur brut (4,9 % par an) - contribution qui atteindrait ainsi en 1970 le chiffre de 263 milliards de DM. Cela se traduit par une progression de la contribution de l'industrie au produit total; cette participation passe de 53,3 % en 1960 à 55 % en 1965 jusqu'à 56,8 % en 1970. Comme il faut prévoir d'ici 1970 une diminution annuelle de la durée du travail d'environ 1 % en moyenne, par suite de l'allongement des congés et de la réduction des horaires de travail, le produit par heure travaillée augmenterait d'environ 6 % (2).

Eu égard à la difficulté de mesurer l'amélioration des prestations des administrations publiques et semi-publiques, les projections à prix constants relatives à l'Etat et aux organisations privées sont peu significatives. Elles ne peuvent être jugées que dans l'interdépendance générale. Pour la période 1966-1970, on admet que le taux d'expansion moyen est de 1,4 % par an pour la contribution des administrations, des organisations sans but lucratif et des gens de maison.

La contribution des autres services au produit intérieur brut n'est pas déterminée à partir d'une hypothèse concernant les progrès de la productivité.

(1) Par productivité, on entend, ici et par la suite, la contribution au produit intérieur brut par personne occupée (valeur ajoutée ou produit par personne occupée).

(2) cf. § II, variante 3

Il a été admis que ces services progressent dans la même mesure que le produit global et qu'ainsi leur contribution au produit global resterait au niveau constant d'environ 28 %. Il en résulte, en rapprochant ces chiffres de l'évolution des effectifs occupés jusqu'en 1970, un taux de productivité moyen de 3,3 % par an. Si le taux de croissance générale atteint 4,2 %, il semble plausible que la productivité progresse à un rythme aussi rapide. L'obligation de rationaliser, observée depuis un certain temps déjà dans le secteur des transports, des banques et des assurances s'imposerait également, en raison de la pénurie de main-d'oeuvre, dans les autres activités du secteur tertiaire, ce qui entraînerait ultérieurement un épuisement des réserves de rationalisation dans certaines branches (chemins de fer fédéraux par exemple).

Pour le secteur de services des logements, qui est traité ici séparément, on suppose la poursuite de la tendance actuelle à l'accroissement de la contribution de ce secteur au produit global. A l'appui de cette hypothèse, il est possible de faire état d'une amélioration constante du confort des logements et de l'achèvement d'appartements plus grands et mieux équipés.

Le résultat global sous l'angle des ressources aboutit, pour la période 1966-1970 retenue pour les projections, à un taux d'accroissement moyen du PIB de 4,2 % par an, soit 3,4 % par tête environ. Comme le total des effectifs occupés demeure constant, la productivité du travail augmentera plus fortement, soit d'environ 4,2 % par an pour l'ensemble de l'économie et, rapporté à la productivité horaire, de plus de 5,4 % si, comme on l'a déjà mentionné, on suppose, que de 1966 à 1970, la durée effective du travail diminuera de 1,2 % par an en moyenne (1).

3. Utilisation du produit intérieur brut

Pour les emplois, les projections sont faites en partant du concept "intérieur". Pour établir la liaison entre le produit intérieur brut, côté ressources, et le produit national brut, côté emplois, il est supposé qu'en 1970 les revenus professionnels et des capitaux apparaîtront dans le compte extérieur avec un solde négatif de 1,0 milliard de DM.

(1) cf. § II, variante I

En ce qui concerne l'évolution de la consommation privée, l'hypothèse retenue admet que le rythme d'accroissement sera légèrement plus faible que celui du produit national, qui atteindra quelque 4,1 % en moyenne par an entre 1966 et 1970. Par rapport à l'évolution antérieure, l'expansion de la consommation des ménages se ralentira donc encore. En 1970, la consommation privée représentera probablement 58,2 % du produit national, accusant une tendance au fléchissement. Cette hypothèse implique un renforcement de la propension à épargner des ménages.

Un taux d'accroissement de 3,3 % a été retenu pour la consommation des administrations. Les projections pour 1970 aboutissent à un chiffre de 64,5 milliards de DM, toujours en prix de 1960, ce qui représente un pourcentage de 14,0 % du produit national. Alors que les dépenses de consommation courante des administrations - qui couvrent les dépenses de personnel et de matériel ainsi que les dépenses civiles et militaires - semblent devoir progresser à une cadence inférieure à la moyenne, un rythme de croissance différent a été admis pour les autres dépenses publiques que sont les investissements publics. On est parti, en l'occurrence, de l'hypothèse que la tendance nettement perceptible depuis 1950 à un accroissement des investissements publics se poursuivra, ce qui conduit à attendre une croissance à peu près deux fois plus rapide que celle du produit national de 1966 à 1970. Il n'est pas exclu que cette hypothèse soit trop timide, étant donné que les investissements pour les infrastructures sociales et culturelles ont jusqu'ici été plutôt négligés. Les investissements publics futurs, qui consisteront pour l'essentiel en investissements en bâtiments et travaux publics, porteront sur la construction d'écoles, d'universités, d'hôpitaux et d'hospices, l'aménagement du réseau routier, les travaux d'urbanisme, réseau de distribution et d'approvisionnement, assainissement des quartiers insalubres, etc (1).

Si l'on considère globalement la consommation et les investissements des administrations, on obtient pour 1970, par rapport à 1965, un taux d'accroissement de 4,5 %, qui est par conséquent plus élevé que le taux d'accroissement du produit national.

Il est admis que la formation brute de capital fixe progressera également dans son ensemble avec un taux annuel de 4,3 %, ce qui aboutirait pour 1970 à maintenir constant le taux brut d'investissement (2). Cette constance du taux d'investissement s'explique par la croissance des investissements publics d'une part et des investissements d'entreprises d'autre part, en supposant que ces derniers augmentent en moyenne d'environ 4,4 % par an de 1966 à 1970.

(1) cf. § II, variante 4

(2) Pourcentage de la formation brute de capital fixe par rapport au produit national brut : 1960 - 23,8 %; 1965 - 26,6 %; 1970 - 26,6 %.

Le coefficient marginal brut de capital pour l'ensemble de l'économie, c'est-à-dire le rapport entre la F.B.C.F. et l'accroissement du PIB s'élève alors à 6,3. Ce chiffre reflète une diminution de la productivité marginale du capital qui correspond bien à l'évolution passée (5 pour la période 1960-1965).

Pour les investissements sous forme de construction de logements, on a retenu, comme première hypothèse provisoire, qu'en 1970 la valeur réelle sera la même qu'en 1965, c'est-à-dire qu'elle atteindra environ 20 Mrd de DM. Il sera nécessaire de revenir sur l'étude de l'évolution dans ce domaine, car il faut s'attendre dans la seconde moitié des années 60 à un changement radical de la situation sur le marché de la construction de logements.

On admet enfin que les variations des stocks représenteront en moyenne environ 1 % du produit national et que le solde extérieur atteindra 1 Mrd. de DM en 1970. On a renoncé à établir une projection de l'évolution des exportations et des importations (1); le solde indiqué pour le commerce extérieur ne constitue donc pas une base certaine et doit être considéré comme une grandeur approximative. Si toutes ces hypothèses se confirment, le taux d'épargne moyen de l'économie allemande, c'est-à-dire la somme des investissements intérieurs et du solde extérieur, représenterait en 1970 près de 27 % du produit national.

4. Conclusions

Les projections concernant la République fédérale d'Allemagne jusqu'en 1970 se distinguent de celles de la plupart des autres pays membres en ce sens qu'elles ne constituent pas les objectifs d'un plan ou d'un programme. Elles représentent seulement une vue quantifiée de l'évolution possible de l'économie, qu'en l'état actuel des informations les membres allemands du groupe d'experts tiennent pour la plus vraisemblable.

On n'a pas tenu compte des mesures qui pourraient être prises pour assurer la stabilité du niveau général des prix - éventuellement aux dépens de la croissance globale. On a admis de même que les comportements des entrepreneurs, des syndicats ouvriers, des consommateurs et le jeu des influences en provenance de l'extérieur ne varieraient pas de façon très sensible au cours de la période de projection.

(1) L'étude en sera reprise ultérieurement.

Pour les dépenses publiques, l'évolution prévue est sensiblement parallèle à l'augmentation du produit national. Les investissements publics s'accroissant à un rythme supérieur à la moyenne, tandis que celui de la consommation des administrations demeurerait légèrement inférieur. La progression des dépenses publiques devrait donc rester notablement en retrait par rapport au passé.

La valeur des projections dépend de la réalisation des hypothèses de départ dont la plausibilité a été discutée plus haut. Les résultats des projections n'ont qu'un caractère conditionnel. Aussi va-t-il de soi que les projections présentées ne constituent qu'une première base de discussion et qu'elles doivent être améliorées au fur et à mesure que s'amorceront des évolutions nouvelles, que se modifieront des variables politiques ou exogènes ou que seront connues de nouvelles informations (par exemple de la part de l'Etat).

II. Les variantes

Les calculs ci-après, effectués à partir d'hypothèses de base diverses, montrent les inconvénients des méthodes de projection actuelles. En effet, comme les liens d'interdépendance entre les facteurs "travail" et "capital", les investissements et la productivité du travail, la substitution et le progrès technique ne sont pas saisis de manière satisfaisante, il n'est pas possible de déterminer correctement les incidences éventuelles des hypothèses alternatives sur les objectifs généraux de la politique économique, par exemple sur la croissance, la stabilité des prix, la répartition des revenus et l'équilibre de la balance des paiements. En outre, par suite de l'interdépendance qui unit entre eux les divers éléments de l'évolution économique, toute modification de facteurs, même d'origine exogène, se répercute sur les autres.

Ainsi, des hypothèses alternatives sur l'immigration ou sur la durée du travail entraînent des modifications de la structure de l'emploi et par conséquent, de l'effet structurel de la productivité du travail, tandis que certaines hypothèses sur l'accroissement de la productivité ont des incidences sur l'emploi et la durée du travail dans certains secteurs, et dans l'ensemble de l'économie.

Dans les conditions actuelles, il est cependant impossible de saisir d'un coup et systématiquement l'influence de l'ensemble des facteurs déterminants.

On se bornera donc, ci-après, à tenter de calculer les répercussions d'un certain nombre d'hypothèses différentes sur le taux de croissance global, et d'indiquer grossièrement les conséquences de ces hypothèses alternatives sur l'utilisation du produit national.

A la demande du Comité de politique économique à moyen terme, les experts ont abordé les variantes suivantes:

1. modification de la réduction de la durée du travail
2. modification de l'immigration de main-d'oeuvre étrangère
3. effets des modifications de la réduction de la durée du travail et de l'immigration sur la productivité globale du travail
4. réduction du taux d'accroissement des investissements publics.

1. Modifications dans les hypothèses relatives à la durée du travail

Dans la projection précédente, on avait admis que la pénurie de main-d'oeuvre pousserait à rationaliser et à accroître l'intensité de capital. Il en résulterait une propension croissante des entreprises à investir, et, par voie de conséquence nécessaire, un progrès technique rapide. La substitution plus forte, conjuguée avec le progrès technique, rendrait possible l'accroissement de productivité retenu qui, avec un potentiel de main-d'oeuvre donné, entraînerait un certain accroissement du produit national.

Mais il est tout à fait concevable que les possibilités d'investissement et de rationalisation se heurtent à des limites, ou que, pour des raisons conjoncturelles, on doive freiner la demande d'investissement pendant une période prolongée. Si l'on veut obtenir une expansion suffisante à long terme, et s'il est impossible pour des raisons externes ou internes, d'augmenter l'emploi de main-d'oeuvre étrangère, il faudrait alors que la réduction de la durée du travail soit freinée. Cela signifie que l'hypothèse, retenue dans les projections, d'une réduction de la durée du travail de 1,2% par an, en moyenne, pour la période 1966-1970, ne pourra pas se réaliser, et que cette réduction devra s'étaler sur une plus longue période. La variante examinée ici repose sur l'hypothèse d'un affaiblissement du rythme de réduction de la durée du travail, c'est-à-dire que la durée hebdomadaire effective du travail s'abaisserait de près de 45 heures en 1965 à près de 43 heures en 1970, soit un taux de diminution annuel moyen de 0,9 %.

En admettant que les hypothèses relatives à la durée effective du travail s'appliquent également aux non salariés, le volume supplémentaire de travail rendu disponible par le ralentissement de la réduction de la durée du travail, admis comme un des termes de l'alternative, peut être traduit en supplément de croissance.

Le volume global du travail, exprimé en heures annuelles de travail, se réduirait de 1,2 % par an, entre 1965 et 1970, dans l'hypothèse de base et de 0,9 % dans le cas de la variante. Si l'on admet un accroissement annuel moyen de la productivité du travail de 5,4 %, le produit intérieur brut pourrait donc, en cas de ralentissement de la réduction de la durée du travail, progresser annuellement d'environ 0,3 % en plus, ce qui augmenterait le produit intérieur brut de 7,70 milliards de DM en 1970. Le taux d'accroissement de la productivité horaire du travail, soit 5,4 %, correspondrait à un taux d'expansion de la productivité de 4,2 % par personne active. Une accélération de la réduction de la durée du travail, par exemple une réduction annuelle de 1,5 %, provoquerait dans la même hypothèse une baisse de 0,3 % du taux de croissance annuel. Il convient à nouveau de souligner que l'on n'a pas tenu compte dans ces calculs de l'effet éventuel d'un ralentissement ou d'une accélération de la réduction de la durée du travail sur l'évolution de la productivité.

Bien qu'un volume supérieur ou inférieur de travail détermine assurément une plus forte ou plus faible croissance du produit national, il est extrêmement difficile d'évaluer exactement les incidences quantitatives de cette hypothèse, car la modification des hypothèses de départ entraîne dans les différents secteurs des répercussions secondaires sur le degré d'utilisation des capacités, sur le volume des investissements, sur la structure de l'emploi et les progrès de la productivité, dont il est impossible de prévoir l'ampleur. C'est pourquoi on a renoncé à une analyse détaillée qui ne sera possible que lorsque l'on disposera d'études satisfaisantes sur les liens entre la croissance et la réduction de la durée du travail.

2. Modifications dans les hypothèses d'immigration de main-d'oeuvre étrangère

L'incidence d'une modification de l'hypothèse de base sur l'immigration de main-d'oeuvre étrangère a ceci de commun avec l'hypothèse sur la réduction de la durée du travail qu'elle accroît ou diminue le volume de la main-d'oeuvre disponible. On ne doit pas en conclure, cependant, que les répercussions des deux phénomènes soient semblables, car, d'une part, il s'agit d'aspects différents du facteur travail et, d'autre part, il en résulte des effets différents du côté des emplois du produit.

Partant de l'hypothèse de base d'un accroissement net de 350 000 du nombre des travailleurs étrangers pour la période 1966-1970, on a envisagé alternativement deux variantes :

- a) 230 000 seulement, pour aboutir à un total de 1,34 million de travailleurs étrangers et de
- b) 886 000, pour aboutir à un total de 2,0 millions,

de sorte que la part de la main-d'oeuvre étrangère dans l'ensemble de la main-d'oeuvre occupée s'élèverait ainsi de 4,1 % en 1965 à 5,0 % ou 7,2 % en 1970. Cette hypothèse signifie encore, qu'entre 1966 et 1970, le nombre des personnes occupées diminuerait légèrement dans le premier cas, et s'accroîtrait d'environ 0,4 % en moyenne annuelle dans le second.

En supposant un taux de croissance moyen de la productivité horaire globale du travail de 5,4 % l'an, il en résulterait une réduction de la croissance du produit intérieur brut, de 0,1 % par an dans le premier cas, et un gain de 0,4 % dans le second. En combinant ces variantes avec les deux hypothèses sur la réduction de la durée du travail, il en résulterait les variations suivantes des taux de croissance annuels par rapport aux valeurs de l'hypothèse centrale:

Immigration de :	Réduction de la durée du travail		
	Hypothèse de base (réduction) annuelle de 1,2 %	Réduction de 0,9 %	Réduction de 1,5 %
230 000	- 0,1 %	+ 0,25 %	- 0,35 %
886 000	+ 0,4 %	+ 0,7 %	+ 0,1 %

L'hypothèse à faire sur l'accroissement de la productivité globale du travail dépend des secteurs d'emploi de cette main-d'oeuvre supplémentaire. Dans l'ensemble, on peut admettre que la productivité de cette main-d'oeuvre sera plutôt inférieure à la moyenne, car il s'agit de travailleurs non qualifiés, et qui seront utilisés, de surcroît, dans des secteurs à productivité relativement faible. Les taux moyens annuels indiqués ci-dessus devraient donc représenter la limite supérieure du supplément de croissance possible. Dans l'hypothèse d'une diminution du volume du travail, il serait possible d'admettre un taux d'accroissement plus élevé de la productivité du travail.

En combinant le ralentissement de la réduction de la durée du travail, avec une immigration accrue de main-d'oeuvre étrangère, on pourrait obtenir un supplément de croissance annuelle de 0,7 % au maximum. Une immigration accrue de main-d'oeuvre étrangère aurait cependant une série de répercussions qui ne se produiraient pas dans l'hypothèse d'un ralentissement de la durée du travail. L'accroissement du nombre de travailleurs étrangers, ainsi que de membres de leurs familles, entraînera nécessairement des coûts sociaux supplémentaires (attribution de logements, investissements d'infrastructure proportionnels dans les secteurs de l'éducation et de la formation, des transports et communications, de la santé publique, etc..). En outre, une politique visant à stimuler l'immigration ne peut, à la différence d'une politique de ralentissement de la réduction de la durée du travail, être utilisée comme instrument de politique conjoncturelle, car, en cas de récession, elle entraînerait des préjudices dans le domaine social.

3. Répercussions d'un ralentissement de la réduction de la durée du travail et d'une augmentation de l'immigration sur la productivité globale du travail

Le calcul de l'incidence des deux variantes sur la croissance globale du produit national a été effectué jusqu'ici sur la base de l'hypothèse initiale sur l'accroissement de la productivité.

On peut cependant s'attendre, en cas d'augmentation du volume du travail, à un fléchissement du taux de progression de la productivité du travail et inversement. Etant donné que les deux variantes ne font pas entrer en ligne de compte cette incidence négative ou positive, on a eu recours à la démarche inverse. Si l'on admet que le taux de croissance annuel moyen puisse atteindre 4,2 % pour la période 1966-1970, il est possible de calculer les variations du taux de croissance de la productivité qui découlent des variantes.

Les taux annuels moyens de la productivité du travail ainsi calculés pour la période 1966-1970, sont les suivants:

Hypothèses	Productivité	
	par tra- vailleuse	par heure de travail
a. Accélération de la réduction de la durée du travail (réduction annuelle 1,5 %)	+ 4,2 %	+ 5,7 %
b. Ralentissement de la réduction de la durée du travail (réduction annuelle 0,9 %)	+ 4,2 %	+ 5,1 %
c. Immigration de 230 000 travailleurs	+ 4,3 %	+ 5,4 %
d. Immigration de 886 000 travailleurs	+ 3,8 %	+ 5,0 %
e. Combinaison de a. et c.	+ 4,3 %	+ 5,8 %
f. Combinaison de b. et c.	+ 4,3 %	+ 5,2 %
g. Combinaison de a. et d.	+ 3,8 %	+ 5,3 %
h. Combinaison de b. et d.	+ 3,8 %	+ 4,7 %

S'agissant de la productivité par personne occupée, on peut estimer grossièrement qu'une variation du taux annuel d'accroissement de 1 % se traduira par une variation correspondante de 1 % du taux de croissance annuel du produit intérieur brut, puisque d'après les hypothèses admises, le nombre des personnes occupées doit demeurer à peu près constant.

4. Réduction des taux de croissance des investissements publics

La croissance rapide de l'économie allemande au cours de la période d'après-guerre s'explique en partie par l'insertion d'un processus de croissance économique dans une infrastructure préexistante, qui n'avait été que partiellement détruite. Les goulots d'étranglement qui sont apparus de manière de plus en plus manifeste au cours des dernières années dans le domaine de l'infrastructure (recherche, éducation, santé publique, politique régionale, transports et communications, etc..) laissent supposer que cette période est révolue et qu'une série d'investissements d'infrastructure coûteux devront être réalisés dans l'avenir.

L'importance des investissements d'infrastructure et leur taux de croissance dépendront, dans le long terme, d'une part de la croissance globale, et de l'autre, de la part du produit national qu'il faudra affecter à ces fins. Une autre limitation résulte, du point de vue de la politique conjoncturelle, du fait que les investissements publics revêtent principalement la forme de constructions, et sont par conséquent tributaires des capacités existantes. Dans les projections actuelles, on admet cependant que la tendance en matière de construction de logement sera au minimum stationnaire. Les capacités nouvelles, et les capacités libérées par une progression éventuellement ralentie de la construction de logements, deviendront ainsi disponibles pour les futurs investissements publics. Toute limitation conjoncturelle des investissements publics comporte le danger, que les goulots d'étranglement, qui apparaissent dès maintenant dans le domaine de l'infrastructure, s'accroissent encore, compromettant à coup sûr l'expansion à long terme et le bien-être social.

Il ressort des raisons indiquées ci-dessus que l'on juge peu vraisemblable un fléchissement de la sensible progression des investissements publics qui s'est produite au cours des dernières années. Il y a lieu, néanmoins, de calculer une variante fondée sur l'hypothèse que les investissements publics progressent parallèlement au produit national au cours de la période de projection. Par rapport à l'hypothèse fondamentale, cela représenterait un fléchissement du taux de croissance des investissements publics, de 8,2 à quelque 4%, et de ce fait, en 1970, une réduction de 4 Mrd environ de dépenses publiques d'investissements, qui seraient ramenées à 20 Mrd DM.

Ce fléchissement d'une demande consistant principalement en investissements de construction, pourrait entraîner d'une part une réduction des besoins en main-d'oeuvre étrangère, et, du côté des ressources, toutes choses restant égales par ailleurs, une réduction du produit intérieur brut, dont le taux de croissance serait réduit d'environ 0,7 %. On a cependant renoncé à calculer les conséquences du fléchissement de la demande sur les ressources et les emplois, car elles sont imprévisibles et susceptibles de varier selon la conjoncture.

III. Premières considérations sur l'évolution du niveau général des prix

En effectuant les projections en volume pour 1970, les experts allemands sont partis de l'hypothèse que la politique économique resterait généralement dans la ligne pratiquée dans le passé. Ceci signifie que la part relative des investissements dans le PIB demeurerait inchangée. L'évolution des prix résultant de cette hypothèse n'a pas été explicitée. Il faut cependant supposer que

ce taux d'investissement conduirait au maintien de la forte croissance de l'ensemble des dépenses et par suite à une dépréciation monétaire comparable à celle qui a été observée jusqu'ici.

A la suggestion du Comité de Politique Economique à moyen terme, le groupe d'experts a entrepris de compléter les projections en volume par des projections en valeur, en termes de prix relatifs. Parmi les diverses options possibles on a choisi d'admettre que le prix des produits finals de l'industrie resterait constant en moyenne.

On trouvera ci-après (1) les projections ainsi effectuées par les experts allemands. Ceux-ci soulignent que les hypothèses retenues sont arbitraires et qu'elles n'ont pas été choisies parce qu'une expérience ou une observation concrète les faisaient paraître plus vraisemblables que d'autres. En revanche, ils insistent sur le fait que la réalisation d'une telle hypothèse supposerait un freinage dans l'évolution des dépenses globales (consommation, investissement ou exportation) par des mesures de politique économique qui seraient en contradiction avec celles qui ont été prises jusqu'ici.

L'hypothèse formulée ici a seulement pour objet de montrer que, si les prix industriels restent constants et si l'on admet une croissance des revenus par tête de 5 % par an, équivalente à la croissance réelle de la productivité et de la production dans l'industrie, il faut s'attendre à certaines incidences sur les autres secteurs de la demande finale: les tendances à la hausse des prix qui en résulteraient, s'expliquent par le fait que, dans les autres secteurs de l'économie, un écart se manifesterait entre la progression des revenus par tête et celle de la productivité par tête (cette dernière étant inférieure à celle de la productivité industrielle).

D'autre part, les experts ont essayé de déterminer dans quelle mesure l'évolution des différents secteurs serait modifiée, si les différences entre la productivité industrielle et celle des autres secteurs se traduiraient par une hausse différentielle des prix. De plus, on a tenu compte du fait que les prix peuvent être influencés par la demande. Ceci a pour résultat que les prix agricoles augmenteraient au cours de la période 65-70, de 3,4 %. Pour les industries alimentaires, qui ont été traitées séparément, pour répondre aux vœux du groupe d'experts, on peut s'attendre, pour cette même période, à une augmentation d'environ 5 %. Pour les "autres industries" englobant tous les autres biens de consommation, d'équipement, on retrouve par définition l'hypothèse de stabilité. Pour la construction on s'attend

(1) cf. Annexe IV

à une augmentation annuelle de 3 % (ce taux correspond à la moitié de celui qui a été observé au cours des 5 années précédentes, mais il faut tenir compte de ce que la demande de constructions à usage industriel diminuerait dans la mesure où l'évolution de ce groupe d'industries est freinée par l'hypothèse de stabilité des prix industriels); il faut donc s'attendre au maintien de la tendance à la hausse des prix de la branche construction. En ce qui concerne les services de logement, on admet que l'augmentation de 6 % observée au cours des 5 années passées se poursuivrait au cours des 5 années à venir, parce que le transfert des logements sociaux sur le marché et la construction de nouveaux logements librement disponibles laissent prévoir une évolution à la hausse.

Pour le commerce et les services, on prévoit une hausse de 10 % pour les 5 années à venir car les experts allemands estiment que dans ces secteurs, la productivité s'accroîtra nécessairement de manière assez notable. Cependant la hausse de prix serait ici plus élevée que dans les secteurs industriels déjà cités et dans l'agriculture. Quant aux administrations publiques, où les calculs de productivité posent des problèmes particuliers et où l'augmentation des traitements se traduit entièrement, au point de vue statistique, comme une hausse des prix, on devrait s'attendre au pourcentage relativement élevé de 4,5 % par an. Pour la moyenne du produit national il en résulterait une hausse d'environ 1,7 % par an, soit la moitié de ce qui se produirait si les comportements sur lesquels sont basées les projections en volume restaient les mêmes que durant les périodes antérieures.

IV. Méthode de projection et statistiques de base

Les valeurs indiquées dans la présente projection n'ont pas été obtenues au moyen d'une méthode uniforme. En règle générale, on est parti des bases de référence qui paraissaient relativement les plus sûres.

Les projections partent d'une estimation du Ministère fédéral de l'économie, concernant l'évolution de la population occupée. La main-d'oeuvre disponible en 1970 a été répartie, compte tenu de l'évolution probable, entre les secteurs de l'agriculture, de l'industrie (y compris le bâtiment), des services et de l'administration; des hypothèses ont de même été formulées en ce qui concerne les taux d'accroissement prévisibles de la productivité dans ces secteurs de 1966 à 1970. Cette méthode n'a toutefois pas été utilisée pour l'agriculture et le secteur des services. Pour l'agriculture, on a admis que sa contribution au produit intérieur brut progresserait dans une certaine

mesure et, pour le secteur des services (services des logements compris), que sa contribution se développerait parallèlement à ce produit intérieur brut; en partant de là, des taux d'accroissement implicites de la productivité ont été dérivés. Il a été possible, alors, à l'aide de ces hypothèses, de calculer la contribution des différents secteurs au produit intérieur brut, le montant global du produit intérieur brut ainsi que les taux d'accroissement pour la période allant de 1966 à 1970.

L'évolution de la croissance sous l'angle des ressources a été confrontée avec l'évolution des grands agrégats du côté des emplois afin de déterminer si les hypothèses concernant le taux d'accroissement de la consommation privée et publique, la formation brute de capital fixe, les variations de stocks et le solde extérieur n'étaient pas en contradiction avec les hypothèses concernant l'origine du produit national. Des taux d'investissements et des taux d'épargne dérivés, des coefficients marginaux bruts de capital, des élasticités et des quote-parts calculées pour les différents agrégats ont servi de paramètres afin d'étayer le caractère plausible des projections.

Les statistiques pour les années 1950, 1955, 1960, 1963 et 1965 (1) ont été établies par le secrétariat, Les chiffres concernant le produit national et la dépense nationale sont fondés sur les publications de l'Office fédéral de statistiques qui a présenté récemment une conversion sommaire aux prix 1958 des chiffres calculés antérieurement aux prix 1954 pour les statistiques du produit national. L'évolution des ressources et des emplois a ensuite été reconvertie sur la base 1960. Pour les échanges économiques avec l'étranger il a toutefois été nécessaire de recourir aux valeurs exprimées en prix de 1954 car la seule ventilation effectuée à ce jour entre les marchandises, les services, etc.. a été établie sur la base des prix de cette dernière année. Les chiffres pour 1950 ont été déterminés par mise en chaîne d'indices de volume établis d'après les deux bases de prix.

(1) Premiers chiffres provisoires, n'existant qu'à prix constants sur la base des prix de 1954

Des difficultés ont surgi lors de la détermination de la population active et de la population active occupée pour 1950, 1955 et 1960 sur le territoire fédéral, la Sarre et Berlin-Ouest. On a cherché à répartir par secteurs les effectifs occupés recensés en Sarre et à déduire ces chiffres de ceux publiés pour le territoire fédéral, Sarre comprise. Les chiffres fournis pour les services, les administrations et les organisations privées sans but lucratif (y compris les gens de maison) ne peuvent toutefois être acceptés que moyennant d'importantes réserves. Il faudra attendre la publication des statistiques de l'emploi révisées par l'Office statistique fédéral, ces statistiques correspondent à la ventilation de la comptabilité nationale. En ce qui concerne la statistique des effectifs occupés après 1960, les données les plus récentes correspondent aux subdivisions de l'économie conformes à la nomenclature de 1961 et englobent les résultats du recensement partiel (Mikrozensus). Les chiffres de 1965 sont des estimations approximatives.

TABLEAUX

R.F. D'ALLEMAGNE

1. Démographie et Emploi

En milliers de personnes

	1950-1955	1955-1960	1960-1965	1965-1970
1. Population totale				
Population en début de période	46.905	49.195	52.183 ⁽¹⁾ 55.433 ⁽²⁾	59.040
Accroissement naturel (estimation)	1.521	1.500	1.906	.
Solde migratoire (estimation)	+ 1.039	+ 1.488	+ 1.706	.
(dont travailleurs étrangers)	(+ 80)	(+ 200)	(+ 835)	(+ 350)

Population en fin de période	49.195	52.183 ⁽¹⁾ 55.433 ⁽²⁾	59.040	61.300
(1) Sans Sarre ni Berlin-Ouest				
(2) Avec Sarre et Berlin-Ouest				

	Sans Sarre ni Berlin (Ouest)			Avec Sarre et Berlin (Ouest)			1970
	1950	1955	1960	1960	1963	1965	
2. Population active	21.576	23.760	25.044	26.518	27.066	27.298	27.300
a) Frontaliers et assimilés (net)	22	40	183	156	137	115	100
b) Chômage	1.579	930	236	271	186	145	150
3. Emploi intérieur	19.975	22.790	24.625	26.091	26.743	27.038	27.053
Emploi national	19.997	22.830	24.808	26.247	26.880	27.153	27.153
a) Agriculture	4.962	4.250	3.582	3.623	3.230	2.970	2.550
b) Industrie	8.520	10.660	11.815	12.518	12.969	13.170	13.220
c) Services	6.515	7.920	9.411	10.106	10.681	11.013	11.383
dont							
- Administrations publiques	(1.655)	(1.551)	(1.544)	(1.681)	(1.930)	(2.050)	(2.100)
- Gens de maison + OSBL	(130)	(412)	(547)	(571)	(475)	(465)	(450)
4. Durée du travail (effective, par semaine)	40,2	40,9	.	45,8	45,3	44,7	42,0

R.F. D'ALLEMAGNE

2. Formation du P.I.B.

En milliards de DM aux prix de 1960

	Sans Sarre et Berlin (Ouest)			Avec Sarre et Berlin (Ouest)			
	1950	1955	1960	1960	1963	1965	1970
Produit intérieur brut aux prix du marché	132,35	206,52	279,42	296,64	337,50	376,50	463,00
a) Agriculture	12,80	15,04	17,52	17,72	18,70	18,70	20,20
b) Industrie	59,60	106,73	148,44	158,08	180,50	207,00	263,00
c) Services	59,95	84,75	113,46	120,84	138,30	150,80	179,80
dont :							
- Logement	(3,25)	(4,67)	(7,37)	(7,99)	(10,00)	(11,00)	(13,60)
- Administrations publiques	(13,35)	(16,62)	(20,26)	(22,04)	(26,00)	(28,05)	(30,40)
- Gens de maison + OSBL	(3,70)	(4,28)	(4,40)	(4,65)	(4,70)	(4,75)	(4,80)

3. Utilisations finales du P.I.B. et du P.N.B.

En milliard de DM aux prix de 1960

	Sans Sarre et Berlin (Ouest)			Avec Sarre et Berlin (Ouest)			
	1950	1955	1960	1960	1963	1965	1970
1. Consommation privée nationale	77,45	117,37	158,87	170,03	198,00	220,50	269,00
2. Consommation publique	22,13	29,09	37,73	40,40	52,20	55,00	64,50
3. Formation brute de capital fixe	25,76	46,50	67,03	70,62	84,00	99,90	123,00
a) Investissements direct. productifs	16,15	29,64	42,89	45,18	52,90	63,80	79,00
b) Logements	6,74	11,43	14,90	15,74	17,40	19,90	20,00
c) Investissements publics	2,87	5,43	9,24	9,70	13,70	16,20	24,00
4. Variations de stocks	+ 4,22	+ 5,76	+ 7,99	+ 8,59	+ 2,10	+ 5,30	+ 4,50
5. Dépenses nationales (1-4)	129,56	198,72	271,62	289,4	336,30	380,70	461,00
6. Solde extérieur dans le concept national	+ 1,96	+ 7,22	+ 8,18	+ 7,16	+ 0,90	- 5,30	+ 1,00
a) Exportations de biens fob	12,93	31,49	56,70	50,45	.	.	.
Exportations de services	1,39	6,91	13,05	12,46	.	.	.
dont revenus des facteurs reçus de l'extérieur	.	.	.	(2,18)	.	.	.
Total	14,32	38,40	69,75	62,91	73,40	86,40	.
b) Importations de biens fob	11,01	24,48	48,46	42,53	.	.	.
Importations de services	1,35	6,70	13,11	13,22	.	.	.
dont revenus des facteurs versés à l'extérieur	.	.	.	(2,02)	.	.	.
Total	12,36	31,18	61,57	55,75	72,50	91,70	.
7. Produit intérieur brut = (5+6-8)	132,35	206,52	279,42	296,64	337,50	376,50	463,00
8. Solde de revenus des facteurs	.	.	+ 0,38	+ 0,16	0,30	- 1,10	- 1,00
Ajustement statistique	0,83	+ 0,58
9. Produit National Brut = (5+6)	131,52	205,94	279,80	296,80	337,20	375,40	462,00
Consommation privée intérieure	76,43	116,33	159,07	169,92	.	.	.

B. DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LES PROJECTIONS
DU MINISTERE DE L'ECONOMIE

a. Note du Ministère de l'Economie

Les perspectives économiques de la République fédérale
jusqu'en 1970

(Prise de position sur le rapport du Groupe d'Etude
des Perspectives économiques à moyen terme de la
Commission de la CEE)

I. GENERALITES

1. Les résultats des projections de l'évolution économique globale jusqu'en 1970, joints en annexe, ont été élaborés suivant une conception différente de celle du Groupe d'Etude des Perspectives économiques à moyen terme de la Commission de la CEE. On s'est d'abord basé sur le fait qu'il n'était guère possible, pour une période de cinq ans, de prévoir l'évolution "probable" de l'activité économique. En effet, la croissance future repose sur un trop grand nombre de facteurs déterminants et de combinaisons possibles. C'est pourquoi il est permis d'imaginer pour les cinq prochaines années une très grande quantité d'évolutions effectives, englobant même certaines possibilités de régression.

2. Compte tenu de l'évolution économique enregistrée depuis 1950 ainsi que des changements intervenus dans les dernières années, on a évalué pour la période de projection un intervalle ou marge à l'intérieur de laquelle devrait se situer le taux de croissance réel de l'économie si les objectifs primordiaux de politique économique - plein emploi, stabilité des prix et équilibre extérieur- doivent être réalisés. Les limites d'une telle marge ne doivent pas être considérées comme absolument rigides. Elles ne peuvent constituer que des repères qui indiquent le point à partir duquel les écarts observés par rapport à un ou deux des objectifs précités ont de grandes chances de cesser d'être tolérés du point de vue de la politique économique. A la limite supérieure de l'intervalle de croissance la stabilité des prix semblerait trop fortement menacée, alors qu'à la limite inférieure le plein emploi pourrait ne plus être entièrement assuré ou la croissance elle-même être considérée comme trop faible.

3. Les seuils de tolérance pour la hausse des prix d'une part, et pour le nombre de chômeurs d'autre part, n'ont pas été directement quantifiés; ils résultent conceptuellement du degré de tension entre l'évolution de la demande nominale globale et celle de l'offre réelle. Il n'est pas possible de déceler une corrélation directe entre le niveau de la croissance économique en volume et l'importance des hausses de prix; il s'est toutefois avéré que le taux d'utilisation des facteurs de production "travail" et "capital" était déterminant pour le taux de la croissance économique. Aussi a-t-on admis, dans les projections, que le taux moyen d'utilisation des facteurs de production croît avec l'importance des tensions entre l'évolution de la demande et celle de l'offre.

4. Les résultats ont d'abord été élaborés à l'aide d'estimations fondées sur l'offre qui ont été ensuite confrontées à des projections des composantes de la demande. Les incidences du degré de tension entre offre et demande sur les facteurs qui déterminent la croissance ont été prises en considération à deux reprises; lors de la fixation du taux d'accroissement du nombre des personnes actives, puis, d'une manière indirecte, lors de la mesure du développement de la productivité. A cet égard on a admis qu'un moindre degré d'utilisation du stock de capital disponible - toutes choses égales par ailleurs - aboutit à une augmentation plus forte du coefficient de capital moyen. Une plus forte augmentation du coefficient de capital moyen, aboutit, de son côté, - toute autre chose restant égale par ailleurs - à une progression plus faible de la productivité du travail.

5. Pour déterminer le taux correspondant à la limite supérieure de l'intervalle de croissance jusqu'en 1970, on a supposé que l'évolution observée entre 1960 et 1965 en termes de tensions entre l'offre et la demande (et par suite en termes de prix) représentait la limite supérieure de l'écart psychologiquement tolérable par rapport à l'objectif de stabilité des prix. Cet écart n'est toutefois pas toléré du point de vue de la politique économique. D'autre part le seuil correspondant à la variante minimale a été évalué en supposant une réduction de la population active supérieure à celle qu'impliquerait le seul mouvement naturel de la population, compte tenu des modifications du taux de l'activité. L'effectif des travailleurs sans emploi marquerait alors une progression non négligeable, étant donné qu'il n'est pas possible d'escompter une diminution correspondante du nombre des travailleurs étrangers actuellement employés dans la République fédérale d'Allemagne. Cette

évolution n'est cependant concevable que si le degré de tension entre l'offre et la demande se réduisait notablement. Ceci implique qu'au cours des cinq prochaines années l'évolution de la demande devrait accuser un très sensible ralentissement par rapport à la croissance de l'offre.

II. L'EVOLUTION DE L'OFFRE

Volume du travail

6. Pour la variante supérieure de l'intervalle de croissance, on a supposé que la réduction prévisible du nombre des personnes actives, liée au mouvement naturel de la population, compte tenu des modifications du taux de l'activité, serait légèrement surcompensée par un nouvel apport de main-d'oeuvre étrangère. Dans ces conditions, une augmentation moyenne de 0,1 % par an jusqu'en 1970 du nombre des personnes actives a été retenue (v. tableau 1). En revanche, la valeur-seuil de la variante minimale impliquerait numériquement, pour les cinq prochaines années, une diminution moyenne de 0,3 % du nombre des personnes actives.

En ce qui concerne la durée effective du travail, on estime qu'en 1970, en dehors de toute considération de politique économique, la semaine de 40 heures sera, en général, inscrite dans les conventions collectives; les informations disponibles à l'heure actuelle ne permettent pas d'envisager une nouvelle réduction à moins de 40 heures de la durée hebdomadaire du travail. Compte tenu des autres possibilités de réduction de la durée conventionnelle du travail, tel par exemple l'allongement des congés, et d'une certaine compensation de ce recul, par des heures supplémentaires, il est possible d'évaluer à 1 % environ par an, en moyenne, la diminution de la durée annuelle effective du travail au cours des cinq prochaines années. Cela signifie que la réduction moyenne de la durée du travail observée dans les années 1960 à 1965 se poursuivra sensiblement au même rythme pendant la période étudiée. Il n'a pas été retenu de variantes de cette hypothèse étant donné qu'elles peuvent difficilement faire l'objet d'estimations quantitatives.

Evolution de la productivité

7. Pour évaluer l'évolution de la productivité on a admis, dans la variante supérieure, que la diminution du degré moyen d'utilisation du stock de capital disponible - en raison de la même réduction relative de la durée du travail - serait au cours des cinq prochaines années du même ordre de grandeur que pendant la période 1960-1965. Ceci implique le maintien des tendances

antérieures pour l'évolution de la productivité.

Ces tendances peuvent être caractérisées de la manière suivante: L'expansion économique de la République fédérale a connu trois phases nettement distinctes de 1950 à 1965:

Les cinq premières années qui peuvent être considérées comme une période de reconstruction sont caractérisées par l'existence initiale d'un nombre relativement élevé de chômeurs. Durant ces cinq années, le nombre de personnes occupées a fortement augmenté. Les investissements ont servi presque exclusivement à la création de nouveaux emplois; il n'y a pas eu, dans l'ensemble, de substitution du capital au travail et l'intensité de capital ne s'est pas accrue. De faibles investissements ont souvent permis de replacer dans le processus de production des installations complètes préexistantes; le coefficient de capital moyen a diminué alors que le taux d'accroissement de la productivité restait très élevé.

De 1955 à 1960, années qui peuvent être considérées comme une période de consolidation, la physionomie est quelque peu différente. Le taux de chômage s'est considérablement réduit, mais on a encore enregistré un important afflux de travailleurs en provenance de la zone soviétique. La progression du nombre des personnes actives s'est modérée, tout en se maintenant à un niveau relativement élevé. Parallèlement, il y a eu substitution du capital au travail et l'intensité de capital a augmenté. Le coefficient moyen de capital n'a que faiblement diminué. Le taux de croissance de la productivité du travail a fléchi.

De 1960 à 1965, période d'intensification de l'activité, les données de base de l'expansion économique se sont à nouveau modifiées. La situation est devenue de plus en plus tendue sur le marché du travail. L'immigration de travailleurs en provenance de la zone soviétique s'est tarie et n'a été que partiellement relayée par l'apport de main-d'oeuvre étrangère. L'accroissement de l'effectif de la population active s'est fortement ralenti. Parallèlement, il y a eu substitution du capital au travail et l'intensité de capital a marqué un accroissement plus sensible. Par contraste avec les années précédentes, le coefficient de capital a augmenté; mais le taux de croissance de la productivité du travail a continué à se réduire légèrement.

8. Si, se plaçant dans la variante maximale, on part de l'hypothèse que les conditions de l'expansion économique ne se modifieront pas fondamentalement, dans la République fédérale, de 1965 à 1970, mais que l'expansion économique sera un peu moins dynamique, on peut tirer les conclusions suivantes.

Les tensions continueront de s'aggraver sur le marché du travail; les investissements sociaux de l'Etat augmenteront dans une proportion plus forte; la substitution du capital au travail jouera sans doute un rôle encore plus important et l'intensité de capital s'accroîtra dans une plus large mesure. Les répercussions des investissements sur le rajeunissement du parc d'équipement seront probablement un peu plus faibles, de même que les effets de rationalisation qui en découlent. Le coefficient moyen de capital progressera dans la même proportion environ que pendant la période 1960-1965. Compte tenu de ces circonstances, il faut s'attendre à ce que le taux de croissance de la productivité du travail continue également à diminuer quelque peu.

La mobilité de la main-d'oeuvre devrait plutôt fléchir légèrement dans les années à venir, car les employeurs hésiteraient à licencier la main-d'oeuvre temporairement inactive, par crainte de ne pouvoir plus tard reconstituer leurs effectifs. L'effet structurel de la mobilité de la main-d'oeuvre sur la croissance de la productivité ne devrait donc être guère plus sensible qu'au cours des cinq dernières années.

Dans la variante supérieure, et pour les raisons exposées ci-dessus, le taux d'accroissement annuel moyen du produit intérieur brut à prix constants par travailleur occupé a donc été estimé comme suit:

	1955/50 = + 6,6 %
	1960/55 = + 4,5 %
	1965/60 = + 4,2 %
(estimation)	1970/65 = + 4,0 % (par excès)

Si l'on tient compte des modifications de la durée moyenne du travail des personnes actives, le taux de croissance annuelle moyen du produit national réel par heure ouvrée, serait le suivant dans l'hypothèse de la variante supérieure:

	1955/50 = + 6,5 %
	1960/55 = + 5,5 %
	1965/60 = + 5,2 %
(estimation)	1970/65 = + 5,0 % (par excès)

9. Lors de l'estimation de l'augmentation de la productivité pour la variante inférieure de la marge de croissance, on a supposé, qu'en raison d'une évolution très affaiblie de la demande comparativement à l'expansion de l'offre, le degré moyen d'utilisation des installations de production disponibles marquerait une diminution nettement plus accentuée que dans le cas de la variante supérieure. Au cas où l'intensité de capital progresserait à peu près autant que dans la variante supérieure, ceci signifierait que le coefficient moyen de capital s'accroît d'une manière relativement plus forte que dans le cas de la variante inférieure et que le taux de croissance annuelle de la productivité du travail est diminué en proportion pour atteindre un peu moins de 3 % par personne occupée, et un peu moins de 4 % par heure ouvrée.

III. L'EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT ET DE SES UTILISATIONS

10. Sur la base des hypothèses présentées, l'intervalle défini ci-dessus pour le taux de croissance moyen du produit national brut à prix constants, se situerait pour 1965-70 entre 2,5 % et 4 % par an. Il convient cependant de rappeler que l'évolution économique effective au cours des cinq prochaines années pourrait fort bien s'effectuer en dehors de cette marge, mais dans ce cas, les conditions exposées précédemment ne seraient très vraisemblablement pas remplies.

11. L'évolution des catégories d'utilisation du produit national brut résulte déjà, en partie, des hypothèses effectuées lors des estimations relatives à l'offre. Au total, dans la variante supérieure de l'intervalle, il est possible de prévoir jusqu'en 1970, un taux d'expansion annuel supérieur à celui de l'ensemble du produit national brut, en ce qui concerne les investissements en biens d'équipement, et inférieur à ce dernier pour les investissements de construction. Pour ceux-ci, il a été admis que les investissements en construction de l'Etat marqueraient - par rapport au produit national brut - une progression plus forte, alors que le développement de la construction industrielle serait nettement ralenti et que la construction de logements n'augmenterait plus guère. On admet que la consommation privée connaîtrait une évolution sensiblement parallèle à celle du produit national brut tandis que la consommation des administrations accuserait un taux de croissance inférieur à la moyenne en raison des conventions comptables particulières dans ce secteur.

Les tendances de l'évolution seraient sans doute différentes dans la variante inférieure. Dans ce cas, les investissements d'équipement ne marqueraient qu'une augmentation relative inférieure à celle de l'ensemble du produit national brut, tandis que les investissements sous forme de construction s'accroîtraient à peu près dans la même mesure, une progression plus forte de la construction publique étant également retenue ici. Alors que la tendance de la consommation privée reste légèrement inférieure à l'évolution générale, notamment en raison de la diminution du nombre des personnes actives, la consommation publique croîtrait à un rythme supérieur à la moyenne dans l'hypothèse de la variante inférieure. Du fait de l'évolution dans l'ensemble plus modérée, de la demande intérieure on a admis que le solde extérieur serait plus important dans l'hypothèse de la variante inférieure que dans celle de la variante supérieure.

IV. LE CHOIX D'UNE HYPOTHESE DE TRAVAIL

12. La projection d'un intervalle de croissance ne constitue pas, à elle seule, une donnée suffisante pour l'élaboration d'analyses particulières concernant les problèmes spécifiques que soulève l'évolution économique à moyen terme - notamment en ce qui concerne l'adaptation à l'évolution économique générale de la gestion financière de l'Etat en matière de dépenses. Si de telles analyses étaient entreprises sur la base des résultats des variantes, soit inférieure soit supérieure, de l'intervalle de croissance, il en résulterait très vite un grand nombre d'alternatives qui rendraient un tel travail inextricable. C'est pourquoi, partant de la prévision relative à l'intervalle de croissance générale jusqu'en 1970, on a élaboré des données supplémentaires pour une nouvelle hypothèse de travail. Lors du choix de cette hypothèse de travail destinée à servir de base pour des analyses particulières, on a admis que les écarts à l'intérieur du "triangle magique" devraient probablement être plus faibles dans l'hypothèse d'un taux de croissance "moyen". On a notamment posé en principe qu'une tension plus faible entre l'offre et la demande entraînerait très vraisemblablement un affaiblissement du taux moyen de la hausse des prix enregistrée jusqu'à présent. L'hypothèse de travail élaborée aux fins d'analyses particulières repose donc sur un taux de croissance moyen de 3,5 par an, jusqu'en 1970, du produit national brut. Sur la base de cette hypothèse on a ensuite estimé les différentes composantes de l'évolution ultérieure de la production et des utilisations du produit national brut. Les résultats des projections de base qui ont abouti au choix de l'hypothèse de travail figurent dans les tableaux 1 et 2. Les résultats obtenus à partir de cette hypothèse de travail sont repris dans les tableaux 3 à 5.

Volume du travail

13. Dans l'hypothèse "moyenne", on a supposé qu'en 1970 le nombre de personnes actives sera exactement le même qu'en 1965. Le mouvement naturel de la population - les taux d'activité spécifique restant constants - devrait se traduire par un recul de 190 000 unités du nombre des personnes actives. Les modifications des taux d'activité ont permis de prévoir une diminution supplémentaire de 160 000 personnes. Cette réduction de 350 000 personnes, au total, sera tout juste compensée, selon l'estimation, par un apport correspondant de main-d'oeuvre étrangère; en moyenne annuelle pour 1970 ce nombre absolu de travailleurs étrangers en République fédérale d'Allemagne s'établirait donc à 1,5 million (v. tableau 3). Dans l'hypothèse de travail on a également prévu une diminution supplémentaire de 1 % par an de la durée moyenne annuelle du travail par personne active. Ces chiffres ayant trait au volume du travail ont été repris par le Groupe d'Etude des perspectives économiques à moyen terme.

Evolution de la productivité

14. Le choix d'un taux de croissance "moyen" en tant qu'hypothèse de travail implique que le degré moyen d'utilisation des capacités de production disponibles devrait être inférieur au cours des cinq prochaines années à celui de la période 1960-1965 même si l'on tient compte de la réduction de la durée du travail. Une telle diminution du degré d'utilisation signifierait que les tensions entre l'offre et la demande - et par suite aussi les prix - seraient plus faibles que jusqu'à présent. Le choix d'un taux de croissance moyen comme hypothèse de travail présuppose donc qu'à l'avenir l'évolution de la demande serait freinée plus fortement que jusqu'à présent par rapport à la croissance de l'offre. Une progression moyenne du produit intérieur brut à prix constants de 3,5 % par an par personne active et de 4,5 % par an, par heure ouvrée (tableau 1) représente à long terme, une évolution encore satisfaisante, notamment par comparaison avec l'expérience d'autres pays. Si l'on fait abstraction de l'accroissement sensible de la productivité en 1964, dû en partie à des conditions particulières, on peut admettre qu'un taux de croissance de la productivité du travail (par personne active) de 3,5 par an pour les prochaines années, se situerait parfaitement dans le cadre de l'évolution observée de 1960 à 1965. En ce qui concerne les relations respectives des deux facteurs de production "capital" et "travail", cette évaluation signifierait que l'intensité de capital croît dans la même mesure que dans la variante supérieure de la marge de croissance, alors que le coefficient de capital progresse un peu plus fortement, en raison du moindre degré d'utilisation des capacités. Les évaluations du

Groupe d'études s'écartent de la variante moyenne, prise ici comme hypothèse de travail, notamment en ce qui concerne l'évolution de la productivité. Sous réserve des différences de conceptions qui rendent difficile une comparaison des deux projections, l'évaluation du Groupe d'études relative à la productivité du travail paraît correspondre plutôt à la variante supérieure de l'intervalle de croissance prévu dans les présentes projections.

Evolution des utilisations du produit national

15. Dans l'hypothèse moyenne - et compte tenu des différences de niveau de la croissance globale - la structure des utilisations du produit national brut ne diffère guère de celle qui est contenue dans les prévisions du Groupe d'experts. Etant donné la situation présente et les perspectives du marché du travail, on a admis que la consommation privée progresserait à un rythme à peine inférieur à celui de l'ensemble du produit national. Les hausses des salaires réels par salarié occupé, devraient être au moins du même ordre de grandeur, sinon plus importantes, que les progrès de la productivité. Pour la masse nette des salaires et traitements (en termes réels), on peut admettre que l'augmentation relative du nombre des salariés occupés neutralise en quelque sorte les effets de la progression fiscale.

Les revenus de transfert, en termes réels également, devraient accuser sensiblement la même évolution que les salaires et traitements. Quant aux revenus privés des indépendants, on estime qu'ils suivront également l'évolution générale des revenus réels. Il est pour le moins douteux que le taux d'épargne des ménages s'accroisse encore notablement, vu son niveau déjà élevé en 1965. Compte tenu de l'ensemble des éléments déterminants de l'évolution de la consommation privée, on admet donc que celle-ci évoluera parallèlement à l'ensemble du produit national.

L'hypothèse relative à l'augmentation de la consommation publique coïncide avec celle du Groupe d'études. En ce qui concerne les investissements publics on escompte également, pour les mêmes raisons que le groupe d'experts, une progression plus que proportionnelle, sans atteindre toutefois la même ampleur. Alors que le taux moyen de croissance annuelle des investissements publics est de 8,2 %, l'estimation prise ici comme base prévoit une progression annuelle de 5,5 %. A cet égard, il faut toutefois tenir compte du taux de croissance globale plus faible, dans la projection retenue ici.

En ce qui concerne les investissements fixes des entreprises on pose en principe, comme le Groupe d'étude, un taux annuel de croissance de 3,7 %; la progression sera donc aussi proportionnellement supérieure à celle du produit national brut. En ce qui concerne les investissements sous forme de construction de logements; on s'attend non pas à une stagnation totale, comme l'admet le groupe d'experts, mais à un taux de croissance faible, de 1 % par an. Cette hypothèse se fonde sur le fait que l'assainissement des villages et des vieux quartiers des villes jouera un rôle plus important dans les années à venir. Ces différentes hypothèses conduisent pour l'ensemble de la formation brute de capital fixe, à un taux de croissance sensiblement voisin de celui du produit national brut.

Pour dégager l'ordre de grandeur du solde des échanges extérieurs, on n'a pas essayé de formuler des hypothèses distinctes sur l'évolution des exportations et des importations. On s'est ici basé sur l'hypothèse que la République fédérale remplit ses obligations internationales (aide au développement, etc.) non seulement par des versements en espèces, mais également par des dons en nature. Ceci revient à dire que la République fédérale met à la disposition du reste du monde des produits représentant en valeur 1 % environ du produit national brut. On n'a pas tenté de tenir compte sous une forme quelconque du problème de l'évolution future des termes de l'échange.

TABLEAUX

R. F. ALLEMAGNE

Tableau 1. Evolution de l'offre globale
(Taux de variation annuel moyen en %)

Période considérée	Produit intérieur brut (aux prix de 1954)	Emploi	Produit par personne occupée (productivité du travail)
1950 - 1955 (1)	+ 9,5	+ 2,7	+ 6,6
1955 - 1960 (1)	+ 6,3	+ 1,7	+ 4,5
1960 - 1965 (2)	+ 4,8	+ 0,6	+ 4,2
1965 - 1970 (2) variante supérieure	+ 4,0	+ 0,1	+ 3,9
1965 - 1970 variante inférieure	+ 2,5	- 0,3	+ 2,8
1965 - 1970 (2) Hypothèse moyenne retenue	+ 3,5	+ 0,0	+ 3,5

1) territoire fédéral, à l'exclusion de la Sarre et de Berlin-Ouest
2) territoire fédéral, y compris la Sarre et Berlin-Ouest

Tableau 2

Evolution des utilisations du
produit national brut

1965 - 1970

(aux prix de 1965)

Année ou Période considérée	Produit na- tional brut	Consom- mation privée	Consomma- tion publi- que	Investis- sements bruts (stocks com- pris)	Formation brute de ca- pital fixe	Equipe- ments	Construc- tions	Varia- tions des stocks	Solde exté- rieur	
										mrds DM (1965)
1965	448,6	255,6	69,2	124,3	118,8	57,9	60,9	+ 5,5	- 0,5	
1970	546,8	310,3	82,8	149,7	145,0	73,7	71,3	+ 4,7	+ 4,0	
variante supérieure	508,7	287,1	79,3	136,8	132,4	63,9	68,5	+ 4,4	+ 5,5	
Hypothèse de travail	533,5	303,0	80,5	145,1	140,5	70,6	69,9	+ 4,6	+ 5,0	
indices (1965 = 100)										
1970	122	121	120	120	122	127	117	.	.	
variante supérieure	113	112	115	110	112	110	113	.	.	
Hypothèse de travail	119	119	116	117	118	122	115	.	.	
Moyenne des variations annuelles en %										
1965-70	+ 4,0	+ 4,0	+ 3,7	+ 3,8	+ 4,1	+ 5,0	+ 3,2	.	.	
variante supérieure	+ 2,5	+ 2,4	+ 2,8	+ 1,9	+ 2,2	+ 2,0	+ 2,4	.	.	
variante inférieure	+ 3,5	+ 3,5	+ 3,1	+ 3,1	+ 3,4	+ 4,1	+ 2,8	.	.	
Hypothèse de travail	100	57,0	15,4	27,7	26,5	12,9	13,6	1,2	- 0,1	
Pourcentage du produit national brut										
1965	100	57,0	15,4	27,7	26,5	12,9	13,6	1,2	- 0,1	
1970 :	100	56,7	15,1	27,4	26,5	13,5	13,0	0,9	0,7	
variante supérieure	100	56,4	15,6	26,9	26,0	12,6	13,5	0,9	1,1	
variante inférieure	100	56,8	15,1	27,2	26,3	13,2	13,1	0,9	0,9	
Hypothèse de travail										

R.F. ALLEMAGNE

Evolution de la Population active disponible (1965-70)

Tableau 3

- Hypothèse moyenne retenue -

moyenne annuelle (en milliers)

Période considérée	Personnes actives	Travailleurs étrangers	Mouvement naturel de la population	Variations des taux d'activité	dont : variation résultant			
					de la scolarité	de l'invalidité anticipée	de l'activité des personnes âgées	de l'activité des femmes
1965	27.153	1.114						
1970	27.153	1.464						
Modifications 1966-1970	+ 0	+ 350	- 190	- 160	- 225	+ 20	- 25	+ 70

Utilisation du produit national brut (aux prix de 1965)

Tableau 5

- Hypothèse moyenne retenue -

	en mrds DM						
	Territoire fédéral non compris la Sarre et Berlin-Ouest				Territoire fédéral y compris la Sarre et Berlin Ouest		
	1950	1955	1960	1960	1960	1963	1965
1. Consommation privée	88,39	134,	182,48	195,39	229,34	253,60	303,00
2. Consommation publique	26,63	35,10	46,93	50,07	66,25	69,20	80,50
3. Formation brute de capital fixe	31,03	55,77	80,17	84,60	100,42	118,80	140,50
- Equipements	13,41	25,55	37,42	39,34	47,67	57,90	70,60
- Constr. des entreprises	17,62	30,22	42,75	45,26	52,75	60,90	69,90
- Constructions de logements	5,66	8,38	12,34	13,17	14,64	16,90	19,10
- Construction des Administrations Publiques	8,71	14,78	19,27	20,39	22,43	25,90	27,20
4. Variations de stocks	3,25	7,06	11,14	11,70	15,68	18,10	23,60
	+ 4,54	+ 6,46	+ 9,16	+ 9,80	+ 1,11	+ 5,50	+ 4,60
Utilisation intérieure finale (1 - 4)	150,59	231,33	318,74	339,86	397,12	449,10	528,50
6. Solde extérieur	+ 2,69	+ 9,30	+11,85	+ 9,73	+ 5,43	- 0,50	+ 5,00
- Exportations	14,99	39,85	72,20	65,17	77,56	91,10	.
- Importations	12,30	30,55	60,35	55,44	72,13	91,60	.
7. Produit national brut	153,28	240,63	330,59	349,59	402,55	448,60	533,50

b. COMMENTAIRES DU GROUPE SUR LA PROJECTION DU MINISTERE
FEDERAL DE L'ECONOMIE

La projection établie par le Ministère fédéral de l'Economie a été soumise par la Commission au Groupe d'Etude des Perspectives à moyen terme pour sa réunion des 21 et 22 janvier 1966, et a donné lieu à un large échange de vues en présence d'un fonctionnaire compétent de ce Ministère.

Cette projection repose essentiellement sur des hypothèses d'évolution de l'offre qui, tant pour le volume de main-d'oeuvre que pour la productivité, diffèrent de celles retenues dans la projection des experts allemands du Groupe. La demande a été ajustée à l'évolution de l'offre ainsi calculée, comme dans la projection des experts.

Dans la projection du Ministère fédéral de l'Economie, les hypothèses relatives au volume de la main-d'oeuvre s'appuient - notamment pour l'immigration de travailleurs étrangers - sur de nouvelles évaluations officielles qui n'étaient pas encore disponibles lorsque la projection des experts avait été établie. Les experts allemands ont tenu compte de ces évaluations fondées sur les données relatives à l'immigration en 1965, pour réviser leur propre projection. Pour l'évolution de la durée du travail, ils ont supposé une réduction annuelle de 1,2 % par an qui tient compte de l'allongement des congés et qui se rapproche de l'hypothèse correspondante dans la projection du Ministère de l'Economie.

Pour l'évolution de la productivité, cette dernière s'est fondée sur une progression sensiblement moins rapide au cours de la période considérée. Elle a retenu en effet une hypothèse d'accroissement annuel de 3,5 % pour la productivité annuelle (4,5 % pour la productivité horaire); les taux d'accroissement correspondants dans la projection des experts seront respectivement de 4,2 % et de 5,4%.

Bien entendu, les techniques de projection utilisées nécessitent que l'évolution de la demande à prix constants soit ajustée à celle de l'offre, l'écart dans les taux de progression du produit global, pour lesquels le taux de croissance annuel est de 3,5 % dans la projection du Ministère contre 4,2 % dans la projection des experts, entraîne un écart comparable pour l'évolution de la demande finale.

De l'avis du groupe, cette divergence semble provenir essentiellement d'une différence de conception dans l'établissement même des deux projections.

La projection du Ministère de l'Economie, dans la mesure où elle aboutit à un taux de croissance sensiblement inférieur à ceux correspondant aux tendances récentes, suppose une certaine politique volontariste visant à freiner l'expansion spontanée de la demande; celle des experts par contre s'est efforcée de définir les perspectives d'évolution qui leur paraissaient probables. Il est d'ailleurs utile pour interpréter correctement ce point, d'ajouter que pour le Ministère de l'Economie, les chiffres proposés correspondent à une évolution moyenne à l'intérieur d'un intervalle, des taux de croissance possibles à moyen terme; leur relative prudence s'explique aussi par leur mission première qui est de servir aux projections à moyen terme de finances publiques en cours d'élaboration dans la République fédérale.

Le Groupe d'étude des perspectives économiques à moyen terme a pris acte des termes dans lesquels se présentent les différences entre les deux projections. L'examen de ces différences supposerait une analyse des mesures de politique économique envisagées, de leur influence sur l'évolution de la demande globale et des répercussions sur les prix et les salaires d'un excédent de la demande sur l'offre. Le Groupe d'étude ne s'estime pas en mesure de procéder à une telle analyse dans l'état actuel des informations dont il dispose.

2. F R A N C E

<u>Plan</u>	<u>Page</u>
1. Population totale et population active	48
2. Formation des ressources	51
3. Utilisation du produit intérieur brut	54
4. Correspondance entre les taux de croissance globaux figurant dans ce rapport et dans le Vème Plan français	55
5. Conclusions	56
Tableaux	57

F R A N C E

Hypothèses sur lesquelles se fondent les projections

La projection française présentée ici correspond à l'état au mois d'octobre 1965 des travaux préparatoires du Vème Plan.

Cette projection n'a pu incorporer certaines modifications introduites dans l'esquisse soumise en novembre au Parlement. Les différences correspondantes ne remettent pas en cause la signification et le contenu de la projection. En outre, les agrégats sont présentés ici dans l'optique du produit national et non dans celle de la production utilisée dans les travaux du plan français, ce qui implique des différences de définitions et de nomenclatures.

1. Population totale et population active

La projection de la population totale est effectuée sur la base d'hypothèses de mortalité décroissante et de fécondité constante. En ce qui concerne les mouvements migratoires, malgré la faible tension qu'impliquent les projections, des niveaux relativement élevés d'immigration ont été maintenus. Cette hypothèse est fondée sur le fait que l'équilibre de l'emploi ne se juge pas au niveau global, mais qu'en France, comme ailleurs dans d'autres pays européens, certains courants d'immigration sont nécessaires pour pourvoir aux emplois pour lesquels le recrutement de main-d'oeuvre nationale est particulièrement difficile. En outre, la période 1965-1970 restera encore, dans les pays africains d'expression française, caractérisée par un net sous-emploi ce qui justifie le maintien des courants traditionnels d'immigration.

La détermination de la population active en 1970 se fait en deux étapes : sur la base des recensements de 1954 et de 1962, on a effectué d'abord une projection tendancielle de la population active; ensuite on est passé de cette population active tendancielle à la population employée en tenant compte : des militaires du contingent, du chômage frictionnel, et d'un terme correctif qui peut être considéré comme traduisant l'effet de la situation conjoncturelle du marché du travail sur les comportements d'activité.

Le calcul de la population active tendancielle est effectué compte tenu du passage au cours du Vème Plan, de 14 à 16 ans de l'âge de la scolarité obligatoire, en extrapolant les taux d'activité par âge selon les hypothèses suivantes (les extrapolations étant calculées sur la base des recensements de 1954 et 1962) :

- pour la population âgée de moins de 25 ans, la proportion de la population non scolaire, pour une année donnée, décroît à taux annuel constant. De 1954 à 1962, pour l'ensemble des individus ayant achevé leurs études, les taux d'activité sont restés stables pour le sexe masculin et ont crû pour le sexe féminin. On a admis dans la projection que ces tendances se maintiendraient.
- pour la population masculine âgée de plus de 25 ans, le taux d'activité est pratiquement stable et voisin de 1 entre 25 et 55 ans. Son niveau en 1962 est conservé pour la projection. Au-dessus de 55 ans, les variations relatives admises sont les mêmes que celles observées entre 1954 et 1962 (augmentation de 55 ans à 60 ans, faible diminution de 60 à 65 ans, diminution plus nette au-delà de 65 ans).
- pour la population féminine âgée de plus de 25 ans, les taux de 25 à 32 ans en 1970 sont obtenus par extrapolation de l'évolution des taux par âge entre 1954 et 1962. Pour les tranches d'âge de 32 à 60 ans, la projection est basée sur l'hypothèse que la variation relative du taux d'activité entre 1962 et 1970 est, pour chaque génération d'âge recensée en 1962, la même que celle observée entre 1954 et 1962 pour la génération d'âge correspondante recensée en 1954. Au-dessus de 60 ans, l'hypothèse est la même que pour les hommes.

Le chiffre de population active obtenu par cette méthode a été ensuite corrigé pour tenir compte des particularités des deux années de recensement ayant servi de base à l'extrapolation : en effet, le premier des deux recensements a été exécuté en période de basse conjoncture. L'extrapolation pure et simple à partir de ces deux points aurait conduit à surestimer les taux d'activités (et donc la population active) en 1970. Le chiffre de population active en 1970 indiqué dans le tableau tient compte de la correction pour éliminer cet effet.

On opère le passage de la population active tendancielle à la population employée suivant les hypothèses retracées par le tableau ci-dessous pour le chômage et les effectifs du contingent :

Désignation	Effectifs en milliers (moyenne annuelle)		
	1954	1962	1970
1. Population active tendancielle			21 020
2. Ajustement à l'offre d'emploi			- 260
3. Population active totale	19 620	19 750	20 760
4. Chômage	- 310	- 230	- 350
5. Contingent	- 310	- 510	- 245
6. Militaires de carrière stationnés à l'étranger	- 125	- 120	- 25
7. Population active occupée en France (1)	18 875	18 890	20 140
(1) Ces chiffres diffèrent de ceux utilisés dans le rapport et dans le tableau de la page 65 de l'annexe I En effet, la population occupée au sens du présent rapport inclut l'effectif des militaires du contingent et des militaires de carrière stationnés à l'étranger			

Le chômage fixé à 350 000 personnes actives environ et correspondant pour la majeure partie au chômage "frictionnel" résultant des délais dont s'accompagnent nécessairement les changements d'emploi, serait ainsi légèrement accru par rapport à ces dernières années.

D'autre part, les caractéristiques de l'équilibre économique tel qu'il est envisagé en 1970 ont conduit à prendre en compte une légère détente sur le marché du travail se traduisant par une baisse de certains taux d'activité. Cet "ajustement à l'offre d'emploi" qui vient en déduction du chiffre obtenu dans le cadre d'une perspective tendancielle en période de conjoncture normale et qui a été évalué à 260 000 personnes environ, correspondrait au fait que certains jeunes retarderaient leur entrée dans la vie active, que certaines femmes ne chercheraient pas à prendre une activité professionnelle ou certains retraités une activité d'appoint. De tels phénomènes ont déjà été enregistrés dans le passé lors de conjonctures similaires.

Répartition par branches de population active

En ce qui concerne l'agriculture, la diminution globale de la population retenue de 1962 à 1970 s'effectue à un taux égal à celui observé entre 1954 et 1962. L'hypothèse adoptée conduit à admettre l'évolution suivante des effectifs en milliers :

<u>1954</u>	<u>1962</u>	<u>1970</u>
5 007	3 745	2 830

- Pour le personnel des administrations et les gens de maison, les taux de variation seraient les mêmes entre 1962 et 1970 que de 1954 à 1962. La croissance plus rapide nécessaire dans le domaine de l'enseignement est compensée par une stabilité des effectifs des militaires de carrière.
- La répartition des effectifs restant disponibles entre l'industrie et les services est effectuée par branche en fonction de la structure de la demande finale ainsi que de l'évolution et des niveaux des productivités.

2. Formation des ressources

Les perspectives de production agricole sont déterminées sur la base de l'évolution passée, notamment des superficies et des rendements pour la production végétale, les niveaux sont pratiquement indépendants des effectifs. Pour cette branche, la productivité apparaît comme une résultante et non comme un facteur déterminant la croissance.

Pour l'industrie et les services, de 1962 à 1970, les taux de croissance de la productivité par personne active observés entre 1954 à 1962, sont corrigés sur la base de l'évolution comparée de la durée du travail; en outre, une réduction d'environ un demi-point de taux annuel de croissance est admise pour tenir compte des conditions nouvelles de l'équilibre économique au cours du Vème Plan.

La durée du travail est passée de 44h 8/10 en 1954 à 46 h en 1962, tandis que le nombre de semaines de congé passait de 2 à 3 en 1956. Entre 1962 et 1970, le nombre de semaines de congé est porté de 3 à 4 (changement intervenu en 1963 et 1964), et la durée hebdomadaire moyenne du travail est supposée se réduire à 44 h $\frac{1}{2}$. Cette réduction moyenne apparaît faible et ne correspond pas aux revendications des syndicats ouvriers, mais l'évolution souhaitée du niveau de vie de la population ne semble pas devoir inciter à des réductions plus importantes de la durée du travail dans le cadre des hypothèses prudentes retenues pour l'évolution de la population active et de la productivité. Une évolution plus favorable dans ce domaine pourrait avoir pour contrepartie une durée de travail plus faible.

En ce qui concerne la productivité horaire, il a été admis que les rythmes de croissance de 1962 à 1970 seraient un peu plus faibles que de 1954 à 1962. Ce ralentissement des progrès de productivité résulterait d'un ajustement à l'offre d'emploi dans le cadre de la politique économique envisagée au cours du Vè Plan pour réaliser une expansion à un rythme de 5% par an sans hausse excessive des prix. On a donc supposé une certaine détente sur le marché du travail, avec une utilisation des facteurs de production moins intense en moyenne que dans le passé.

Le tableau suivant décrit pour l'ensemble de l'économie et par grande branche, l'évolution attendue de la productivité horaire et de la productivité par personne active de 1962 à 1970 et au cours du Vème Plan par référence aux évolutions observées dans le passé récent (1960-1965) et plus ancien (1954-1962).

Evolution de la valeur ajoutée horaire et par homme/année en 3 branches

Branches	Taux de croissance annuels moyens en %			
	1962-54	1970-62	1965-60	1970-65
<u>Valeur ajoutée horaire</u>				
Industrie	5,2	4,5	4,4	4,5
BTP	3,3	4,1	3,7	4,6
Services	4,0	3,4	3,9	3,4
<u>Valeur ajoutée par homme/année</u>				
Agriculture	5,9	4,8	4,3	5,6
Industrie	5,3	3,9	3,7	4,4
BTP	3,7	3,3	3,6	3,8
Services	3,8	2,7	3,5	2,7
Ensemble des branches	5,4	4,0	4,3	4,4

Ce tableau fait apparaître tant pour l'industrie que pour les services un ralentissement d'un peu plus d'un demi point des progrès de productivité horaire (1) de 1962 à 1970 par rapport à la période de référence 1954-1962. Comme il a été annoncé ci-dessus, la comparaison entre les périodes 1960-1965 et 1965-1970 n'a qu'une signification partielle en raison des caractéristiques conjoncturelles de l'année 1965 et du caractère encore provisoire de certaines des estimations. En ce qui concerne l'industrie, cette comparaison fait apparaître une grande stabilité en moyenne du rythme de croissance de la productivité horaire de 1960 à 1970. L'évolution attendue de la durée hebdomadaire du travail et de la durée des congés payés conduit par contre à un profil très discontinu pour la productivité par homme/année. En ce qui concerne les services, la comparaison fait apparaître un ralentissement du rythme de croissance de la productivité horaire au cours du Vème Plan par rapport à 1960-1965, ralentissement qui s'explique entièrement en raison du caractère exceptionnellement élevé de la croissance au cours des années 1961 et 1962.

Formation du produit intérieur brut

La valeur ajoutée de l'agriculture en 1970 est obtenue à partir d'une projection directe des productions et des consommations intermédiaires.

Pour l'industrie et les services, le niveau global en 1970 résulte des hypothèses retenues pour la population active et pour la croissance de la productivité.

Le produit des administrations publiques est déterminé en retenant pour chaque grande catégorie d'agents le montant du traitement moyen relatif à cette catégorie en 1960. La différence d'ailleurs faible entre l'évolution des effectifs et celle du produit résulte principalement du développement de l'enseignement.

(1) Compte tenu de gains de productivité corrélatifs à la réduction de la durée du travail de 1962 à 1970, gains supposés compenser les effets de cette réduction en moyenne à concurrence de 25% de celle-ci.

3. Utilisation du produit intérieur brut

a. Consommation des administrations

La consommation des administrations incorpore certains objectifs notamment dans le domaine militaire et dans celui de l'enseignement et les prévisions concernant les dépenses courantes; la projection est effectuée sur la base d'une ventilation fonctionnelle des dépenses publiques.

b. Formation brute de capital fixe

Les investissements directement productifs sont déterminés par trois méthodes différentes selon les branches :

- évaluations directes

sur la base de projets ou d'objectifs de capacité de production et d'amortissement des installations existantes, ceci en ce qui concerne l'énergie, la sidérurgie, le bâtiment et les travaux publics, ainsi que les transports.

- utilisation des taux d'investissement par rapport à la valeur ajoutée

observés dans le passé dans les secteurs où les considérations financières sont déterminantes, et pour lesquelles la liaison entre croissance et investissements est faible; c'est le cas de l'agriculture, du commerce et de l'industrie textile.

- coefficients de capital marginaux

utilisés pour les autres branches d'activité

La construction de logements correspond à un objectif considéré comme souhaitable, et jugé possible sur la base de l'évolution récente.

Les investissements administratifs correspondent aux objectifs dans le domaine social et dans ceux de l'enseignement et de l'infrastructure. Comme pour la consommation publique, une ventilation fonctionnelle est utilisée.

c. Consommation des ménages

Le niveau global de la consommation privée est déterminé comme un solde entre les ressources disponibles et les autres emplois de la production. On s'est toutefois donné pour règle de maintenir une croissance de la consommation privée entre 1965 et 1970 qui ne soit pas inférieure de plus de trois points à celle de la production intérieure brute au cours

de la même période. La projection des revenus permet de s'assurer que ce niveau est compatible avec des hypothèses acceptables en matière de distribution de revenus et d'épargne.

L'évolution des loyers résulte d'une projection portant séparément sur les logements anciens et les logements nouveaux - chacune des catégories étant comptabilisée sur la base des taux de location pratiqués en 1960. Ces taux sont appliqués à l'ensemble des logements, locatifs ou non.

d. Echanges extérieurs

Les importations sont déterminées sur la base d'élasticités constatées dans le passé par rapport à la production intérieure brute ou pour certaines matières premières en fonction du développement attendu des branches utilisatrices.

Le total des exportations constitue un objectif permettant d'obtenir une balance des paiements équilibrée aux prix courants à partir d'hypothèses sur les autres postes de cette balance (notamment l'aide extérieur) ainsi que sur l'évolution des termes de l'échange.

Un contrôle de vraisemblance de ce commerce extérieur, et particulièrement des exportations, est effectué à partir de la projection de matrices des échanges mondiaux par grandes zones, et pour quelques grands groupes de produits. Il est admis que la part de la France dans les échanges de la CEE par zone et par produit, n'est susceptible que de faibles variations : cet examen conduit à quelques ajustements des projections initiales.

4. Correspondance entre les taux de croissance globaux figurant dans ce rapport et dans le Vème Plan français

Les travaux français se réfèrent habituellement à la notion de production intérieure brute, n'utilisant celle de produit intérieur que pour les besoins des organismes internationaux; pour la période 1960-1970, l'évolution de ces deux grandeurs présente des taux de croissance légèrement différents (l'écart étant de l'ordre de 0,1 à 0,2% en faveur de la production intérieure brute). Cette cause de divergence explique l'écart entre le taux de croissance annuel de 5,0% retenu entre 1960 et 1970 dans les travaux du cinquième plan et le taux de 4,9% qui apparaît dans les chiffres utilisés dans le Rapport.

5. Conclusions

La projection proposée correspond à une projection prudente, tant en ce qui concerne les perspectives de population active, que pour ce qui regarde la croissance attendue de la productivité et la répartition de la production entre les diverses catégories d'emploi.

Si ces hypothèses prudentes ont été retenues pour l'évolution de l'économie française de 1965 à 1970, c'est qu'il est apparu que des objectifs plus ambitieux, notamment dans le domaine des investissements publics, auraient conduit à des mouvements de revenus et à des circuits de financement notablement différents de ceux qui furent observés dans le passé. La réalisation d'un tel objectif n'apparaît possible dans la stabilité des prix, que si l'on suppose une politique des revenus réussie. Or, bien qu'on ne se heurte pas à des difficultés décisives à moyen terme dans ce domaine, la mise en place d'une telle politique exige de longs délais qui porteront vraisemblablement sur une partie importante de la période couverte par le cinquième plan.

T A B L E A U X

FRANCE

1. Démographie et Emploi

En milliers de personnes

	1950-1955	1955-1960	1960-1965	1965-1970
1. Population totale				
Population en début de période	41.836	43.428	45.684	48.800
Accroissement naturel	1.400	1.470	1.570	1.650
Immigration (dont CEE)
Emigration (dont CEE)
Solde migratoire (dont CEE)	+ 192	+ 786	+ 1.546	+ 740
Population en fin de période	43.428	45.684	48.800	51.190

	1950	1955	1960	1963	1965	1970
2. Population active	19.493	19.638	19.721	19.990	20.100	20.760
a) Frontaliers
b) Chômage	271	283	240	260	325	350
3. Emploi total	19.222	19.355	19.481	19.730	19.775	20.410
a) Agriculture	5.438	4.847	4.029	3.625	3.370	2.830
b) Industrie	6.704	6.970	7.224	7.606	7.740	8.140
c) Services	7.080	7.538	8.228	8.499	8.665	9.440
dont						
- Administrations publiques	(2.545)	(2.238)	(2.620)	(2.508)	(2.595)	(2.770)
- Gens de maison + OSBL	(.)	(580)	(525)	(493)	(465)	(440)
4. Durée du travail (Indices)	.	.	100,0	.	99,0	97,0

FRANCE

2. Formation du P.I.B.

En milliards de Ffr. aux prix de 1960

	1950	1955	1960	1963	1965	1970
Produit intérieur brut aux prix du marché	190,46	235,09	296,19	346,03	374,03	475,77
a) Agriculture (1)	21,20	24,27	27,85	28,10	29,03	31,13
b) Industrie (1)	82,45	104,59	137,57	163,27	175,62	227,57
c) Services (1)	84,64	102,94	125,80	145,86	158,11	195,62
dont						
- Logement	(6,49)	(7,33)	(9,22)	(10,59)	(11,47)	(15,73)
- Administrations publiques	(21,08)	(23,05)	(25,88)	(27,57)	(28,50)	(32,75)
- Gens de maison + OSBL	(3,82)	(4,04)	(4,70)	(5,56)	(6,10)	(7,25)
d) Droits et taxes sur importations	2,17	3,29	4,97	8,88	11,27	21,45

(1) La consommation intermédiaire de services des banques et des assurances par les entreprises a été ventilée par branches sur la base de la répartition fournie pour 1959 par les tableaux "Entrées-Sorties" établis pour l'Office Statistique des Communautés Européennes, en tenant compte de l'évolution de la structure par branches du produit intérieur brut.

FRANCE

3. Utilisations finales du P.I.B. et du P.N.B.

En milliards de Ffr. aux prix de 1960

	1950	1955	1960	1963	1965	1970
1. Consommation privée intérieure	122,24	156,03	188,19	227,57	243,45	303,97
a) Biens et services	118,42	151,99	183,50	222,01	237,35	296,72
b) Salaires	3,82	4,04	4,69	5,56	6,10	7,25
2. Consommation publique	26,73	32,62	37,97	42,78	45,74	56,98
a) Biens et services	5,65	9,57	12,09	15,21	17,24	24,23
b) Salaires	20,76	22,71	25,52	27,13	27,95	32,00
c) Revenus imputés et amortissements	0,32	0,34	0,36	0,44	0,55	0,75
3. F.B.C.F.	31,93	40,48	55,24	70,33	82,22	106,74
a) Investissements direct. productifs	23,83	24,93	35,07	44,28	48,42	63,40
b) Logements	5,12	10,78	13,89	17,40	23,34	27,38
c) Investissements publics	2,98	4,77	6,28	8,65	10,46	15,96
4. Variations de stocks	+ 5,57	+ 1,98	+ 7,07	+ 4,20	+ 2,40	+ 7,10
5. Dépenses intérieures	186,47	231,11	288,47	344,88	373,81	475,02
6. Solde extérieur apparent	+ 3,99	+ 3,98	+ 7,72	+ 1,15	+ 0,22	+ 0,75
a) Exportations (dont C.E.E.)	18,72 (.)	24,52 (6,50)	34,78 (10,44)	40,34 (15,55)	47,61 (19,85)	76,80 (37,80)
b) Importations (dont C.E.E.)	16,76 (.)	22,81 (5,53)	31,38 (9,18)	43,76 (15,78)	52,40 (19,13)	83,15 (34,60)
c) Solde des utilis. des services (dont C.E.E.)	+ 2,03 (.)	+ 2,27 (.)	+ 4,32 (+ 0,60)	+ 4,57 (+ 0,73)	+ 5,01 (+ 0,83)	+ 7,10 (+ 1,10)
7. Produit intérieur brut	190,46	235,09	296,19	346,03	374,03	475,77
8. Solde revenus des facteurs	- 0,38	+ 0,31	+ 0,03	+ 0,62	+ 0,64	+ 0,80
a) Exportations	0,85	1,46	1,69	2,17	2,51	3,00
b) Importations	1,23	1,15	1,66	1,55	1,87	2,20
9. Produit National Brut	190,08	235,40	296,22	346,65	374,67	476,57

3. ITALIE

Plan

	<u>Page</u>
1. Observations générales	62
2. Objectifs	62
3. Population active et distribution de l'emploi	63
4. La formation des ressources	64
5. Utilisation des ressources	65
6. Distribution territoriale des ressources et de l'emploi	67
7. Epargne et investissements	68
<u>Remarques méthodologiques</u>	69
- Démographie et emploi	69
- Formation et utilisation des ressources	70
Tableaux	71

3. I T A L I E

1. Observations générales

Les projections à 1970 des agrégats italiens sont fondées sur les objectifs définis par le Programme quinquennal de développement 1965-69, approuvé par le Conseil des Ministres le 29 janvier 1965.

La procédure complexe de consultations précédant la présentation du Programme au Parlement a pratiquement couvert la totalité de la première année de la période de réalisation. En outre, l'évolution conjoncturelle peu favorable qui s'est réalisée en 1964 et 1965 a rendu nécessaire une mise au point des chiffres relatifs à l'année 1965, surtout en ce qui concerne l'augmentation du revenu, la formation de capital, l'emploi et les relations économiques avec l'extérieur. Dans ce cadre, le gouvernement italien a présenté au Parlement le 29 octobre 1965 la "Note complémentaire au Programme de développement économique 1965-1969 pour la période quinquennale 1966-1970".

La projection présentée ici pour l'Italie tient compte des modifications apportées par la "Note complémentaire" bien que celles-ci ne visent ni les objectifs ni les hypothèses fondamentales du plan.

Les indications contenues dans le texte qui suit se réfèrent, tant en ce qui concerne la formation des ressources qu'en ce qui concerne les emplois; à l'année de base 1965 et à l'année terminale 1970, alors que la Note complémentaire et le Programme présentent des évaluations relatives à l'ensemble du quinquennat considéré par la programmation.

2. Objectifs

Les objectifs de longue période du plan italien sont les suivants:

1. assurer à l'économie italienne un taux élevé de développement global, en vue de réaliser les conditions de plein emploi de la main-d'oeuvre;
2. réduire progressivement les déséquilibres existant dans le système productif:
 - a. déséquilibre entre revenu moyen dans l'agriculture et revenu moyen dans les autres secteurs
 - b. déséquilibre entre le Centre-Nord et le Mezzogiorno.

Ceci impliquera d'une part l'absorption par les secteurs non-agricoles de l'accroissement naturel de la population active ainsi que de la main-d'oeuvre devenue excédentaire dans l'agriculture, d'autre part la localisation dans les régions sous-développées du Mezzogiorno d'un pourcentage des disponibilités de main-d'oeuvre occupées dans l'industrie et dans les services nettement plus élevé que dans le passé.

3. Pourvoir à une meilleure satisfaction des besoins collectifs par augmentation des emplois et des infrastructures à caractère social.

3. Population active et distribution de l'emploi

La projection à 1970 de la population totale, soit 53 millions d'unités, résulte d'un taux d'accroissement annuel moyen prévu de 0,6 % par an, à peu près égal à celui de la décennie précédente.

Il est prévu que pour la période 1965-70 le solde des courants migratoires devra se réduire de 40 %, l'hypothèse fondamentale étant que ce solde s'annulera au cours d'une période allant jusqu'en 1976.

Un certain nombre d'hypothèses ont été formulées quant aux taux d'activité de la population pendant les prochaines années, principalement en relation avec une généralisation plus poussée de l'exécution de l'obligation scolaire, une tendance à la réduction des différences régionales des taux d'activité spécifiques et plus particulièrement un alignement du taux d'activité féminin du Sud sur celui des régions du Nord.

En ce qui concerne les disponibilités de main-d'oeuvre on a estimé dans le programme qu'elles augmenteront à un taux annuel moyen de 0,6 %, soit 600 mille unités entre 1965 et 1970 ; par ailleurs, il a été retenu que le taux de chômage en voie de réduction ne devra pas dépasser 3 % de la population active. L'emploi total devrait ainsi s'accroître pendant la durée du programme de 780 000 unités à un taux annuel moyen d'environ 0,80 % ; en 1970 il s'élèverait à 20,4 millions.

L'accroissement total de l'emploi devra être obtenu moyennant une réduction de l'emploi agricole d'environ 780 000 unités pendant la période 1966-1970 et la création d'emplois dans les secteurs non-agricoles d'environ 1 500 000 unités.

On peut ainsi évaluer la répartition de l'emploi par grands secteurs pour les années 1965 et 1970 sur la base des données du tableau suivant:

Tableau 1

Répartition de l'emploi par grands secteurs

Secteurs	1965		1970		Indice de variation (1965=100) 1965-1970
	milliers d'unités	en % du total	milliers d'unités	en % du total	
Agriculture	4 950	25,3	4 250	20,9	85,8
Industrie	7 990	40,8	8 930	43,8	111,8
Services	6 640	33,9	7 180	35,3	107,4
Emploi total	19 580	100,0	20 360	100,0	104,0

4. La formation des ressources

En ce qui concerne la formation des ressources internes, le Programme italien a retenu deux objectifs. Le premier prévoit un accroissement du revenu national brut de 5 % par an, inférieur à celui qu'a connu l'Italie entre 1958 et 1963 (6 %). Le ralentissement peut être expliqué par la réduction du taux de croissance de l'offre de travail et par la situation conjoncturelle qui caractérisait le pays au moment de l'élaboration du Programme.

L'autre objectif fixé en termes de ressources internes, concerne l'accroissement de la valeur ajoutée de l'agriculture à un taux moyen de 2,8 à 2,9% par an. Ceci implique une croissance des secteurs non-agricoles à un taux de l'ordre de 6 % par an correspondant à un rythme de 7 % par an pour l'industrie et de 4,1 à 4,2 % par an pour les services.

Les objectifs d'emploi et d'accroissement du revenu prévus dans le Programme italien comportent un accroissement de la productivité des secteurs non-agricoles se situant sur la tendance du passé.

Quant à la balance des échanges en biens et services, le but visé par le Programme est d'atteindre une position d'équilibre sur l'ensemble de la période.

Toutefois, en 1965 on a constaté un excédent de plus de 1000 milliards de lires; étant donné que pour 1966 est aussi prévu un excédent considérable, l'objectif précité ne pourra être atteint que partiellement pendant la période 1966-1970 pour laquelle "est prévu, dans la Note Complémentaire" au total un solde positif de la balance des paiements courants d'environ 400 milliards de lires (aux prix de 1963).

5. Utilisation des ressources

La répartition des ressources disponibles pour les différents types d'emplois a été calculée à partir d'une évaluation des investissements nécessaires pendant la période du Programme dans les secteurs directement productifs: agriculture, industrie et services.

En ce qui concerne l'agriculture, les investissements, soit 4 350 milliards de lires (aux prix de 1963) pour l'ensemble de la période 1966-1970, ont été calculés sur base analytique. Pour les secteurs de l'industrie et des services, par contre, les investissements ont été évalués sur la base d'un coefficient marginal de capital de 3,1 - 3,2 qui tient compte de l'expérience italienne des dix années antérieures et des modifications de la structure de la production prévues dans le Programme.

On obtient ainsi pour les deux secteurs un chiffre d'investissement de 19 000 milliards de lires aux prix de 1963 pour la période quinquennale 1966-1970. Ce chiffre comprend les investissements dans les chemins de fer et les communications (en sont exclus les investissements pour la construction et les travaux publics).

A la valeur de 19 000 milliards de lires, il faut encore ajouter 500 milliards de lires environ, pour la recherche scientifique et la construction scolaire privée qui sont prévus dans le Programme dans les "emplois sociaux", mais qui dans cet exposé sont compilés comme investissements productifs.

En ce qui concerne les variations de stocks, le Programme italien prévoit pour la période quinquennale une augmentation d'environ 1 400 milliards de lires (aux prix de 1963) sur la base d'une hypothèse d'augmentation des stocks proportionnelle à l'expansion de la production.

Les ressources non destinées aux investissements ont été réparties dans le Programme entre consommation privée et emplois sociaux (consommation et investissements publics) de façon à assurer une augmentation de ces derniers sans réduire de manière sensible la part de la consommation privée dans les ressources intérieures.

En particulier on prévoit une consommation privée s'élevant à 105 250 milliards de lires (aux prix de 1963) et des emplois sociaux de 42 970 milliards de lires répartis en 28 550 milliards de la consommation publique et 14 420 milliards d'investissements publics et logement.

Sur la base des données contenues dans le Programme, il est possible de prévoir pour la période 1965-1970 quel sera le développement résultant; ces chiffres sont rapportés dans le tableau suivant dans lequel figurent aussi les taux moyens d'accroissement de la période précédente.

Tableau 2

Utilisation du produit intérieur brut

Désignation	Taux de croissance composés			Elasticité par rapport au produit intérieur brut		
	1960-1965	1965-1970	1960-1970	1960-1965	1965-1970	1960-1970
Consommation privée	5,7	4,7	5,2	1,12	0,94	1,03
Consommation publique	5,0	5,2	5,0	0,98	1,04	1,00
F.B.C.F.	1,5	10,1	5,7	0,29	2,02	1,13
Investissements productifs	5,6	12,2	5,6	1,11	2,45	1,11
Logement	6,2	1,4	3,8	1,23	0,29	0,75
Investissements publics	1,7	18,4	9,7	0,34	3,68	1,93
Produit intérieur brut	5,1	5,0	5,0	1,00	1,00	1,00

La répartition globale des ressources telle qu'elle ressort du tableau précédent est basée sur le taux d'expansion prévu et sur l'hypothèse que la politique économique, la politique fiscale et l'épargne soient telles que le coefficient d'élasticité de la consommation privée par rapport au produit intérieur brut soit ramenée à un niveau légèrement inférieur à l'unité. Au cas où ce coefficient prendrait une valeur supérieure, le volume des emplois sociaux devrait être réduit en conséquence, afin de maintenir stable celui des investissements directement productifs considéré comme prioritaire.

Si le progrès technique devait entraîner des investissements accrus, il en résulterait une contraction des emplois sociaux. Dans cette hypothèse toutefois, l'augmentation de production découlant de l'intensification du capital permettrait de compenser en partie un tel effet.

Il faut noter que les taux d'accroissements élevés retenus pour la période 1965-1970 pour les investissements productifs (12,2 %) et pour les investissements publics (18,4 %) dépendent dans une large mesure de l'adoption comme année de base de 1965, année de conjoncture défavorable. Les taux d'accroissement relativement plus faibles relevés pour les mêmes agrégats pendant la période précédente 1960-1965 subissent par contre l'influence du choix comme base de l'année 1960, année de conjoncture particulièrement favorable.

6. Distribution territoriale des ressources et de l'emploi

Dans le but d'assurer la répartition territoriale des activités productives de façon plus équilibrée, le Programme prévoit que pendant la période quinquennale 1966-1970, 40 % de la formation brute de capital fixe et des emplois nouveaux dans les secteurs non-agricoles devront être effectués dans le Mezzogiorno. De cette façon, la valeur ajoutée par tête dans l'ensemble des activités économiques dans le Sud devrait augmenter plus rapidement que dans le restant du pays et l'écart de cette valeur par rapport à la moyenne nationale devrait diminuer de 22 % à 16 %.

L'intervention publique sera principalement concentrée dans le cadre d'un certain nombre de "zones de développement global" qui présentent de plus importantes possibilités de développement à cause des conditions géographiques plus favorables, parce que de considérables initiatives privées s'y sont manifestées et parce qu'elles offrent de meilleures possibilités de développement intégré aux différentes activités économiques. Environ 80 % des emplois nouveaux dans l'industrie, prévus dans le Mezzogiorno, seront localisés dans ces zones.

Dans les autres zones du Sud, principalement intérieures et montagneuses, l'intervention aura principalement pour but la mise en valeur économique des ressources locales et la création d'un réseau de communications efficient avec les zones de développement.

7. Epargne et investissements

L'ensemble des investissements dans la période 1966-1970 devrait représenter 39 700 milliards de lires (aux prix de 1963), d'après les prévisions effectuées. Le financement des investissements sera assuré par l'épargne publique (13 % environ) et par l'épargne privée (87 %). La propension privée à l'épargne par rapport au revenu privé disponible devrait être de l'ordre de 25 %, ce qui paraît raisonnable par rapport à la tendance des années précédentes.

Remarques méthodologiques

On a pris comme base les chiffres du Programme pour la période 1965-1969 revus et étendus au quinquennat 1966-1970.

Démographie et emploi

L'évolution de la population présente entre 1950 et 1964 a été retracée sur la base des recensements démographiques de 1951 et 1961 et des mouvements annuels de la population. L'accroissement naturel a été déduit des données des registres d'état civil sur les naissances et les décès, les mouvements migratoires avec l'étranger des données de l'ISTAT sur les émigrations et les rapatriements pour raisons professionnelles ou par appel. Ces derniers chiffres ont été corrigés afin de tenir compte des différences entre les émigrations et les rapatriements, relevés annuellement, d'une part, et le chiffre d'émigration nette résiduelle qui résulte de la comparaison des recensements et du mouvement naturel, d'autre part.

En ce qui concerne les disponibilités de main-d'oeuvre et l'emploi on a utilisé une étude reconstituant les séries historiques de ces agrégats pour les années écoulées.

Pour les années postérieures à 1964, les prévisions ont été élaborées de la façon suivante:

- Pour l'accroissement naturel de la population, l'estimation retenue tient compte des résultats du recensement de 1961.
- En ce qui concerne le mouvement migratoire, on admet comme hypothèse que la forte demande intérieure de travail aboutira à réduire progressivement au cours des prochaines années le flux d'émigration nette (celui-ci devenant nul en 1976); la répartition des courants migratoires entre les différents pays de la CEE d'une part et les pays tiers de l'autre a été effectuée sur la base de l'évolution passée.
- En ce qui concerne l'accroissement des disponibilités de main-d'oeuvre, il faut tenir compte du fait que les prévisions concernant la population ont été effectuées sur une base analytique : par région, par sexe et par classes d'âges de cinq ans. Ceci a permis d'appliquer des taux spécifiques d'activité aux populations de chaque région, sexe et groupe d'âge; leur évolution tient compte de l'augmentation du taux de scolarisation et aussi d'un sensible alignement des taux d'activité des populations méridionales sur ceux des populations des autres régions.

L'évolution de l'emploi dans les différents secteurs économiques a été calculée sur la base des éléments résultant du Programme.

Formation et utilisation des ressources

En ce qui concerne la valeur ajoutée des secteurs et des catégories d'activité économique entre 1950 et 1964, les données adoptées sont celles qui ont été publiées dans "Statistiques des Comptes Nationaux 1950-1961" de l'OCDE et dans le "Bulletin Général de Statistique" de la CEE après conversion des chiffres à prix constants 1960.

Pour les chiffres relatifs à certains postes (intérêts et primes d'assurances au net des subventions courantes à la production) et aux impôts indirects, les valeurs exprimées aux prix de 1960 ont été calculées en appliquant l'indice implicite de prix de l'ensemble des ressources internes brutes.

La somme algébrique des différents postes ne reproduit pas exactement le produit intérieur aux prix du marché. Ceci explique l'existence d'un poste "différences statistiques".

TABLEAUX

ITALIE

1. Démographie et Emploi

En milliers de personnes

	1950- 1955	1955-1960	1960-1965	1965-1970
1. Population totale				
Population en début de période	47.045	48.305	49.760	51.480
Accroissement naturel	1.965	2.057	2.220	1.920
Immigration	460	615	600	400
(dont CEE)	(110)	(210)	(330)	(230)
Emigration	1.165	1.217	1.100	700
(dont CEE)	(255)	(455)	(200)	(400)
Solde migratoire	- 705	- 602	- 500	- 300
(dont CEE)	(145)	(245)	(270)	(170)
Population en fin de période	48.305	49.760	51.480	53.100

	1950	1955	1960	1964	1965	1970
2. Population active	18.960	19.490	19.880	20.280	20.380	20.980
a) Frontaliers
b) Chômage	2.000	1.650	870	520	800	620
3. Emploi total	16.960	17.840	19.010	19.760	19.580	20.360
a) Agriculture	6.880	6.440	5.850	4.960	4.950	4.250
b) Industrie	5.400	6.250	7.330	8.105	7.990	8.930
c) Services	4.680	5.150	5.830	6.695	6.640	7.180
d) ont						
- Administrations publiques	(1.200)	(1.290)	(1.480)	(1.535)	(1.555)	(1.695)
- Gens de maison + OSBL
4. Durée du travail

ITALIE

2. Formation du P.I.B.

En milliards de Lit. aux prix de 1960

	1950	1955	1960	1964	1965	1970
Produit intérieur brut au coût des facteurs	10.153	13.479	17.672	22.030	22.700	29.250
a) Agriculture	2.342	2.773	2.993	3.310	3.410	3.930
b) Industrie	3.057	5.105	7.634	10.120	10.430	14.620
c) Services (1)	4.754	5.601	7.045	8.600	8.860	10.700
dent						
- Logement	(766)	(827)	(933)	(1.045)	(1.075)	(1.230)
- Administrations publiques	(1.356)	(1.505)	(1.912)	(2.145)	(2.200)	(2.630)
Correction (2)	- 198	- 182	- 175	- 360	- 360	- 700
Impôts indirects	1.196	1.783	2.364	3.030	3.120	3.950
Différences statistiques	16	- 140
Produit intérieur brut aux prix du marché	11.167	14.940	19.861	24.700	25.460	32.500
(1) y compris les OSBL et gens de maison						
(2) Intérêts et primes d'assurance au net des subventions courantes à la production						

ITALIE

3. Utilisations finales du P.I.B. et du P.N.B.

En milliards de Lit. aux prix de 1960

	1950	1955	1960	1964	1965	1970
1. Consommation privée	7.883	9.802	12.235	15.890	16.140	20.300
a) Biens et services
b) Salaires
2. Consommation publique	1.423	2.104	2.896	3.520	3.690	4.750
a) Biens et services
b) Salaires
c) Revenus imputés et amortissements
3. F.B.C.F.	1.858	2.917	4.441	5.220	4.780	7.730
a) Investissements directement productifs	1.314	1.863	2.891	3.170	2.800	4.990
b) Logements	323	785	1.101	1.620	1.490	1.600
c) Investissements publics	221	269	449	430	490	1.140
4. Variations de stocks	127	181	305	130	130	320
5. Dépenses intérieures	11.291	15.004	19.877	24.760	24.740	33.100
6. Solde extérieur apparent	- 124	- 64	- 16	- 60	+ 720	- 600
a) Exportations	994	1.678	3.251	4.910	5.820	8.320
(dont C.E.E.)
b) Importations	1.118	1.742	3.267	4.970	5.100	8.920
(dont C.E.E.)
c) Solde des utils. des services
(dont C.E.E.)
7. Produit intérieur brut	11.167	14.940	19.861	24.700	25.460	32.500
8. Solde revenus des facteurs	+ 15	+ 17	+ 76	+ 120	+ 110	+ 150
a) Exportations
b) Importations
9. Produit National Brut	11.182	14.957	19.937	24.820	25.570	32.650

4. PAYS - BAS

<u>Plan</u>	<u>Page</u>
1. Planification à moyen terme aux Pays-Bas	76
2. Caractéristiques des évaluations	77
3. Années de base	78
4. Cohérence des évaluations au niveau macro-économique	79
5. Données de base des évaluations macro-économiques	81
6. Résultats globaux pour 1970	83
Tableaux	86

4. PAYS - BAS

(Note établie par le Bureau Central du Plan)

1. Planification à moyen terme aux Pays-Bas

Le gouvernement avait inséré dans le discours du trône de 1963 la déclaration de principe ci-après :

"Pour les besoins du développement économique, des études seront entreprises, en coopération avec les milieux économiques, en vue d'établir quelles sont pour notre économie dans son ensemble et pour les divers secteurs pris isolément, les perspectives à moyen terme".

Depuis lors, des plans détaillés ont été élaborés; ils ont été approuvés par le Conseil des Ministres au début de 1964.

Cette politique s'est concrétisée à la fois par des études du Bureau Central du Plan, qui occupe à cet égard une position centrale et assume d'ailleurs la responsabilité des prévisions, et par la création d'un certain nombre de groupes de travail par secteurs, afin de permettre des échanges de vue avec les milieux de l'économie.

Quatre groupes de travail (bâtiment, papier, métaux, textiles et chaussures) ont commencé leurs activités au cours des mois écoulés. Trois autres commissions devaient s'y ajouter au cours de l'année 1965 (chimie, denrées alimentaires, transports intérieurs). En pratique, ces groupes de travail comprennent de 10 à 15 membres parmi lesquels figurent un représentant des pouvoirs publics et deux représentants du Bureau Central du Plan.

Cela ne signifie évidemment pas que les prévisions à moyen terme resteront limitées aux branches d'activité précitées. Le Bureau Central du Plan prépare actuellement un modèle couvrant quelque 20 branches d'activité représentant l'ensemble de l'économie; parmi lesquelles figurent celles mentionnées ci-dessus.

Il est possible, en principe, de se contenter d'un modèle relatif aux diverses branches d'activité complété au moyen d'informations reçues des milieux économiques et aussi des pouvoirs publics (au sujet de la politique). Mais il est assez probable que les résultats obtenus pour les différentes branches d'activité - et, par là, les agrégats - restent entachés au début, d'une assez grande marge d'incertitude. C'est pourquoi il a paru souhaitable d'utiliser également les enseignements acquis dans le passé avec la macro-analyse à court terme afin de mettre cette technique - après les adaptations nécessaires - au service de l'analyse à moyen terme.

Dans ces conditions, des évaluations globales basées sur un modèle macro-économique ont été effectuées en premier lieu. Ces évaluations sont présentées dans les tableaux ci-joints (1).

En même temps, des prévisions ont été tentées pour quelques secteurs importants. Les évaluations globales ont été utilisées comme point de départ, ainsi qu'un certain nombre de relations quantitatives disponibles, au stade actuel de l'enquête, pour différentes branches d'activité isolées. En effet, la mise au point du modèle par branches d'activité cité plus haut n'est pas encore achevée.

2. Caractéristiques des évaluations

Lors des discussions sur la planification à moyen terme, le caractère indicatif des évaluations a toujours été mis en évidence. Il a été bien précisé, en son temps, que l'objectif n'était pas un plan pluriannuel liant soit l'économie ou certains secteurs, soit les pouvoirs publics. Il ne saurait s'agir en aucun cas d'un programme impératif fixant au développement économique des orientations rigides, et recourant à des mesures autoritaires.

D'autre part, il serait tout aussi erroné de considérer ces "calculs prospectifs" comme de simples prévisions. L'évolution de la conjoncture à l'étranger constitue, par exemple, un facteur essentiel pour les évaluations. Mais en ce domaine, il n'est pas possible d'établir des prévisions à moyen terme. Pour ce point important, il faut donc partir d'une hypothèse. Aussi, convient-il de souligner l'élément conditionnel que comportent les évaluations: pour que ces évaluations restent valables, il faut que l'hypothèse retenue au départ en ce qui concerne la conjoncture à l'étranger soit vérifiée.

Il y a, par ailleurs, les hypothèses concernant la politique. Elles contribuent, elles-aussi, à conférer aux projections leur caractère conditionnel.

Mais il est difficile, également, de faire des prévisions en ce qui concerne les politiques qui seront suivies, d'autant plus que la période étudiée ne coïncide pas toujours avec les périodes au cours desquelles un gouvernement est normalement en exercice. Néanmoins, la politique forme un élément essentiel de l'ensemble et il convient par conséquent de donner une interprétation aussi réaliste que possible des conceptions ayant cours au sujet de la politique à moyen terme. Actuellement la discussion sur les hypothèses concernant la politique n'a pas encore commencé. Les hypothèses, et par là, les résultats sont encore provisoires à cet égard. Ils pourront probablement être remplacés d'ici peu par des indications ayant un caractère plus définitif.

(1) cf. page 87

En résumé, les projections à moyen terme ne constituent pas un programme impératif et ne fixent pas d'objectifs à l'économie. Elles constituent plutôt un pronostic - conditionnel - basé sur une évolution hypothétique de la conjoncture extérieure et sur une interprétation aussi exacte que possible de la politique à long terme suivie.

Cette politique impliquant la réalisation de certains objectifs, même s'ils ne sont formulés qu'en termes globaux, ainsi que la mise en oeuvre de certains instruments pour la réalisation de ces objectifs, il n'est évidemment pas possible de dénier à ces évaluations, notamment sur le plan macro-économique, un certain élément de planification.

3. Années de base

Le choix de 1965 comme année de base a pour effet de conférer à la situation conjoncturelle de cette année, et peut-être à quelques facteurs accidentels, une certaine importance en ce qui concerne la comparaison entre 1970 et 1965. Un exemple trivial serait celui d'une bonne ou d'une mauvaise récolte; mais la situation de la demande en 1965 - demande légèrement excédentaire d'après les prévisions - représente aussi un facteur en raison duquel la comparaison entre 1965 et 1970 n'est pas entièrement représentative de l'évolution structurelle. Cela résulte du fait que les projections pour 1970 sont considérées comme s'appliquant à une année à évolution conjoncturelle normale, c'est-à-dire moyenne. Il n'est évidemment pas possible de prédire dans quelle mesure l'année 1970 sera caractérisée effectivement par une demande excédentaire ou une demande insuffisante.

Un autre point mérite une attention particulière: la projection ne porte que sur la seule année 1970. L'évolution au cours de la période intermédiaire est ignorée. D'une manière générale, on peut se représenter l'évolution au long de la période comme le résultat d'une croissance régulière, avec certaines corrections toutefois pour tenir compte des distorsions conjoncturelles observées au cours de l'année de base.

Si la période intermédiaire reste, cependant, pour l'instant en dehors de l'étude, cela ne signifie pas pour autant qu'il en sera toujours ainsi. Dans une phase ultérieure, il sera probablement fait appel à un modèle retraçant l'évolution année par année et donnant ainsi une réponse plus précise à la question de savoir comment la situation finale de la période de 5 ans peut être atteinte. Lorsque les travaux - qui sont actuellement au "stade du laboratoire"- auront progressé jusqu'à ce point, une intégration optimale de l'analyse à court terme et de l'analyse à moyen terme aura évidemment été obtenue.

4. Cohérence des évaluations au niveau macro-économique

Il a déjà été signalé que les projections macro-économiques partaient d'un modèle. Cette méthode permet de vérifier aisément la valeur des variantes proposées relativement à la prévision obtenue au cours d'une première phase de calcul. Les relations entre les variables de ce modèle peuvent être décrites *grosso modo* comme suit:

Il y a, en premier lieu, l'offre de main-d'oeuvre en 1970. Elle dépend en grande partie de facteurs démographiques, donc exogènes. A cet égard, il est possible d'admettre que la participation à la vie professionnelle active des classes d'âge les plus jeunes et les plus anciennes tendra à diminuer en termes relatifs. En revanche, la participation du groupe des femmes de 20 à 55 ans au processus de production augmentera, bien que l'abaissement de l'âge moyen au moment du mariage ait une incidence en sens contraire.

L'offre de main-d'oeuvre ne représente toutefois pas un facteur entièrement exogène. En effet, l'immigration de travailleurs varie en fonction des tensions enregistrées sur le marché de l'emploi. Les taux de participation à la vie professionnelle ne sont d'ailleurs pas entièrement indépendants de l'évolution économique.

Il serait peu logique de considérer l'offre de main-d'oeuvre - même en partie - comme une variable endogène si l'on admet à priori une situation de plein emploi pour 1970, c'est-à-dire une situation où les taux normaux de chômage se situeront aux environs de $1\frac{1}{2}$ à 2 %. Aussi n'en est-il nullement question. Il a semblé préférable, en principe, de laisser aux projections pour 1970 le soin d'indiquer dans quelle mesure les tensions observées sur le marché du travail peuvent ou non s'accroître à moyen terme.

Le niveau du chômage en 1970 ne fait donc pas l'objet d'une hypothèse mais résulte de la différence entre l'offre de main-d'oeuvre, dont il a été question à l'alinéa précédent, et de la demande de main-d'oeuvre. Cette demande de main-d'oeuvre est censée dépendre non seulement du volume de la production et du progrès technique, mais aussi de l'évolution du salaire réel qui, étant donné les possibilités de substitution du capital et de la main-d'oeuvre, détermine également la combinaison du capital et de main-d'oeuvre qui sera finalement choisie.

Le salaire réel est défini comme le quotient du salaire nominal par le niveau des prix. Il a été admis que l'évolution du salaire nominal dépend de la pénurie de main-d'oeuvre et de l'évolution de la productivité; pour l'évolution des prix, il est tenu compte non seulement des éléments traditionnels des coûts, mais aussi de l'intensité relative de la demande. Les prix à l'exportation présentent la particularité de suivre jusqu'à un certain niveau les prix étrangers.

L'évolution des salaires et des prix et l'expansion du volume de la production (étudiée ci-après) conditionnent le revenu national nominal et sa répartition entre les salaires et les autres revenus. Cela permet d'établir, pour une charge fiscale donnée et un niveau déterminé des revenus de transfert, la fraction des ressources disponibles qui doit être affecté à la consommation privée. Les ressources restantes peuvent être utilisées pour les dépenses publiques, -considérées comme une donnée indépendante, - pour les investissements autonomes dans la construction de logements, pour la réalisation d'un certain excédent de la balance des paiements courants et pour les investissements dans les entreprises. Dans cet ordre d'idées, l'expansion des investissements des entreprises au cours de la période étudiée ici paraît limitée par les ressources d'épargne disponibles s'il est admis par ailleurs que la politique monétaire réussira à réaliser l'équilibre de la balance des paiements, ce qui implique un certain excédent au titre des paiements courants. Ce seront alors les investissements qui, en même temps que l'accroissement de l'emploi et les variations éventuelles de la durée du travail, détermineront principalement l'expansion du volume de la production.

L'excédent de la balance des paiements courants mentionné ci-dessus, correspond également, par définition, à la différence entre la valeur des importations et la valeur des exportations. Cette dernière grandeur dépend globalement du commerce mondial et des niveaux relatifs des prix et aussi de certains facteurs relevant de l'offre (gaz naturel). Les importations enfin, dans la mesure où il s'agit de produits de base, sont fonction du volume de la production. Lorsqu'il s'agit de produits finis, il y a un rapport avec la demande finale, les niveaux relatifs des prix et les réductions des droits de douane. Ces dernières sont évidemment très importantes dans le cadre de la CEE et concernent surtout les biens de consommation importés.

Ce sont là les liaisons selon lesquelles s'articulent globalement les évaluations. Les données internes sont constituées par les hypothèses concernant la politique, la durée du travail et l'accroissement de la population active. Le volume du commerce mondial et le niveau des prix étrangers représentent les données externes.

5. Données de base des évaluations macro-économiques

Comme le montrent les explications fournies au paragraphe précédent, les évaluations pour 1970 reposent, en premier lieu, sur une série de données externes. Celles-ci concernent :

- a. L'évolution des importations mondiales, après pondération pour tenir compte de la distribution géographique des exportations néerlandaises. D'après les estimations, les importations mondiales augmenteront d'environ 7 % en volume chaque année. A moyen et long terme, l'élasticité des exportations néerlandaises par rapport à ces importations mondiales se situe légèrement au-dessus de 1. Si les rapports de prix restent inchangés, les exportations néerlandaises pourront donc progresser d'un peu plus de 7 % en volume. Du fait de certains aspects internes de l'offre (gaz naturel), ce pourcentage atteindrait 7,5.
- b. L'évolution des prix étrangers. Il est prévu que les prix des produits de base se stabiliseront à un niveau un peu inférieur à celui de 1965 et que les prix des produits finis importés continueront à augmenter conformément à la tendance observée au cours des années écoulées.

Les prix des produits concurrençant les exportations néerlandaises, donc les prix à l'exportation des pays concurrents, semblent également devoir continuer leur mouvement ascendant. Il est assez difficile d'expliquer l'évolution de ces prix dans le passé, car il est possible d'observer, en plus de l'influence des prix des produits de base et des coûts de main-d'oeuvre (1) un facteur négatif assez important relevant de la tendance fondamentale. De ce fait, l'extrapolation à 1970 se ramène à une progression de 3 % seulement, contre 1 % pour le niveau global des prix à l'importation. Ces extrapolations ne sont évidemment pas indépendantes de l'hypothèse concernant l'évolution du commerce mondial et celle-ci n'est valable que sous réserve d'une évolution favorable de la conjoncture à l'étranger.

Les explications ci-dessus avaient trait aux données externes. Les données internes concernent :

a. La durée du travail

Il a été supposé que la durée du travail serait à nouveau réduite. Il est estimé que cette réduction se situera aux environs de 6% et se traduira, soit par une diminution d'une demi-heure de la durée quotidienne du travail, soit sous la forme d'un allongement des congés. Ce taux de 6 % constitue un taux officiel. En pratique, la réduction sera sans doute plus faible. Elle est évaluée à 5 %, ce qui se traduirait par une perte de production de l'ordre de 3 %.

b. L'accroissement naturel de la population active

D'après les prévisions les plus récentes du Bureau central de statistiques, cet accroissement est évalué à 295.000 personnes pour la période de cinq ans. Cette estimation tient compte de certaines modifications affectant la tendance fondamentale pour ce qui est de la fraction de la population active que représentent les divers groupes de la population.

c. Le volume de la construction de logements qui, d'après les programmes existants, doit augmenter de 35% en 5 ans (compte tenu de l'amélioration de la qualité).

d. La hausse autonome des prix à la consommation privée.

Elle est évaluée à 4 %; elle s'explique à raison de 1% par des mesures de la C.E.E. relatives à des produits agricoles, de 1% par des hausses de loyers et de 1 ½ % par les augmentations des impôts indirects prévues dans le budget 1966/67.

(1) Les charges de main-d'oeuvre sont définies comme le quotient de la masse salariale par le volume de la production.

e. Le niveau des dépenses publiques

Une certaine progression par rapport au revenu national a été supposée pour l'ensemble des collectivités publiques, c'est-à-dire pour l'Etat et les collectivités subordonnées pris ensemble; cet accroissement relatif est surtout imputable aux dépenses d'investissements qui, d'après les prévisions devraient connaître un vigoureux essor.

f. La charge fiscale totale

Il a été supposé qu'elle équivaudrait à la proportion que représentent les dépenses publiques totales par rapport au revenu national.

g. La balance des transactions courantes

L'excédent a été chiffré pour 1970 à 1,25% du revenu national nominal de la dite année, c'est-à-dire à environ un milliard deux cent florins (1,2 milliards de Fl.)

Il s'agissait la des données internes. Il convient de souligner une nouvelle fois qu'elles font encore l'objet de discussions et doivent par conséquent, être considérées comme provisoires.

6. Résultats globaux pour 1970

Ces résultats sont résumés dans les tableaux ci-joints. Ceux-ci comportent également des chiffres pour des années de base antérieures ce qui permet de comparer les projections avec l'évolution à long terme observée dans le passé. Cette rétrospective présente d'autant plus l'intérêt que l'évolution au cours de la période 1965/70 sur laquelle portent les projections n'est pas entièrement représentative du développement structurel : étant donné la situation conjoncturelle qui a caractérisé l'année de base (cf. à ce sujet le par. 3).

Les évaluations montrent qu'au cours de la période 1965/70 l'accroissement de la production des entreprises pourrait atteindre en moyenne 4,9% par an, soit un taux d'accroissement annuel comparable à celui observé au cours des dix dernières années. Il convient de rappeler, à cet égard, l'hypothèse retenue en ce qui concerne la réduction de la durée du travail qui a pour effet de diminuer encore le pourcentage cité (1)

Les perspectives sont donc favorables en ce qui concerne la poursuite de l'expansion, notamment sous l'influence des tendances à la rationalisation et grâce à la mise en exploitation des gisements de gaz naturel.

(1) De 0,6%, étant donné que la perte de production consécutive à la réduction du travail est évaluée à 3% du total.

La progression de 4,9% de la production du secteur des entreprises va de pair avec un accroissement de 1,3% du niveau de l'emploi. Il semble que la pénurie de main-d'oeuvre pourrait s'atténuer quelque peu. Mais c'est là une conclusion assez téméraire car le chômage ~~correspond~~ à l'écart entre deux grandeurs globales, l'offre et la demande, ce qui suscite facilement des erreurs d'appréciation.

Si la pénurie de main-d'oeuvre devait réellement s'atténuer quelque peu, il ne serait pas illogique de supposer qu'au cours de la période étudiée ici les salaires nominaux augmentent moins vite qu'au cours des cinq années écoulées. Mais il est probable qu'ils dépasseront à nouveau l'accroissement de la productivité du travail évaluée à 3,6 par an. Cela conduirait, évidemment, à des hausses de prix qui pourraient toutefois être moins marquées qu'au cours de la période 1960/65.

En effet, pendant cette période, la part des salaires dans le revenu national a fortement augmenté. Cette évolution ne se poursuivra sans doute que partiellement. Cela implique en même temps que la progression des salaires réels au cours des années à venir ne différera guère de celle de la productivité du travail (3,6% par an), abstraction faite de l'amélioration des termes d'échange. Une répartition inchangée du revenu national entre les revenus salariaux et les autres revenus peut contribuer à limiter l'accroissement de la consommation privée et à développer l'épargne privée par rapport au revenu national. Là aussi il s'agit d'une évolution qui est en contraste assez net avec l'évolution enregistrée au cours de la période 1960/65. Pour l'évolution de la consommation, la charge fiscale joue également un rôle. Etant donné que la fraction du revenu national que représentent les dépenses publiques totales augmente quelque peu, il est supposé également que la charge fiscale moyenne s'aggravera légèrement, passant d'un peu plus de 26% en 1965 à près de 27% en 1970.

Si la progression de la consommation privée reste, dans ces conditions, quelque peu en deçà de celle du produit national, c'est l'évolution inverse qui l'emporte, notamment en ce qui concerne les investissements publics et la construction de logements. Les investissements des entreprises progresseraient de 5,7% par an en volume, c'est-à-dire à un rythme plus rapide que la production des entreprises.

Les importations de biens continueront à progresser nettement plus vite que la production. Mais cette remarque s'applique davantage encore aux exportations de marchandises, qui, en cinq ans, augmenteraient de 48% en volume.

Il y a en outre, une légère tendance à l'amélioration des termes de l'échange, ce qui facilite la réalisation de l'excédent de la balance des paiements courants dont on souhaite qu'il atteigne 1,25% du revenu national en 1970. Il faut signaler aussi, et c'est là un élément essentiel, que l'on s'attend à ce que les prix à l'exportation ne dépassent pas ceux pratiqués par les pays concurrents.

Vues globalement, les perspectives pour 1970 ne sont pas défavorables, quoique certaines nouvelles hausses de prix ne soient pas improbables. Par rapport à l'évolution des cinq dernières années, les différences paraissent moins sensibles si la comparaison porte sur l'évolution au cours des années 1955-1960 (cf. tableaux).

TABLEAUX

PAYS-BAS

1. Démographie et Emploi

En milliers de personnes

	1950-1955	1955-1960	1960-1965	1965-1970
1. Population totale				
Population en début de période	10.114	10.751	11.487	12.291
Accroissement naturel	750	773	760	879
Immigration (dont CEE)	218 .	256 .	296 .	310 .
Emigration (dont CEE)	331 .	293 .	252 .	250 .
Solde migratoire (dont CEE)	- 113 (- 7)	- 37 (- 2)	+ 44 (- 3)	+ 60 (- 5)
Population en fin de période	10.751	11.487	12.291	13.230

	1950	1955	1960	1963	1965	1970
2. Population active	3.865	4.049	4.191	.	4.543	4.838
a) Frontaliers (net)	.	.	+ 2	.	- 10	- 10
b) Chômage	80	53	49	.	38	50
3. Emploi total	3.785	3.996	4.144	.	4.495	4.778
a) Agriculture	533	489	429	.	356	310
b) Industrie	1.532	1.647	1.714	.	1.890	2.019
c) Services	1.720	1.860	2.001	.	2.249	2.449
dont						
- Administrations publiques	(392)	(469)	(493)	(.)	(516)	(545)
- Gens de maison + OSBL
4. Durée du travail (Indices)	.	.	100	.	94	89

PAYS-BAS

2. Formation du P.I.B.

En millions de Fl. aux prix de 1960

	1950	1955	1960	1963	1965	1970
Produit intérieur brut aux prix du marché	26.610	34.430	42.350	46.750	53.310	66.750
a) Agriculture	2.690	3.110	3.790	3.330	3.710	4.140
b) Industrie	10.880	14.450	18.770	21.280	25.250	33.840
c) Services	13.040	16.870	19.790	22.140	24.350	28.770
dont						
- Logement	(990)	(1.120)	(1.270)	(1.370)	(1.450)	(1.660)
- Administrations publiques	(3.160)	(3.820)	(4.150)	(4.440)	(4.580)	(4.920)
- Gens de maison + OSBL	(.)	(.)	(.)	(.)	(.)	(.)
d) Droits et taxes sur importations

PAYS-BAS

3. Utilisations finales du P.I.B. et du P.N.B.

En millions de Fl. aux prix de 1960

	1950	1955	1960	1963	1965	1970
1. Consommation privée intérieure	16.900	20.020	24.220	29.050	32.660	39.670
a) Biens et services
b) Salaires
2. Consommation publique	4.100	5.570	5.800	6.630	6.860	7.980
a) Biens et services	940	1.750	1.660	2.210	2.280	3.060
b) Salaires	2.930	3.510	3.730	3.930	4.020	4.260
c) Revenus imputés et amortissements	230	310	410	490	560	660
3. F.B.C.F.	5.780	7.890	10.070	11.460	14.070	19.360
a) Investissements directement productifs	3.570	5.190	6.510	7.550	8.910	11.760
b) Logements	1.210	1.380	1.810	1.810	2.610	3.520
c) Investissements publics	1.000	1.320	1.750	2.100	2.550	4.080
4. Variations de stocks	1.420	670	1.420	680	880	1.300
5. Dépenses intérieures	28.200	34.150	41.510	47.820	54.470	68.310
6. Solde extérieur apparent	.	.	+ 840	.	- 1.160	- 1.560
a) Exportations	.	.	15.940	.	22.660	33.540
(dont CEE)
b) Importations	.	.	17.630	.	26.640	38.620
(dont CEE)
c) Solde des utilisations des services	.	.	2.530	.	2.820	3.520
(dont CEE)
7. Produit intérieur brut	26.610	34.430	42.350	46.750	53.310	66.750
8. Solde revenus des facteurs	+ 140	+ 560	+ 380	+ 600	+ 810	+ 810
a) Exportations
b) Importations
9. Produit National Brut	26.750	34.990	42.730	47.350	54.120	67.560

5. BELGIQUE

Plan

	<u>Page</u>
Remarque préliminaire	91
Hypothèses sur lesquelles se fondent les projections	91
1. Population active	91
2. Formation des ressources	92
3. Utilisation du produit intérieur brut	93
Remarques méthodologiques	93
Tableaux	95

5. BELGIQUE

REMARQUE PRELIMINAIRE

Les chiffres établis pour la Belgique sont basés sur les données de la comptabilité nationale (1953-1964) et sur les estimations de la situation économique en 1965 telles qu'elles sont reprises dans le projet de budget économique pour 1966. On notera que les chiffres relatifs aux années 1964 et 1965 sont provisoires.

D'autre part aucune décision n'a encore été prise au niveau gouvernemental concernant le choix du taux de croissance de la période 1966-1970.

Le Bureau de Programmation Economique a, dans le cadre de la préparation du deuxième programme d'expansion économique, proposé au Gouvernement trois variantes de croissance correspondant respectivement aux taux annuels moyens de croissance du P.N.B. de 4,5%, 4 %, 3,5%. Les chiffres présentés pour la Belgique dans le présent rapport sont ceux qui correspondent au modèle macro-économique de croissance au taux de 4% l'an pour les années 1966 à 1970.

Hypothèses sur lesquelles se fondent les projections

La croissance en termes réels du Produit Intérieur Brut de la Belgique a été la suivante entre 1960 et 1965 :

1961	5,0 %
1962	5,1 %
1963	5,4 %
1964	5,6 %
1965	3,0 %

Pour cette période quinquennale, le taux de croissance annuel moyen s'établit à 4,5 % environ

1. Population active

Pendant la période 1961-1965, la population active disponible a augmenté d'environ 135.000 unités. L'augmentation prévue pour la période 1966-1970 est d'environ 100.000 unités. Cette estimation repose sur la prévision de l'évolution démographique par classe d'âge et par sexe, ainsi que sur un certain nombre d'hypothèses concernant l'évolution des taux d'activité

(diminution des taux d'activité masculine de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans, légère augmentation des taux d'activité masculine entre 25 et 60 ans, diminution des taux d'activité masculine au-dessus de 60 ans, augmentation sensible des taux d'activité féminine surtout de 20 à 40 ans).

Enfin, on a supposé le maintien d'un solde migratoire positif cependant inférieur à ce qui a été réalisé pendant la période 1961-1965.

L'augmentation de l'emploi sera donc moins importante : 0,6% par an en moyenne pour la période 1966-1970, contre 1,1 % par an pour la période 1961-1965. Ce ralentissement de l'évolution du volume de l'emploi est normal si l'on tient compte du fait que le chômage qui existait en 1960 est en 1965 largement résorbé.

2. Formation des ressources

Pendant la période 1961-1965 l'accroissement annuel moyen de la productivité du travail (calculé par homme/année) a été de 3,4 %. Si cette tendance se maintient pour la période 1966-1970, le taux de croissance de l'économie belge calculé en fonction des disponibilités globales de travail pourrait se situer aux environs de 4 % l'an. L'hypothèse sous-jacente à cette évolution est cependant que la durée du travail ne diminuera pas dans une mesure plus importante qu'au cours de la période 1961-1965 (réduction de 2 % entre 1960-1965 de la durée moyenne du travail pour la majorité des travailleurs salariés). Les possibilités de transferts de main-d'oeuvre vers les secteurs les plus productifs étant relativement limitées, l'évolution de la productivité du travail paraît directement liée au volume des investissements qui diffusent le progrès technique dans l'économie.

La période 1961-1965 a été caractérisée par rapport aux années antérieures par une augmentation de la part des investissements productifs dans le P.I.B.

On constate cependant depuis 1963 un plafonnement au volume des investissements productifs ; leur proportion dans la production des entreprises passe de 14,5% en 1963 à 13 % en 1965.

Le modèle de croissance établi par le B.P.E. dans le cadre de la variante 4 % pour la période 1966-1970 part de l'hypothèse suivant laquelle les investissements productifs devraient augmenter seulement au même rythme que la production. On suppose donc que le maintien du taux d'investissements

productifs de 13 % par rapport à la production des entreprises serait suffisant. Compte tenu du plafonnement des investissements productifs depuis 1963 et de la faible progression escomptée pour 1966 (2,5 %), il paraît prudent de considérer que pour réaliser le taux de croissance annuel de 4 % du P.N.B. pour la période 1966-1970, l'objectif d'un accroissement parallèle (4 %) des investissements productifs est un minimum.

3. Utilisation du Produit intérieur brut

L'évolution de la demande extérieure a été particulièrement favorable pendant la période 1961-1965 caractérisée à la fois par le franchissement d'étapes importantes dans la réalisation du Marché commun et par une expansion économique rapide de l'ensemble de la Communauté (environ les 2/3 des exportations belges). Les exportations belges de marchandises ont, pendant la période, augmenté deux fois plus vite que la production nationale. Les importations, elles aussi, ont augmenté deux fois plus vite que la consommation nationale. La poursuite de la réalisation internationale plus poussée qui en résultera, permettent de penser que la relation entre les dépenses intérieures et les importations se maintiendra.

L'équilibre extérieur requerra donc également le maintien de la même relation entre la croissance et la production et celle des exportations.

Le maintien de la position compétitive de l'économie belge sera un élément décisif de la croissance des prochaines années. Une détérioration des coûts relatifs compromettrait les chances de maintenir un taux de croissance proche du taux de croissance réalisé pendant la période 1961-1965.

Il faut signaler enfin que les chiffres communiqués se rapportant aux utilisations finales intérieures correspondent aux premières hypothèses de travail élaborées sur la base du modèle d'exploration dont les caractéristiques sont définies ci-après.

REMARQUES METHODOLOGIQUES

1. Les projections belges reposent sur un modèle d'exploration ouvert semi-formalisé, à 7 secteurs d'activité.

On entend par là que les chiffres résultent d'un modèle économétrique qui permet de dégager, de façon cohérente, les implications de certaines options sur l'avenir. L'orientation du modèle correspond précisément à un certain nombre de domaines de la politique économique (productivité)

de la main-d'oeuvre, investissements productifs, exportations et importations, dépenses publiques, taux d'épargne) qu'il y a lieu d'éclairer.

Enfin, si la formalisation du modèle a pu porter un certain nombre de ces relations, exprimées sous forme mathématique, elle n'a pas été complète, et certains points du modèle ont encore fait l'objet d'un traitement empirique.

2. L'hypothèse de départ repose sur l'estimation de la croissance possible en fonction de la population active occupée à une date future et de la productivité moyenne vraisemblable.

Le produit intérieur qui en découle est ventilé côté emploi à partir d'hypothèses de travail sur les emplois des administrations (consommation et investissements) et le solde extérieur apparent.

Les investissements productifs (endogènes) sont calculés par itération à partir d'un petit modèle de production qui retrace les liens entre investissements, dépréciation, progrès technique, main-d'oeuvre et production. La Consommation intérieure des ménages apparaît comme un solde. Des fonctions de dépenses linéaires permettent d'obtenir la consommation privée intérieure par fonction et secteurs d'activité.

3. Chaque agrégat est ventilé en sept secteurs (agriculture, énergie, construction, autres industries, logement, administrations, autres services) sur base de tableaux input-output. Le point d'appui est l'année 1965 (estimation du budget économique, aux prix de 1960).

Les productions et les valeurs ajoutées correspondantes - aux prix 1960 - sont obtenues à l'aide d'un multiplicateur matriciel (technique d'input-output).

TABLEAUX

BELGIQUE

1. Démographie et Emploi

En milliers de personnes

	1950-1955	1955-1960	1960-1965	1965-1970
1. Population totale				
Population en début de période	8.653,6	8.896,2	9.178,2 ⁽¹⁾	9.503,0
Accroissement naturel	201,7	237,1 ⁽¹⁾	192,8 ⁽²⁾	196,0
Immigration
(dont CEE)
Emigration
Solde migratoire	40,9	44,9	132,0	85,0
Population en fin de période	8.896,2	9.178,2 ⁽¹⁾	9.503,0 ⁽²⁾	9.784,0

	1950	1955	1960	1963	1965	1970
2. Population active	3.468	3.542	3.525	3.569	3.660	3.760
a) Frontaliers	- 41	- 37	- 53	- 58	- 57	- 52
b) Chômage complet	174	139	120	65	62	52
3. Emploi total	3.253	3.365	3.352	3.446	3.541	3.656
a) Agriculture	368	310	257	229	208	178
b) Industrie	1.510	1.551	1.522	1.588	1.612	1.635
c) Services	1.375	1.504	1.573	1.629	1.721	1.843
dont						
- Administrations publiques	(295)	(390)	(397)	(418)	(434)	(473)
- Gens de maison	(107)	(109)	(120)	(117)	(120)	(110)
4. Durée du travail (Indices)	107,4	106,8	100	98,9	97,6	90,4

(1) Données non corrigées. Au recensement du 31.12.61, on a constaté une surestimation de population calculée de quelque 39.000 personnes

(2) Y compris la correction provenant des résultats du recensement de 1961.

BELGIQUE

2. Formation du P. I. B.

En milliards de Fb. aux prix de 1960

	1950	1955	1960	1963	1965	1970
Produit intérieur brut aux prix du marché	.	496,0	565,8	.	706,2	861,5
a) Agriculture	.	30,3	36,6	.	36,8	41,0
b) Industrie	.	210,0	236,1	.	302,2	375,0
c) Services (1)	.	255,7	293,1	.	367,2	445,5
dont						
- Logement	(.)	(38,5)	(40,5)	(.)	(42,1)	(44,1)
- Administrations publiques	(.)	(43,8)	(53,3)	(.)	(73,4)	(96,7)
- Gens de maison	(.)	(6,8)	(7,6)	(.)	(8,5)	(9,5)
d) Droits et taxes sur importations

(1) Y compris les gens de maison et personnel des OSBL

BELGIQUE

3. Utilisations finales du P.I.B. et du P.N.B.

En milliards de Fb. aux prix de 1960

	1950	1955	1960	1963	1965	1970
1. Consommation privée intérieure (tourisme non compris)	.	343,1	392,3	.	470,9	565,1
a) Biens et services
b) Salaires
2. Consommation publique	.	58,4	71,4	.	96,1	126,1
a) Biens et services
b) Salaires
c) Revenus imputés et amortissements
3. F.B.C.F.	.	88,8	106,5	.	131,7	160,0
a) Investiss. directement productifs	.	55,1	64,9	.	80,5	98,0
b) Logements	.	22,2	29,3	.	32,9	35,7
c) Investissements publics	.	9,5	12,3	.	18,3	26,3
4. Variations de stocks	.	- 0,7	- 0,2	.	- 3,4	4,0
5. Dépenses intérieures	.	489,6	570,0	.	695,3	855,2
6. Solde extérieur apparent	.	+ 6,4	- 4,2	.	+ 10,9	+ 6,3
a) Exportations
(dont C.E.E.)
b) Importations
(dont C.E.E.)
c) Solde des utilisations des services
(dont C.E.E.)
7. Produit intérieur brut	.	496,0	565,8	.	706,2	861,5
8. Solde revenus des facteurs	.	11,2	6,8	.	5,0	4,0
a) Exportations
b) Importations
9. Produit National Brut	.	506,2	572,6	.	711,2	865,5

LUXEMBOURG

	<u>Page</u>
Hypothèses sur lesquelles se fondent les projections	100
1. Population active	100
2. Formation des ressources	102
3. Utilisation du produit intérieur brut	104
Annexe méthodologique	107
1. Population active	107
a) Population totale	107
b) Population occupée totale	108
c) Population occupée par secteur	109
2. Formation des ressources	110
3. Utilisation du produit intérieur brut	112
Tableaux	114

LUXEMBOURG

HYPOTHESES SUR LESQUELLES SE FONDENT LES PROJECTIONS

Les projections relatives à la situation économique au Grand-Duché de Luxembourg en 1970 ont été établies dans une perspective allant de 1960 à 1970, comme évolution de caractère structurel.

Sur base des estimations faites dans le cadre des budgets économiques, le taux moyen annuel de croissance pour la période de 5 ans (1961-1965), se situe entre 2 et 3%. Toutefois la révision de la comptabilité nationale ne permet pas de se faire une idée très précise de ce que sera la valeur des principaux agrégats de la comptabilité nationale pour l'année 1965. Les données relatives à l'année 1965 ne constituent donc que les indications provisoires en vue de jalonner approximativement le chemin parcouru et celui qui resterait à faire pour que l'économie luxembourgeoise se retrouve en 1970 sur la tendance projetée à long terme.

1. Population active

L'examen de la structure de la population par classes d'âge donnée par le recensement de 1960, laisse prévoir, pour 1970, une diminution de la population d'âge actif (15 à 65 ans) de 1,5% par suite notamment du recul de la natalité pendant la décennie 1940-50.

- Toutefois, la réduction de la population active par mouvement naturel estimée à 2.000 personnes, sera amplement compensée par l'immigration nette de personnes actives, estimée à 10.300 personnes de 1960 à 1970 ; l'apport net des frontaliers est estimé à 1.000 personnes en tout au cours de la décennie. Ceci conduit à faire une distinction - nécessaire dans un très petit pays - entre la population active intérieure et la population active nationale. L'écart entre les deux, de l'ordre de 2% en 1960 pourraient atteindre 2,7% en 1970.

Par ailleurs, on a fait les hypothèses suivantes :

- l'augmentation par accroissement de l'emploi féminin équilibrerait la diminution par allongement du temps de la scolarité;
- l'âge effectif de la retraite ne subira pas de changement;
- le chômage restera pratiquement nul.

L'évolution de l'emploi par secteur se présenterait alors, comme suit :

Population occupée

	Emploi intérieur par secteur								
	(milliers)			%			indices		
	60	65	70	60	65	70	65/60	70/65	70/60
Agriculture	21,9	18,7	16,0	16,4	13,5	11,3	85,4	85,6	73,1
Industrie	58,9	63,5	66,5	44,0	45,7	46,8	107,8	104,7	112,9
Services	52,9	56,7	59,5	39,6	40,8	41,9	107,2	104,9	112,5
TOTAL	133,7	138,9	142,0	100,0	100,0	100,0	103,9	102,2	106,2

L'emploi en agriculture continuera à décroître au cours de la décennie 1960-70. Evalué à environ 21.900 personnes en 1960, il a été estimé à environ 16.000 personnes en 1970. Ceci correspond à une diminution de 27%, soit un taux moyen de réduction de 3,1% par an. Il est vraisemblable que la décroissance observée au début de la période se ralentira progressivement. Actuellement on assiste encore à une disparition annuelle de 250 à 300 exploitations indépendamment de la réduction de personnel dans les exploitations restantes.

Quant à l'industrie, on a assisté entre 1960 et 1965 à un accroissement très sensible de l'emploi de l'ordre de près de 5.000 personnes; cette évolution est due à l'installation d'industries nouvelles, à l'expansion de certaines entreprises et à la forte activité dans la construction. Dans la sidérurgie, l'emploi a légèrement diminué depuis 1960; jusqu'en 1970, on peut tabler sur un maintien du niveau des effectifs atteint en 1965. On admet en effet que les progrès de productivité seront absorbés par l'augmentation de la production et par la réduction de la durée annuelle du travail. Dans les autres industries, la tendance à l'accroissement de l'emploi se maintiendra probablement, mais le rythme d'accroissement pourrait être plus lent au cours de la seconde moitié de la décennie.

Dans les services, l'accroissement de l'emploi est un peu moins prononcé que dans l'industrie, de l'ordre de 1% par an.

En ce qui concerne la durée du travail, celle-ci a déjà été réduite de 5% dans la construction en 1963 et d'environ 5% dans les administrations publiques à partir du 1.1.1965. La réduction s'étendra sans doute progressivement aux autres branches. Dès lors, compte tenu également de la tendance à l'allongement des congés déjà annoncée de 1960 à 1965, on peut admettre que, de 1960 à 1970, il y aura une réduction du temps de travail effectif d'environ 5% pour l'ensemble de l'économie.

2. Formation des ressources

a) L'accroissement de la valeur ajoutée à prix constants de l'agriculture de 1960 à 1970, a été évalué à 10%. Cette évaluation est basée principalement sur les évolutions des productions de froment, de lait, de viande bovine et de viande porcine, qui contribuaient ensemble pour environ 87% au revenu agricole brut en 1960. Toutefois, la tendance au développement de la spéculation animale et vers une agriculture de transformation comporte des limitations, compte tenu de l'importance des investissements requis et des difficultés d'écoulement des produits. Du fait de la réduction de l'emploi, cette hypothèse de production retenue implique un taux d'accroissement moyen de la valeur ajoutée par personne occupée d'environ 4,2% par an.

b) La production industrielle luxembourgeoise est influencée par la production sidérurgique qui, en 1960, contribuait pour environ les deux tiers de la valeur ajoutée de l'industrie proprement dite et pour près de 60% en comptant l'industrie de la construction. Or, le développement de la sidérurgie présente actuellement une tendance à long terme relativement modérée d'environ 2% par an en moyenne, résultant de poussées assez importantes suivies de périodes de stagnation. Par ailleurs, à côté de branches en expansion, l'industrie luxembourgeoise comprend quelques branches dont l'activité ne progresse pratiquement plus ou diminue même (textiles, bois et meubles, transformation des métaux). Toutefois, on peut escompter un développement relativement important pour l'ensemble des industries autres que la sidérurgie, en raison d'une part, de la forte expansion de quelques industries traditionnelles et d'autre part, de l'installation d'un certain nombre d'entreprises nouvelles dans le cadre de la politique gouvernementale tendant à favoriser la diversification de la structure industrielle.

Ceci explique l'évolution retenue qui comporte un taux moyen de croissance de la production industrielle totale de 3,4% de 1960 à 1970, soit environ 3,6% de 1965 à 1970.

Cette évolution correspond à un taux annuel moyen d'accroissement de la productivité de 2,2% de 1960 à 1970, ce qui suppose un taux d'environ 2,7% de 1965 à 1970. En fait, si l'on tient compte d'une part d'une réduction du temps de travail qui pourrait atteindre 5% de 1960 à 1970, mais qui pratiquement se produirait principalement entre 1965 et 1970, en considérant d'autre part que la perte de production est, en général, moindre que la réduction du temps de travail, ce taux de 2,7% pour l'accroissement de la productivité annuelle de 1965 à 1970, correspondrait à un taux de l'ordre de 3,3% par an pour la productivité horaire moyenne de 1965 à 1970 et de l'ordre de 4,2% pour la valeur ajoutée.

c) En ce qui concerne les services, il convient de remarquer que les contributions des branches à la valeur ajoutée au coût des facteurs en 1960 se présentaient approximativement de la manière suivante : administrations publiques : 30%, commerces, hôtels, cafés, restaurants : 32%, transports : 20%, propriétés de logements : 9%, banques et assurances : 5%, gens de maison et autres services : 4%.

La valeur ajoutée retenue pour l'ensemble des services est à l'indice de 133,7 par rapport à 1960, soit environ à l'indice 116 par rapport à 1965.

Pour les administrations publiques, un taux d'accroissement moyen de la productivité de 0,5% par an a été retenu, allant de pair avec une augmentation de l'emploi se poursuivant à un rythme de 1% par an. A ce sujet, il convient de rappeler le problème méthodologique de la mesure de la productivité dans les services. En effet, la notion de productivité - valeur ajoutée à prix constants par personne occupée - dans les services est plus délicate à définir que dans l'industrie. En particulier, on a supposé conventionnellement que l'accroissement de productivité dans les administrations publiques pouvait être chiffrée à 0,5% par an.

Par ailleurs, les progrès de productivité plus importants semblent devoir être attendus dans le commerce par la concentration et l'extension des self-services, ainsi que dans la branche des banques et des assurances qui, cependant, n'a qu'une importance plus faible.

Il n'est pas possible actuellement de fournir une évaluation tant soit peu précise du progrès de la productivité dans le secteur des services dans son ensemble. Compte tenu des hypothèses faites à ce sujet dans les autres pays, on a admis pour le Luxembourg un taux annuel moyen de 1,9% - sujet à révision.

Au total, le produit intérieur brut pour 1970 est ainsi à l'indice 135,3 par rapport à 1960, soit environ 117,2 par rapport à 1965, ce qui correspond respectivement à des taux de 3,1% et 3,2% pour l'accroissement annuel moyen. Le taux moyen d'accroissement annuel du produit par personne occupée est de 2,5% de 1960 à 1970, ce qui correspondrait à environ 2,8% pour la productivité horaire comme cela a été détaillé plus haut.

En résumé, l'évolution du produit intérieur brut se présente comme suit :

Formation du Produit intérieur brut aux prix de 1960

	Valeur ajoutée en Mio. de F.Lux.			Parts en %			Indices			Taux de croissan- ce annuels moyens		
	60	65	70	60	65	70	65/60	70/65	70/60	65/60	70/65	70/60
Agric.	1756	1839	1932	7,0	6,4	5,7	104,7	105,1	110,0	0,9	1,0	1,0
Ind.	13552	15856	18931	54,4	55,1	56,2	117,0	119,4	139,7	3,2	3,6	3,4
Serv.	9610	11073	12849	38,6	38,5	38,1	115,2	116,0	133,7	2,9	3,0	3,0
P.I.B.	24918	28768	33712	100,0	100,0	100,0	115,5	117,2	135,3	2,9	3,2	3,1

3. Utilisation du produit intérieur brut

La consommation privée est un des agrégats qui se développe avec le plus de régularité. Dans la mesure où les statistiques permettent d'apprécier les évolutions en volume, la consommation privée a présenté une croissance en moyenne légèrement plus rapide que celle du produit intérieur brut. Au cours des années après 1960, le freinage dans l'évolution du produit intérieur brut ne s'est répercuté que partiellement sur la consommation privée. Ainsi, par rapport à 1960 l'indice de 139,3 pour la consommation privée, calculé dans une optique à 10 ans, et celui de 135,3 pour le produit intérieur implique en fait un parallélisme dans les évolutions de 1965 à 1970.

Le taux de croissance de la consommation par habitant observé de 1960 à 1965 a été maintenu de 1965 à 1970. D'où, au total une élasticité par rapport au PIB très légèrement inférieure à 1 de 1965 à 1970, mais qui reste supérieure à l'unité pour l'ensemble de la décennie.

La consommation publique comporte les achats nets de biens et services plus les éléments de la valeur ajoutée des administrations publiques, dont les rémunérations, évaluées à leur taux de 1960. Or, dans la comptabilité luxembourgeoise, la valeur ajoutée intervient en 1960 pour 84% dans la consommation publique, les achats nets comptaient donc pour 16%. Ceci est dû, en partie, au fait que les dépenses militaires en biens et services sont peu importantes. Ainsi s'explique la réduction de la part de la consommation publique à prix constants retenue dans la projection.

La formation brute de capital fixe est un agrégat qui, au Grand-Duché de Luxembourg, a présenté des fluctuations relativement importantes. Cela a été particulièrement le cas au cours des toutes dernières années. De toute façon, son évolution à long terme - à prix constants - est plus rapide que celle du produit intérieur et l'indice 159,4 en 1970 par rapport à 1960, a été calculé dans cette optique. En fait, étant donné le niveau exceptionnel réalisé avant 1965, cette projection implique un ralentissement, d'ailleurs déjà amorcé, les réalisations pour 1965 s'annonçant nettement inférieures à celles de 1964, du fait de la baisse des investissements en équipement. En moyenne, de 1960 à 1970, les investissements publics augmenteront sans doute le plus rapidement eu égard aux charges des pouvoirs publics en matière d'infrastructure, d'enseignement et de santé. En revanche, la construction de logements aurait l'évolution la plus lente, les besoins dans ce domaine étant en voie de saturation.

Enfin, pour ce qui regarde le solde extérieur en biens et services, à l'exclusion du tourisme, des projections à prix constants se présentent évidemment d'une manière un peu particulière, notamment dans une projection en termes aussi globaux. Par ailleurs, la situation en 1960 a donné un solde relativement élevé. Il a paru raisonnable de le ramener à titre provisoire à 53% du produit intérieur brut, en observant qu'il a été en général moins élevé à prix courants au cours des dernières années.

En résumé, de 1960 à 1970, on aurait une évolution schématisée par le tableau suivant :

Utilisation du produit intérieur brut aux prix de 1960

Catégories d'utilisations	1960	1965	1970	Indices			Elasticité: P.I.B.		
				65/60	70/65	70/60	60/65	65/70	60/70
Cons.privée	14.363	17.140	20.000	119,3	116,7	139,3	1,23	0,975	1,10
Cons. publ.	2.521	2.840	3.240	112,7	114,1	128,5	0,83	0,83	0,83
F.B.C.F.	5.458	7.500	8.700	137,4	116,0	159,4	2,21	0,935	1,54
S.	- 150	+ 338	0						
Solde ext.	2.726	950	1.772	34,9	186,5	65,0			
Exportations	21.286	24.780	31.059	116,4	125,3	145,9	1,06	1,42	1,25
Importations	18.560	23.830	29.287	128,4	122,9	157,8	1,74	1,30	1,51
P.I.B.	24.918	28.768	33.712	115,5	117,2	135,3	1,-	1,-	1,-
PIB + M	43.478	52.598	62.999	121,0	119,8	144,9	Taux de croissance		
M/PIB + M%	42,7	45,3	46,5						
X/PIB + M%	49,0	47,1	49,3						
UFI/PIB + M%	51,0	52,9	50,7						
UFI	22.192	27.818	31.940	125,4	114,8	143,9	1,57	0,87	1,205
CONS.priv./hab.				112,7	112,7	112,7	2,43	2,43	2,43

ANNEXE METHODOLOGIQUE

L'Administration luxembourgeoise n'est pas encore dotée d'un organisme chargé de l'établissement des perspectives à long ou à moyen terme.

Par ailleurs, la documentation statistique nécessaire pour entreprendre de tels travaux présente encore des lacunes importantes, en particulier en ce qui concerne une comptabilité nationale à prix constants.

Les projections présentées ici constituent une première tentative établie dans une optique 1960-1970.

Les grandes lignes de la méthode suivie peuvent se retrouver facilement dans le commentaire des hypothèses de politique économique sous-jacentes donné à la section précédente.

L'exposé qui suit ne fera qu'en résumer l'essentiel et apportera quelques précisions sur l'un ou l'autre point particulier.

1. Population active

a) Population totale

L'immigration nette a été très importante de 1960 à 1964. Il semble, d'après les chiffres actuellement disponibles, que la population totale ait atteint près de 330.000 unités le 31.12.1964.

Nous admettons pour 1970 un chiffre de 345.000 personnes. Cette prévision implique l'hypothèse d'un ralentissement du mouvement migratoire, dû à l'épuisement progressif des réservoirs traditionnels de main-d'oeuvre étrangère.

Evolution de la population totale

	1960-65	1965-70	1960-70
Excédent naturel	+ 6.500	+ 6.500	+ 13.000
Excédent migratoire	+ 11.900	+ 8.200	+ 20.100
Accroissement de la population	+ 18.400	+ 14.700	+ 33.100

b) Population occupée totale

En ce qui concerne la population active, le chiffre de 128.500 fourni par le recensement de 1960 a été majoré de 2.500 unités pour les raisons suivantes : le taux d'activité fourni par le recensement - 40,6% - semblait fort bas pour un pays disposant d'une main-d'oeuvre étrangère très importante ; d'autre part, la décroissance de la population active agricole entre 1947 et 1960 - près de 50% - paraissait exagérée; compte tenu des imperfections du recensement des femmes travaillant dans l'agriculture, on a relevé de 2.500 unités la population active agricole et donc aussi la population active totale. Le chiffre de 131.000 comprend les frontaliers luxembourgeois travaillant à l'étranger (max. 900 dont env. 250 dans les services), mais ne comprend pas les frontaliers étrangers travaillant dans le pays et dont le nombre est estimé à 3.600 en 1960. Dès lors, si l'emploi national est de 131.000 personnes environ en 1960, l'emploi intérieur - important pour le calcul de la production intérieure - peut être estimé à env. 133.700 personnes. Notons qu'à la différence des autres pays, le Luxembourg ne peut pas faire abstraction de l'emploi frontalier, les étrangers venant travailler au pays pendant la journée représentant près de 4% du nombre total des salariés.

D'après les données actuellement disponibles, la population active intérieure se serait accrue de 5.000 personnes entre 1960 et 1965, soit près de 4%. Signalons encore qu'entre 1960 et 1963 la population d'âge actif (15 à 64 ans) s'est accrue d'environ 5.300 unités; pour les hommes, l'accroissement de ce groupe d'âge est de 3.500 personnes, pour les femmes de 1.800 personnes. Ces données confirment la tendance à l'accroissement de la population active. Un autre indice nous est fourni par l'augmentation de l'emploi salarié qui s'élève à 6,5% de 1960 à 1964.

La prévision de la population active de 1965 et de 1970 est fondée sur les hypothèses suivantes :

La projection sur 1970 de la population de résidence de 1960 à l'aide de la table de mortalité belge 1959-63 fournit une diminution de la population d'âge actif (15 à 64 ans) d'environ 1,5 % appliqué à la population active, ce pourcentage donne environ 2.000 personnes, soit environ 1.000 par période de 5 ans. On a dès lors :

Evolution de la population active

	1960-65	1965-70	1960-70
Evolution naturelle	- 1.000	- 1.000	- 2.000
Migrants	<u>+ 5.700</u>	<u>+ 3.600</u>	<u>+ 9.300</u>
TOTAL national	+ 4.700	+ 2.600	+ 7.300
Frontaliers	<u>+ 500</u>	<u>+ 500</u>	<u>+ 1.000</u>
TOTAL intérieur	+ 5.200	+ 3.100	+ 8.300

En ce qui concerne les taux d'activité, on constate que :

- 1° le taux d'activité national est inférieur au taux d'activité intérieur,
- 2° la baisse du taux d'activité nationale est un peu plus forte que la baisse du taux d'activité intérieur,
- 3° la baisse des deux taux d'activité s'accélère entre les deux périodes de 5 ans.

Population totale - population active -

	taux d'activité (fin de l'année)					en milliers	
	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1970
Population tot. (1)	314,9	317,0	322,0	326,0	330,0	333,3	348,0
Pop.active intér. (2)	133,7	134,4	135,5	135,8	137,8	138,9	142,0
Taux d'activité int. = (2) : (1)	42,5	42,4	42,1	41,7	41,8	4,7	40,8
Pop. active nationale (3)	131,0	131,6	132,6	132,8	134,7	135,8	137,4
Taux d'activité nat. (3) (1)	41,6	41,5	41,2	40,7	40,8	40,7	39,5

Hypothèse : l'apport net des travailleurs frontaliers augmente de 1.000 unités en 10 ans (100 par an en moyenne)

c) Population occupée par secteur

La population occupée agricole s'est considérablement réduite entre les deux recensements démographiques de 1947 et 1960, comme cela vient d'être dit. La diminution se poursuit encore mais à un rythme plus lent, et qui se ralentira sans doute encore progressivement, de sorte que de 1960 à 1970, on a admis une réduction de 25%, ce qui correspond à un taux moyen de base de 3,1% par an.

Par ailleurs on a admis que l'emploi dans l'industrie s'accroîtrait un peu plus rapidement que l'emploi dans les services sur base des tendances constituées de 1960 à 1964 par suite notamment de l'implantation d'industries nouvelles et de la réduction de la durée du travail. Pour les services, on pourrait admettre particulièrement un accroissement de 1% par an dans la branche Administrations Publiques comme prolongation des tendances passées.

2. Formation des ressources

Agriculture : l'augmentation de la valeur ajoutée dans l'industrie a été fixée à 10% sur base des hypothèses indiquées dans la session 2.

Industrie :

1. Sidérurgie : les hypothèses de production sont les suivantes :

		<u>Indices</u>
1960 : 4,08 millions de tonnes d'acier brut	1965/60	110,3
1965 : 4,5 " " " "	1970/65	111,11
1970 : 5,0 " " " "	1970/60	122,55

Soit un accroissement de 22,6 au cours de la décennie, ou un accroissement moyen de 2,1 par an.

Etant donné que l'emploi en sidérurgie ne se modifie pas sensiblement au cours de la décennie, le taux d'accroissement de la productivité annuelle serait approximativement le même que celui de la production.

2. Autres industries : l'indice de la production industrielle qui remonte à 1947, ne tient pas compte des modifications de la structure industrielle intervenues depuis 1947 en ce qui concerne les branches qu'il couvre; d'autre part, il ne couvre pas les activités nouvelles créées au cours des cinq dernières années. Il semble que la sous-estimation du progrès de la production industrielle, due aux défauts de l'indice actuel, dépasse légèrement 1% par an; en d'autres mots, lorsque l'indice enregistre un progrès de la production industrielle de 5%, le progrès réel pourrait dépasser 6%. Cette estimation est basée d'une part sur le calcul approximatif de la valeur ajoutée par les industries

nouvelles et d'autre part sur un nouveau calcul de l'indice pour les années 1964 et 1965, en prenant comme coefficients de pondération les valeurs ajoutées en 1963 (au lieu des valeurs ajoutées en 1947). Si l'erreur de l'indice actuel n'est pas plus grande que celle signalée ci-dessus, c'est parce que le poids de la sidérurgie dans l'indice global ne s'est pratiquement pas modifié depuis 1947 et équivaut toujours à 2/3. Les seules modifications importantes de la structure sont les suivantes :

- la quasi disparition de certaines branches qui, il est vrai, ne représentaient en 1947 pas plus de 5% au total (cuir, textiles, chaussures et articles d'habillement, meubles et ameublement);
- le développement de l'industrie chimique et tout particulièrement de l'industrie du caoutchouc. Alors que l'indice actuel n'enregistre en 1964 qu'un progrès de 0,9% pour l'industrie chimique, un nouveau calcul avec des coefficients de pondération basés sur les valeurs ajoutées par les entreprises de la branche en 1963 fournit un progrès de 10.7%.

3. Construction : ici encore le progrès de la production dépasse probablement celui enregistré par l'indice actuel (base 1956), qui repose sur un échantillon ayant perdu de sa représentativité et qui ne tient pas compte des constructions effectuées au Luxembourg par des entreprises étrangères.

En conclusion, il semble que le taux de croissance de l'industrie pourrait être supérieur à 3% par an en moyenne pour la période de 1960 à 1970.

Services :

La comparaison avec les données fournies par d'autres pays nous a amené à réviser les projections. Signalons que la valeur ajoutée par une branche où les progrès de productivité sont relativement importants - les banques et les assurances - ne représente au Luxembourg que 15% du produit intérieur brut contre 3% pour la plupart des autres pays ; les chiffres luxembourgeois sont peut-être sous-estimés. D'autre part, les taux de progrès de productivité admis par les autres pays membres, qui dépassent ceux des projections luxembourgeoises, ne semblent guère cohérents entre eux. On comprend difficilement pourquoi ce taux serait de 1,4% aux Pays-Bas et de 2,4% en Belgique. Faute d'une solution plus judicieuse nous avons retenu pour le Luxembourg la moyenne des

taux admis par la Belgique et les Pays-Bas, soit 1,9%.

Productivités annuelles

Il résulte des hypothèses faites précédemment que :

- 1° les progrès de productivité seront particulièrement élevés dans l'agriculture (de l'ordre de 4% par an)
- 2° qu'ils seront relativement modestes dans l'industrie (2,3% en moyenne) et conventionnels dans les services (1,9%)
- 3° qu'il y aura une accélération du progrès de productivité au cours de la période tout particulièrement dans l'industrie où le taux passera de 1,7% à 3,0%. Cette évolution pourrait s'expliquer par le fait que les premières cinq années étaient une période de démarrage pour un certain nombre d'entreprises. Rappelons que dans la sidérurgie et les mines nous avons admis un progrès uniforme d'environ 2%. Il en résulterait une amélioration très sensible de la productivité dans les autres industries. Dans les services l'accélération pourrait s'expliquer par la cherté et la rarification croissantes de la main-d'oeuvre.

Progrès de la productivité par secteur

	Indices			Taux		
	65/60	70/65	70/60	65/60	70/65	70/60
Agric.	122,7	122,8	150,6	4,2	4,2	4,2
Ind.	108,5	114,0	123,7	1,7	2,7	2,2
Serv.	107,5	110,6	118,9	1,5	2,0	1,7
P.I.B.	111,1	114,6	127,4	2,1	2,8	2,5

3. Utilisation du produit intérieur brut

Le produit intérieur brut étant obtenu par les calculs précédents, les projections de la consommation privée, de la consommation publique et de la formation brute de capital fixe ont été calculées à partir d'élasticités

apparentes, le solde extérieur "apparent" a été fixé en pourcentage du produit intérieur et la variation de stock comme résidu.

Les coefficients d'élasticité sont basés principalement sur les tendances observées. Toutefois, eu égard aux incertitudes dues aux lacunes de la documentation statistique, ils sont aussi en partie inspirés des tendances observées ou attendues dans les autres pays.

L'évolution de la consommation publique est à comparer avec celle de la valeur ajoutée des administrations publiques obtenue par accroissement de l'emploi de 1% par an et accroissement de la productivité de 0,5% par an. Elle implique une élasticité des achats de biens et services de 1,23 par rapport au total de la consommation publique.

Solde extérieur : le solde extérieur prévu est le résultat d'un compromis entre trois points de vue.

- 1) le PIB luxembourgeois évolue en fonction des exportations. La croissance de celles-ci semblait devoir être plus rapide que celle du PIB, avec une élasticité plus forte que de 1960 à 1965. L'élasticité moyenne 1960-1970 serait de 1,25.
- 2) les importations, comprenant de l'équipement, ne croîtraient plus aussi rapidement, en corrélation avec la F.B.C.F. L'élasticité est ramenée à 1,30 de 1965 à 1970.
- 3) Compte tenu de la tendance défavorable des termes d'échange une position d'équilibre (approximatif) à prix courants correspond à un solde positif aux prix de 1960. Eu égard à l'hypothèse d'évolution de 60 à 65, le solde retenu pourrait correspondre à une balance import-export (y compris tourisme et revenus de facteurs) plus ou moins équilibrée sous l'hypothèse d'un indice des termes d'échanges en 1970 de l'ordre de celui retenu pour 1965.

T A B L E A U X

LUXEMBOURG

1. Démographie et Emploi

En millions de personnes

	1950-1955	1955-1960	1960-1965	1965-1970
1. Population totale
Population en début de période	296,5	305,7	314,9	333,3
Accroissement naturel	.	.	+ 6,5	+ 6,5
Immigration
(dont C.E.E.)
Emigration
(dont C.E.E.)
Solde migratoire	.	.	+ 11,9	+ 8,2
(dont C.E.E.)
Population en fin de période	305,7	314,9	333,3	348,0

	1950	1955	1960	1963	1965	1970
2. Population active	129,3	130,4	131,0	132,8	135,8	137,4
a) Frontaliers	0,5	0,5
b) Chômage	0	0	0	0	0	0
3. Emploi total intérieur	130,3	132,2	133,7	135,8	138,9	142,0
a) Agriculture	30,0	25,8	21,9	20,0	18,7	16,0
b) Industrie	52,3	56,2	58,9	61,2	63,5	66,5
c) Services	48,0	50,2	52,9	54,6	56,7	59,5
dont						
- Administrations publiques	(8,6)	(9,0)	(9,4)	(9,6)	(10,0)	(10,5)
- Gens de maison + OSBL
4. Durée du travail (Indices)	.	.	100	.	97,5	95

LUXEMBOURG

2. Formation du P.I.B.

En millions de Flbg. de 1960

	1950	1955	1960	1963	1965	1970
Produit intérieur brut aux prix du marché	18.300	21.450	24.918	26.382	28.768	33.712
a) Agriculture	.	.	1.756	1.861	1.839	1.932
b) Industrie	.	.	13.552	14.194	15.856	18.931
c) Services	.	.	9.610	10.327	11.073	12.849
dont						
- Logement	.	.	(820)	(880)	(920)	(1.000)
- Administrations publiques	.	.	(2.104)	(2.200)	(2.270)	(2.450)
- Gens de maison + OSBL	.	.	(270)	(300)	(320)	(370)
d) Droits et taxes sur importations

LUXEMBOURG

3. Utilisations finales du P.I.B. et du P.N.B.

En millions de Flbg. aux prix de 1960

	1950	1955	1960	1963	1965	1970
1. Consommation privée intérieure	10.300	12.250	14.363	15.985	17.140	20.000
a) Biens et services	.	.	14.093	.	16.820	19.630
b) Salaires	.	.	270	.	320	370
2. Consommation publique	2.280	2.610	2.521	2.613	2.840	3.240
a) Biens et services	.	.	417	.	570	790
b) Salaires	.	.	1.755	.	1.900	2.050
c) Revenus imputés et amortissements	.	.	351	.	370	400
3. F.B.C.F.	3.810	4.720	5.458	7.684	7.500	8.700
a) Investiss. direct. productifs	.	.	3.233	.	.	.
b) Logements	.	.	996	.	.	.
c) Investissements publics	.	.	1.229	.	.	.
4. Variations de stocks	.	.	- 150	.	+ 338	.
5. Dépenses Intérieures	.	.	22.192	.	27.818	31.940
6. Solde extérieur apparent	.	.	+2.726	.	+ 950	+1.772
a) Exportations	.	.	21.286	.	24.780	31.059
(dont CEE)
b) Importations	.	.	18.560	.	23.830	29.287
(dont CEE)
c) Solde des utilis. des services
(dont CEE)
7. Produit intérieur brut	18.300	21.450	24.918	26.382	28.768	33.712
8. Solde revenus des facteurs
a) Exportations
b) Importations
9. Produit National Brut

ANNEXE II

TABLEAUX DE SYNTHESE POUR L'ENSEMBLE DES PAYS
DE LA C E E

Les tableaux de cette Annexe reprennent, dans un cadre communautaire, les chiffres fournis par les experts, pour les années 1950, 1955, 1960, 1965 et 1970, en unités de compte. Ces chiffres sont déjà donnés dans les tableaux nationaux de l'annexe I.

Pour la R.F. d'Allemagne, les chiffres sont donnés pour l'année 1960 sans la Sarre ni Berlin-Ouest et avec la Sarre et Berlin-Ouest.

Le tableau de la page suivante reprend les taux de conversion, les parités et leur évolution depuis 1954.

Taux de conversion utilisés, parités en 1960 et leur évolution de 1954 à 1964

Pays	Taux de conversion utilisé dans le rapport (1)	Parité en 1960	Modifications de parités intervenues de 1954 à 1964
	Unités monétaires nationales par UC ²⁾		
R.F. d'Allemagne	4,17101 DM	4,2 DM	4,- à partir de mars 1961
France	4,90436 F	4,93706 F	4,20 du 10.8.57 au 31.12.58 3,50 du 1.1.54 au 10.8.57
Italie	621,118 Lit	625 Lit	
Pays-Bas	3,772019 Fl.	3,80 Fl.	3,62 à partir de mars 1961
Belgique	49,90019 Fb.	50,-Fb.	
Luxembourg	49,90019 Flbg.	50,-Flbg.	

- 1) Ces taux correspondent au taux de change moyen de 1960
- 2) L'unité de compte au sens de l'art. 207 du Traité de Rome est définie actuellement par un poids d'or fin de 0,88867088 gr.
Elle équivaut en fait à la définition actuelle (en poids or) du dollar des Etats-Unis.

Evolution de la population totale

Die Entwicklung der Gesamtbevölkerung

En milliers de personnes

Milieu de l'année - Jahresmitte

1000 Personen

Année Jahr	Deutschland (B.R.)	France	Italia	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE * E EWG
1950	46.905	41.836	47.045	10.114	8,654	296,5	154.851
1955	49.195	43.428	48.305	10.751	8.896	305,7	160,881
1960	(52.183 (55.433	45.684	49.760	11.487	9.178	314,9	(168.607 (171.857
1965	59.040	48.800	51.480	12.291	9.503	333,3	181.447
1970	61.300	51.190	53.100	13.230	9.784	348,0	188.952

* 1950-1960 Sans la Sarre ni Berlin-Ouest - Ohne Saarland und Berlin-West
 1960-1970 Avec la Sarre et Berlin-Ouest - Einschliesslich Saarland und
 Berlin-West

Evolution de la population active disponible

Die Entwicklung der Zahl der Erwerbspersonen

En milliers de personnes
1000 Personen

Année Jahr	Deutschland (B.R.) *	France	Italia	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE * E EWG
1950	21.576	19.493	18.960	3.865	3.468	129,3	67.491
1955	23.760	19.638	19.490	4.049	3.542	130,4	70.609
1960	(25.044 (26.518	19.721	19.880	4.191	3.525	131,0	(72.492 (73.966
1963	27.066	19.990	.	.	3.569	132,8	.
1964	.	.	20.280	.	.	134,7	.
1965	27.298	20.100	20.380	4.543	3.660	135,8	76.117
1970	27.300	20.760	20.980	4.838	3.760	137,4	77.775

* 1950-1960 Sans la Sarre ni Berlin-Ouest - Ohne Saerland und Berlin-West
 1960-1970 Avec la Sarre et Berlin-Ouest - Einschliesslich Saarland und
 Berlin-West

Evolution de la population occupée totale

Die Entwicklung der Gesamtzahl der Erwerbstätigen

En milliers de personnes
1000 Personen

Année Jahr	Deutschland (B.R.) *	France	Italia	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE * E EWG
1950	19.997	19.222	16.960	3.785	3.253	130,3	63.347
1955	22.830	19.355	17.840	3.996	3.365	132,2	67.518
1960	(24.808 (26.247	19.481	19.010	4.144	3.352	133,7	(70.929 (72.368
1963	26.880	10.730	.	.	3.446	135,8	.
1964	.	.	19.760	.	.	137,8	.
1965	27.153	19.775	19.580	4.495	3.541	138,9	74.683
1970	27.153	20.410	20.360	4.778	3.656	142,0	76.499

* 1950-1960 Sans la Sarre ni Berlin-Ouest - Ohne Saarland und Berlin-West

1960-1970 Avec la Sarre et Berlin-Ouest - Einschliesslich Saarland und
Berlin-WestEvolution de la population occupée dans l'Agriculture

Die Entwicklung der Zahl der Erwerbstätigen in der Landwirtschaft

En milliers de personnes
1000 Personen

Année Jahr	Deutschland (B.R.) *	France	Italia	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE * E EWG
1950	4.962	5.438	6.880	533	368	30,0	18.211
1955	4.250	4.847	6.440	489	310	25,8	16.362
1960	(3.582 (3.623	4.029	5.850	429	257	21,9	(14.169 (14.210
1963	3.230	3.625	.	.	229	20,0	.
1964	.	.	4.960	.	.	19,3	.
1965	2.970	3.370	4.950	356	208	18,7	11.873
1970	2.550	2.830	4.250	310	178	16,0	10.134

* 1950-1960 Sans la Sarre ni Berlin-Ouest - Ohne Saarland und Berlin-West

1960-1970 Avec la Sarre et Berlin-Ouest - Einschliesslich Saarland und
Berlin-West

Evolution de la population occupée dans l'Industrie

Die Entwicklung der Zahl der Erwerbstätigen in der Industrie

En milliers de personnes
1000 Personen

Année Jahr	Deutschland (B.R.)*	France	Italia	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE * E EWG
1950	8.520	6.704	5.400	1.532	1.510	52,3	23.718
1955	10.660	6.970	6.250	1.647	1.551	56,2	27.134
1960	(11.815 (12.518	7.224	7.330	1.714	1.522	58,9	(29.664 (30.367
1963	12.969	7.606	.	.	1.588	61,2	.
1964	.	.	8.105	.	.	62,7	.
1965	13.170	7.740	7.990	1.890	1.612	63,5	32.466
1970	13.220	8.140	8.930	2.019	1.635	66,5	34.011

* 1950-1960 Sans la Sarre ni Berlin-Ouest - Ohne Saarland und Berlin-West
 1960-1970 Avec la Sarre et Berlin-Ouest - Einschliesslich Saarland und Berlin-West

Evolution de la population occupée dans les Services

Die Entwicklung der Zahl der Erwerbstätigen in den Dienstleistungsbereichen

En milliers de personnes
1000 Personen

Année Jahr	Deutschland (B.R.) *	France	Italia	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE * E EWG
1950	6.515	7.080	4.680	1.720	1.375	48,0	21.418
1955	7.920	7.538	5.150	1.860	1.504	50,2	24.022
1960	(9.411 (10.106	8.228	5.830	2.001	1.573	52,9	(27.096 (27.791
1963	10.681	8.499	.	.	1.629	54,6	.
1964	.	.	6.695	.	.	55,8	.
1965	11.013	8.665	6.640	2.249	4.721	56,7	30.345
1970	11.383	9.440	7.180	2.449	1.843	59,5	32,355

* 1950-1960 Sans la Sarre ni Berlin-Ouest - Ohne Saarland und Berlin-West
 1960-1970 Avec la Sarre et Berlin-Ouest - Einschliesslich Saarland und Berlin-West

Produit intérieur brut

Bruttoinlandsprodukt

Unité : Million U.C. 1960

In Mio.R.E. 1960

aux prix du marché - Zu Marktpreisen

Année Jahr	Deutschland (B.R.) *	France	Italia	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE * E EWG
1950	31.713	38.835	17.979	7.055	8.582	375	104.557
1955	49.513	47.935	24.053	9.128	9.940	430	140.999
1960	(66.991 (71.119)	60.393	31.976	11.227	11.339	499	(182.425 (186.553)
1963	80.916	70.556	.	12.394	.	514	.
1964	.	.	39.767
1965	90.266	76.265	40.991	14.133	14.152	577	236.384
1970	111.004	97.010	52.325	17.696	17.264	676	295.975

* 1950-1960 Sans la Sarre ni Berlin-Ouest - Ohne Saarland und Berlin-West
 1960-1970 Avec la Sarre et Berlin-Ouest - Einschliesslich Saarland und Berlin-West

Valeur ajoutée brute de l'Agriculture

Beitrag der Landwirtschaft zum Bruttoinlandsprodukt

Unité : Million de U.C. 1960

In Mio. R.C. von 1960

aux prix du marché - Zu Marktpreisen

Année Jahr	Deutschland (B.R.)	France	Italia *	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE * E EWG
1950	3.069	4.323	3.771	713	.	.	.
1955	3.606	4.949	4.465	824	607	.	.
1960	(4.220 (4.248)	5.679	4.819	1.005	733	35	(16.471 (16.519)
1963	4.483	5.730	.	883	.	37	.
1964	.	.	5.329
1965	4.483	5.919	5.490	984	737	37	17.650
1970	4.843	6.347	6.327	1.098	822	39	19.476

* Au coût des facteurs - Zu Faktorkosten

Valeur ajoutée brute de l'Industrie

Beitrag der Industrie zum Bruttoinlandsprodukt

Unité : Million d'U.C. 1960

aux prix du marché - Zu Marktpreisen

In Mio.R.E. von 1960

Année Jahr	Deutschland (B.R.)	France	Italia	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE E EWG
1950	14.289	16.812	4.922	2.884	.	.	.
1955	25.589	21.326	8.219	3.831	4.208	.	.
1960	(35.588 37.900)	28.051	12.291	4.976	4.731	272	(85.909 88.221)
1963	43.275	33.291	.	5.642	.	274	.
1964	.	.	16.293
1965	49.628	35.809	16.792	6.694	6.056	318	115.297
1970	63.054	46.402	23.538	8.971	7.515	379	149.859

au coût des facteurs - Zu Faktorkosten

Valeur ajoutée brute des Services

Beitrag der Dienstleistungsbereiche zum Bruttoinlandsprodukt

Unité: million U.C. 1960

aux prix du marché - Zu Marktpreisen

In Mio.R.E. von 1960

Année Jahr	Deutschland (B.R.)	France	Italia *	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE * E EWG
1950	14.373	17.258	7.654	3.457	.	.	.
1955	20.319	20.989	9.018	4.472	5.124	.	.
1960	(27.202 28.971)	25.651	11.342	5.247	5.874	193	(75.509 77.278)
1963	33.157	29.741	.	5.870	.	203	.
1964	.	.	13.846
1965	36.154	32.239	14.265	6.455	7.359	222	96.694
1970	43.107	39.887	17.227	7.627	8.928	257	117.033

* au coût des facteurs - Zu Faktorkosten

Consommation privée

Privater Verbrauch

Unité : Million d'U.C. 1960
In Mio. R.E. von 1960

Année Jahr	Deutschland (B.R.)	France	Italia [*]	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE [*] E EWG
1950	18.569	24.925	12.692	4.480	.	(206)	.
1955	28.139	31.815	15.781	5.308	6.876	(245)	88.164
1960	(38.089 40.765)	38.372	19.698	6.421	7.862	288	(110.730) (113.406)
1963	47.471	.	.	7.701	.	.	.
1964	.	.	25.583
1965	52.865	49.639	25.985	8.658	9.437	343	146.927
1970	64.493	61.979	32.683	10.325	11.325	401	181.398

* Concept national - Inländerkonzept

Consommation publique

Öffentlicher Verbrauch

unité : million d'UC 1960
In Mio. R.E. von 1960

Année Jahr	Deutschland (B.R.)	France	Italia	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE [*] E EWG
1950	5.306	5.450	2.291	1.087	.	(45,7)	.
1955	6.974	6.651	3.387	1.477	1.170	(52,3)	19.711
1960	(9.046 9.686)	7.742	4.663	1.538	1.431	50,5	(24.471 25.111)
1963	12.515	.	.	1.758	.	.	.
1964	.	.	5.667
1965	13.186	9.326	5.941	1.819	1.926	56,9	32.255
1970	15.464	11.618	7.648	2.116	2.527	64,9	39,438

Formation brute de capital fixe

Bruttoanlageinvestitionen

Unité : Million d'U.C. 1960
In Mio. R.E. von 1960

Année Jahr	Deutschland (B.R.)	France	Italia	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE * E EWG
1950	6.176	6.511	2.991	1.532	.	(76,4)	.
1955	11.148	8.254	4.696	2.092	1.780	(94,6)	28.065
1960	(16.070 16.931)	11.263	7.150	2.670	2.134	190	(39.396 40.257)
1963	20.139	.	.	3.038	.	.	.
1964	.	.	8.404
1965	23.915	16.765	7.696	3.730	2.639	150	54.913
1970	29.489	21.764	12.445	5.133	3.206	174	72.211

Investissements Productifs

Produktive Investitionen

Unité : Million d'U.C. 1960
In Mio. R.E. von 1960

Année Jahr	Deutschland (B.R.)	France	Italia	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE * E EWG
1950	3.872	4.859	2.115	946	.	.	.
1955	7.106	5.083	2.999	1.376	1.104	.	.
1960	(10.283 10.832)	7.151	4.655	1.726	1.301	65	(25.181 25.730)
1963	12.683	.	.	2.002	.	.	.
1964	.	.	5.104
1965	15.296	9.873	4.508	2.362	1.613	.	33.652
1970	18.940	12.927	8.034	3.118	1.964	.	44.983

Investissements publics

Öffentliche Investitionen

Unité : Millions d'U.C. 1960
In Mio. R.E. von 1960

Année Jahr	Deutschland	France	Italia	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE * E EWG
1950	688	608	356	265	.	.	.
1955	1.302	973	433	350	190	.	.
1960	(2.215 2.326)	1.280	723	464	246	24,6	(4.953 5.064)
1963	3.285	.	.	557	.	.	.
1964	.	.	692
1965	3.884	2.133	789	676	367	.	7.849
1970	5.754	3.254	1.835	1.082	527	.	12.452

Logement

Wohnungsbau

Unités : Millions d'U.C. 1960
In Mio.R.E. von 1960

Année Jahr	Deutschland	France	Italia	Nederland	Belgique	Luxem- bourg	CEE * E EWG
1950	1.616	1.044	520	321	.	.	.
1955	2.740	2.198	1.264	366	445	.	.
1960	(3.572 3.774)	2.832	1.773	480	587	20,0	(9.264 9.466)
1963	4.172
1964	.	.	2.608	480	.	.	.
1965	4.771	4.759	2.399	692	659	.	13.280
1970	4.795	5.583	2.576	933	715	.	14.602

Annexe III

Graphiques d'évolution des principales
grandeurs économiques

Les graphiques constituant cette annexe se trouvent dans
la pochette jointe au présent volume

Annexe IV

Document de travail

EVOLUTION DES PRIX RELATIFS

- Première analyse du problème -

EVOLUTION DES PRIX RELATIFS

Première analyse du problème

INTRODUCTION

Les projections de la production et des utilisations finales que le Groupe a établies se limitent aux seules évolutions à prix constants et donnent par conséquent une image incomplète des changements structurels à moyen terme. Il a paru nécessaire au Groupe d'entamer d'ores et déjà certaines réflexions préliminaires sur l'évolution des prix.

Ce problème soulève cependant des difficultés d'ordre à la fois technique et politique. L'évolution à moyen terme du niveau général des prix dépend en effet de nombreux facteurs, et notamment des évolutions et des politiques conjoncturelles successives. Une anticipation acceptable de cette évolution supposerait que l'on dispose d'une part de modèles permettant d'en faire ressortir les facteurs déterminants, et d'autre part d'indications concrètes sur les intentions des responsables en matière de politique conjoncturelle.

Malgré l'absence de ces éléments, le Groupe a tenu à entreprendre un exercice d'exploration sur le problème des prix, en mettant plus particulièrement l'accent sur les aspects de ce problème qui ont trait à l'évolution des prix relatifs, des diverses branches et des diverses utilisations. Cette orientation était imposée par le fait que l'analyse de ces prix relatifs constitue un point de passage obligé pour aborder l'étude du niveau général des prix à partir des projections en volume.

Il importe toutefois de souligner que l'exercice ainsi entrepris ne saurait en aucune manière être considéré comme un essai de projection ou de prévision du niveau des prix. On s'est fixé pour tâche de tracer un cadre quantifié permettant d'apprécier, par exemple, l'ampleur des conséquences qu'entraînerait sur l'évolution des prix telle ou telle mesure en matière de revenus. Dans cette perspective il y a lieu de mettre l'accent, au stade actuel des travaux, sur l'expérimentation d'une méthode et sur les indications générales qui en découlent, plutôt que sur la validité des résultats obtenus, qui se prêtent mal à une interprétation hâtive.

IMPORTANCE DU PROBLEME

Si, malgré les scrupules qu'il a éprouvés à l'égard d'un travail encore très provisoire, le Groupe a tenu à en transmettre les résultats à la Commission, c'est essentiellement en raison de l'importance accordée au problème des prix.

Cette importance résulte d'abord de ce que le Comité de politique économique à moyen terme a déjà abordé certains thèmes du programme qui nécessitent un passage aux flux en valeur:

- évolution de prix impliquée par les projections actuelles;
- analyse du financement des investissements et de l'équilibre financier général;
- évolution des finances publiques à prix " courants".

Par ailleurs, le raisonnement économique prospectif, lorsqu'il fait abstraction des variations de prix, se trouve amputé d'une prise effective sur l'évolution réelle dans la mesure où:

- les évolutions à prix constants présentent une image incomplète des modifications que le développement économique apporte aux structures de la demande et de la production; leur utilisation exclusive risque donc de susciter des interprétations erronées.

- l'évolution de la formation et de l'utilisation des revenus est étroitement liée à l'évolution des prix; il est donc nécessaire de se faire une idée de cette dernière pour passer des projections de biens et services à celles des revenus et des grands flux financiers.

Enfin, l'évolution à prix constants présente un caractère arbitraire dans certaines branches du produit national où la notion de "prix" est, soit purement conventionnelle (cas des administrations publiques), soit difficile à mesurer (cas des logements). Le raisonnement à prix variables est plus significatif pour ces branches que le raisonnement à prix constants.

DEMARCHE SUIVIE

La démarche suivie par le Groupe ne cherche pas à proposer une hypothèse sur l'évolution générale des prix mais plutôt à préparer un cadre de relations d'interdépendance auquel on puisse rattacher l'évolution du niveau général des prix. C'est par une étude de l'évolution relative des prix que ce cadre a été établi; celui-ci doit ensuite être complété par une hypothèse autonome - et de nature politique - soit sur l'indice général lui-même, soit sur un indice partiel de prix suffisamment important pour permettre de calculer, par l'intermédiaire des relations de ce cadre, cet indice général.

En effet, le mouvement d'ensemble des prix, tel qu'il est mesuré par un indice général comme l'indice de prix implicite du produit intérieur brut, résulte de l'évolution propre des différents prix particuliers, chacun de ceux-ci étant à son tour régi par des conditions particulières de coûts et de demande.

Pour parvenir à une analyse satisfaisante de ce mouvement d'ensemble, il est donc nécessaire de le décomposer de manière à isoler certaines de ses composantes dont l'évolution propre pourrait être déterminée approximativement, à l'aide d'hypothèses moins arbitraires que celles que l'on serait amené à faire au niveau d'ensemble.

Une telle démarche peut être tentée si l'on distingue, à l'intérieur du produit global, un certain nombre de branches productrices de manière à faire apparaître l'évolution propre de chacun des prix correspondants. L'expérience prouve, par exemple, que les prix de l'agriculture, ou ceux de l'industrie évoluent selon des tendances propres.

Dans le cadre des projections à moyen terme, tel qu'il est envisagé ici, il ne s'agit toutefois pas de décrire le mécanisme de l'évolution différentielle des prix par le jeu des différents facteurs qui peuvent entrer en ligne de compte. Il s'agit uniquement de chercher à dégager quels pourraient être les résultats de cette évolution sur la structure d'ensemble des prix.

Les évolutions de prix que l'on peut ainsi tracer au niveau des branches doivent être établies en termes de "prix relatifs", c'est-à-dire de quotients des indices de prix particuliers (des branches) par rapport à l'indice général des prix posé égal à 100. On dispose ainsi d'une image des distorsions que subirait la structure des différents prix de branches par rapport à la position de l'année de départ.

Cette démarche ne permet donc pas d'obtenir une hypothèse d'évolution pour le mouvement général des prix. Elle tend essentiellement à définir et à projeter un système de prix relatifs. Il reste ensuite, pour passer à l'évolution du niveau général, à franchir une importante étape en se donnant une hypothèse supplémentaire.

Ainsi, l'exercice entrepris par le Groupe comportait deux étapes distinctes.

La première, consistant à projeter une évolution des prix relatifs, pouvait faire l'objet d'un travail méthodique, et d'hypothèses acceptables, grâce à la possibilité de dégager des tendances relativement stables. Ce travail reposait sur l'analyse de l'évolution de la structure des coûts dans un nombre déterminé de branches (le Groupe en a retenu 7: agriculture, industries alimentaires, autres industries, construction, services de logements, services des administrations publiques, autres services).

La seconde, consistant à passer des prix relatifs au niveau général des prix, représentait une tâche beaucoup plus hasardeuse - en raison de l'importance qu'y prennent l'évolution et la politique conjoncturelles.

C'est avec beaucoup d'hésitations que le Groupe s'est engagé sur cette seconde étape, qui nécessitera en tout cas un dialogue plus développé avec le Comité.

La dissociation entre ces étapes - imposée par les nécessités de l'analyse - suppose que les deux problèmes étudiés soient dans une certaine mesure indépendants l'un de l'autre, c'est-à-dire que la structure des prix relatifs ne soit pas sensiblement affectée par le mouvement général des prix à l'intérieur d'un certain éventail. Une telle hypothèse a paru acceptable au Groupe dans le champ des évolutions concrètes envisagées - qui excluent aussi bien l'éventualité d'une dépression que celle d'une inflation prononcée (dépassant par exemple 5 % par an).

Section 1

L'EVOLUTION DES PRIX RELATIFS

a. Observations méthodologiques

Les projections en volume comportent des indications implicites sur l'évolution des prix relatifs: d'une part des indications sur l'évolution de la structure des coûts sont impliquées dans les données prospectives sur la productivité par personne occupée; d'autre part, l'analyse de la demande finale en biens et services, et le passage de cette demande à la production incorporent implicitement des évolutions différentielles pour les prix de ces biens et services.

Le problème revient alors à chercher à expliciter le contenu en prix relatifs de ces projections.

Pour un système convenablement désagrégé, cette explication revient en principe à écrire un système d'équations linéaires exprimant l'interdépendance générale de tous les prix des productions et des prix des valeurs ajoutées en termes d'indices 1960 = 100, en tenant compte éventuellement des indices de prix des matières premières importées.

Ce système de relations est en fait lié à l'analyse des flux et des prix, non seulement au niveau de la demande finale, et de la valeur ajoutée, mais aussi au niveau des transactions intermédiaires entre branches productrices.

L'accord s'est fait dans le Groupe pour reconnaître qu'une évolution cohérente des prix relatifs ne pouvait en effet être obtenue qu'à l'aide d'un tableau d'entrées-sorties suffisamment détaillé pour s'assurer que chacun des prix présente un minimum d'homogénéité à l'égard des mouvements différentiels des flux étudiés. Un tel tableau n'existe pas encore dans plusieurs pays; afin d'arriver néanmoins à quelques résultats à bref délai, des solutions rudimentaires et fort approximatives ont été envisagées, en ne retenant qu'une décomposition en quelques grandes branches.

Pratiquement des méthodes différentes ont été utilisées selon les pays, suivant les informations disponibles tant pour le passé que pour l'avenir, et suivant la nature des éléments normatifs introduits à la suite d'options politiques.

Cependant ces diverses méthodes présentent un point central commun dans la mesure où elles tiennent compte, d'une manière ou d'une autre, de l'incidence de l'évolution de la productivité du travail de chaque branche sur l'évolution des coûts de la branche. Pour le reste, des hypothèses simplificatrices ont été introduites, notamment en considérant que les autres modifications structurelles spécifiques pouvaient être considérées comme négligeables, ou du moins d'ordre secondaire, eu égard au niveau d'agrégation retenu.

Dans certains cas, cependant, il a été tenu compte d'hypothèses spécifiques soit sur l'évolution de la structure des valeurs ajoutées, (lorsque l'on disposait d'une analyse détaillée de cette dernière) soit sur le mouvement propre de certains prix de branches telles que le logement ou l'agriculture (en tenant compte pour cette dernière de l'influence de la politique agricole commune).

Dans d'autres cas, lorsque les prix à l'importation étaient explicitement pris en considération, soit pour des matières premières, soit pour des produits finis, des hypothèses particulières ont été posées.

Une fois les indices des prix relatifs par branches calculés, les indices de prix relatifs des agrégats d'utilisation finale en sont alors déduits en tenant compte de la composition en biens et services de chacun de ces agrégats.

b. Limites

Il paraît souhaitable d'insister sur les limites des résultats obtenus au stade actuel des recherches concernant l'évolution future des prix relatifs. De nombreuses incertitudes affectent les résultats de telles investigations en ce qui concerne tant l'importance des variations de prix que leur cohérence.

Ainsi qu'il a été déjà mentionné, cette première tentative est essentiellement un exercice de caractère expérimental. Il aura sans doute permis d'ouvrir la voie en vue d'une étude plus systématique et plus nuancée d'un problème par nature très complexe. Son examen est d'ailleurs rendu difficile par les lacunes de l'information statistique et par les imperfections de la documentation disponible .

Par ailleurs, indépendamment de l'aspect technique du problème, on ne peut pas non plus assurer que du point de vue de la politique économique la liaison soit bien assurée entre les implications contenues des projections en volume et les résultats de cet exercice sur les mouvements de prix.

Il convient donc d'être encore très prudent avant de dégager des modes de calcul et de leurs résultats des conclusions de politique économique, par exemple en matière de revenus.

Il serait tout aussi prématuré de s'engager dans des comparaisons entre pays sur la base des éléments rassemblés ici. La diversité des informations disponibles et des méthodes utilisées risque d'affecter sensiblement la comparabilité des résultats. Les variations de prix sur un même poste peuvent être, selon les pays, de natures très différentes - soit par les éléments normatifs qui y sont incorporés, soit par les bases de projection utilisées.

On notera à cet égard que pour certains pays la projection n'a pas été faite directement de 1965 à 1970. Les projections en volume étant établies aux prix de 1960, l'évolution des prix de 1965 à 1970 dérive dans certains cas d'un calcul portant sur l'évolution des prix de 1960 à 1970. De cette manière, les projections de 1965 à 1970 peuvent aboutir à traiter certaines déformations conjoncturelles survenues entre 1960 et 1965 d'une manière différente de celle qui aurait été retenue par d'autres modes de calcul.

c. Résultats des premières tentatives pour la période 1965-1970

Les résultats des premières tentatives en matière de prix relatifs effectuées dans les divers pays et qui diffèrent en fonction de l'information disponible et des considérations de politique économique qu'elles incorporent éventuellement sont présentées sous trois angles (1):

1. Les "prix" des valeurs ajoutées par branches
2. les prix correspondants des utilisations finales, en particulier pour la consommation privée
3. les prix des agrégats d'utilisation finale.

1. Valeurs ajoutées (tableau 1.1 et 1.2, et tableaux A à E)

D'une manière générale les grandes tendances qui se dégagent de l'observation à long terme, en ce qui concerne les "prix" des valeurs ajoutées, sont les suivantes:

- baisse pour les industries manufacturières et l'agriculture
- hausse pour la construction de logements et les autres services

Les renseignements par pays, repris dans les tableaux A à E à partir des informations publiées par l'OSCE, fournissent quelques éléments d'appréciation, dans une nomenclature très agrégée, voisine de celle qui a été adoptée pour les projections.

L'ampleur des mouvements d'une branche à l'autre de ces deux groupes peut varier dans le temps et dans l'espace pour des raisons qui, dans le cadre des politiques nationales, peuvent tenir

- aux fluctuations de la conjoncture générale
- aux variations de récoltes, pour l'agriculture
- aux réglementations pour les loyers, ou pour le prix de certains services publics
- mais aussi au mode d'élaboration des séries de valeurs ajoutées à prix constants

Sans vouloir s'étendre sur ce dernier point, auquel il a déjà été fait allusion à d'autres occasions, il paraît très vraisemblable, et parfois certain, que certaines anomalies dans l'une ou l'autre série proviennent des imperfections dans les moyens d'appréciation. En outre, il ne faut pas négliger les possibilités de perturbations auxquelles conduisent l'agrégation de branches dont les processus d'évolution sont différents.

(1) On trouvera les principaux résultats correspondants aux pages de cette note. En outre sont reproduits en appendice 5 tableaux (A à E) consacrés aux séries de prix relatifs pour la valeur ajoutée, et 5 graphiques par type d'utilisation finale pour les séries de prix relatifs correspondants.

Sous réserve de ces observations, les grandes tendances signalées se retrouvent assez fidèlement dans les projections présentées, malgré la diversité des méthodes d'investigation. Ces projections sont données dans le tableau 1.1 où la nomenclature des branches diffère de celle des tableaux des séries chronologiques par la distinction entre industries alimentaires et "autres" industries.

Par ailleurs, les projections de valeurs ajoutées à prix constants ont été établies aux prix de 1960. Si on leur applique les évolutions de prix relatifs prévues de 1960 à 1970, la structure de la formation du produit intérieur brut par branche en 1970 se trouve ainsi sensiblement modifiée et plus conforme à ce qui pourra être réellement observé. Ces résultats sont donnés au tableau 1.1.

Par rapport aux évolutions des valeurs ajoutées à prix constants on peut constater qu'en prix relatifs variables, et ceci conformément aux tendances passées

- la diminution de la part de l'agriculture est légèrement accentuée
- la hausse marquée de la part des industries manufacturières est transformée en une baisse
- l'augmentation de la part de la construction est renforcée
- la diminution de la part des services, pris dans leur ensemble, se transforme en hausse. Dans la plupart des cas, ce changement de sens est provoqué principalement par les services de logement et les services des administrations publiques. Il convient de ne pas oublier que pour ces derniers, la dissociation de l'évolution entre prix et volume est de caractère conventionnel.

2. Utilisations finales par branches

Dans la structure des coûts par branche, la valeur ajoutée intervient d'une façon prépondérante surtout lorsque le degré d'agrégation est assez poussé. En ce qui concerne les inputs, il y a une certaine compensation en matière de prix relatifs. Enfin pour les prix à la demande finale, les prix à l'importation peuvent jouer un rôle plus ou moins important suivant les cas. D'une manière générale, les variations des prix des valeurs ajoutées se retrouvent, plus ou moins amorties, au niveau de la demande finale, c'est-à-dire que la hausse des prix relatifs se manifeste exclusivement dans les prix de la construction et des services, à l'une ou l'autre exception près.

3. Utilisations finales par agrégats (tableau 1.3 - 1.4 et graphiques)

Au niveau de la consommation privée, les variations de prix relatifs par branches se compensent dans une assez grande mesure, mais le prix relatif moyen de l'agrégat est dans l'ensemble orienté à la baisse. Pour la formation brute de capital fixe la compensation est plus complète malgré la divergence d'évolution des prix des équipements et des prix de la construction. La résultante laisse une variation de prix moyen de faible amplitude mais de direction variable suivant les pays.

C'est pour la consommation publique que l'évolution du prix relatif moyen est la plus forte. Ceci provient de ce que cet agrégat comprend la valeur ajoutée des administrations publiques dont le prix relatif augmente fortement - sauf en Belgique - en raison des conventions de comptabilisation. Dans les projections, une augmentation marquée du prix moyen relatif de la consommation publique est prévue (de 1 à 1,5 % par an) par suite la part de ce poste dans le produit intérieur brut, qui décroît à prix constants, devient croissante à prix relatifs variables.

Le cas belge est particulier, en ce sens que d'après des conventions nouvelles adoptées dans ce pays, le prix de la valeur ajoutée des services publics est approximativement égal au prix moyen de la consommation privée. De la sorte, pratiquement, le prix moyen de la consommation publique a une évolution qui ne diffère pas beaucoup de celle du prix moyen du produit intérieur brut, et la part de la consommation publique dans le produit intérieur brut augmente à prix constants à peu près dans la même mesure qu'à prix courants.

Les résultats généraux sont donnés aux tableaux 1.3 et 1.4

EVOLUTION DES PRIX RELATIFS - ENTWICKLUNG DER RELATIVEN PREISE

"Prix" des valeurs ajoutées (1) - "Preis" des Beitrags zum Bruttoinlandsprodukt (1)

Indices - Indizes

	1960 - 1965								1965 - 1970			
	D	F	I (60-64)	N	B	L	D	F	I (64-70)	N	B	L
Agriculture Landwirtschaft	91,1	95,5	96,0	95,8	104,5	101,3	95,9	100,5	97,7	94,6	(96,5)	(100;-)
Industries alimentaires Nahrungsmittel-Industrie	88,4	101,6	99,4	103,4	96,6	99,5	96,8	103,5	87,5	107,7	(94,5)	(97,-)
Autres industries Sonstige Industrien	94,7	91,2	92,2	90,8	91,2	92,3	92,2	92,4	90,6	94,6	(92,-)	(93,-)
Construction Baugewerbe	110,2	103,1	109,8	106,7	124,3	126,7	106,9	100,5	92,2	104,5	(111,-)	(118,-)
Logement (2) Wohnungsnutzung	116,1	123,5	116,3	99,2	89,4	117,6	123,5	130,-	109,-	108,-	(106,-)	(114,-)
Autres Services Sonstige Dienstleistungen	104,0	99,-	96,5	98,3	102,9	108,6	103,2	99,5	110,5	100,-	(106,-)	(105,-)
Administrations publiques Staat	110,5	120,5	126,1	142,-	96,4	133,-	115,2	113,5	114,9	115,2	(101,-)	(105,-)
Taxes import Einfuhrabgaben	-	76,8	-	-	-	-	-	83,7	-	-	-	-
P I B - B I P	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-

1) Au prix du marché sauf pour l'Italie/Zu Marktpreisen ausser für Italien

2) Les hausses d'indices relatifs d'une période à l'autre sont dues en partie à des projections autonomes de loyers en indices absolus/
Die relativen Preissteigerungen gegenüber der Vorperiode lassen sich teilweise durch autonome Projektionen der wohnungsmitten in Form absoluter Preisindizes erklären.

3) Chiffres calculés par le secrétariat sur base des informations données par la Belgique/Zahlen des Sekretariats, die auf Grund von Informationen für Belgien berechnet wurden.

PARTS DES VALEURS AJOUTÉES DANS LE PIB (en %) - ANTEILE DER EINZELNEN BEITRÄGE AN BRUTTOINLANDSPRODUKT (in %)

	DEUTSCHLAND			FRANCE			ITALIA (1)			NEDERLAND			BELGIQUE			LUXEMBOURG		
	1960	1970		1960	1970		1960	1970		1960	1970		1960	1970		1960	1970	
		Prix/Preise			Prix/Preise			Prix/Preise			Prix/Preise			Prix/Preise			Prix/Preise	
		1960	1970		1960	1970		1960	1970		1960	1970		1960	1970		1960	1970
1. Agriculture Landwirtsch.	5,97	4,68	4,10	9,40	6,54	6,28	17,02	13,64	12,85	8,95	6,20	5,63						
2. Industrie alimentaire Nahrungsmittelindustrie	6,53	(6,36)		6,00	5,44	5,72	4,14	4,10	3,58	7,01	5,98	6,64						
3. Autres industries Sonstige Industrien			42,90															
4. Construction Baugewerbe	39,94	(42,86)		40,44	42,39	36,72	30,66	36,92	31,01	30,57	37,05	31,72						
5. Logement Wohnungsnutzung	6,82	(7,78)	9,20	6,64	7,72	8,00	7,10	7,51	7,65	6,73	7,67	8,58						
6. Autres services Andere Dienstleistungen	2,69	2,97	4,20	3,11	3,31	5,31	5,14	4,10	5,22	3,00	2,49	2,67						
7. Gens de maison Hausangest. u. priv. Org. o. t.	29,05	27,09		22,40	21,68	21,36	25,01	24,53	26,29									
8. Administrat. publiques Staat			31,00							33,93	33,24	32,70						
Droits et taxes import. Einfuhrzölle u. -abgab.	1,57	(0,91)		1,59	1,52	-	-	-	-									
	7,43	6,75	8,60	8,74	6,88	9,40	10,93	9,21	13,41	9,80	7,37	12,07						
				1,68	4,51	2,90												

(1) Coût des facteurs/faktorkosten

EVOLUTION DES PRIX RELATIFS -- ENTWICKLUNG DER RELATIVEN PREISE

Utilisation du PIB - Verwendung des BIP

Indices - Indizes

	1960 - 1965						1965 - 1970					
	D	F	I	N'	B	L	D	F	I	N	B (2)	L
			60-64						64-70			
Consommation privée Privater Verbrauch	96,5	98,5	95,7	94,-	100,2		99,0	99,2	101,3	99,3	(99,5)	(103,-)
Consommation publique Staatsverbrauch	104,9	112,-	116,5	124,- ⁽¹⁾	97,4		106,3	108,2	105,7	108,- ⁽¹⁾	(100,5)	(110,-)
F B C F bruttoanlageinvestitionen	100,4	99,-	99,6	94,-	107,5		98,7	97,2	93,3	96,-	(99,-)	(105,-)
Variations de stocks Vorratsveränderungen	87,2	86,7	92,3	80,-	-		93,8	96,2	98,4	93,-	-	-
Utilis. finale intérieure Letzte Inländische Verwendung	98,5		99,4	98,-	101,4		100,-		100,2	99,-	(99,5)	(104,-)
Export Ausfuhr	88,5	86,-	85,5	88,-	90,1		95,4	94,2	102,1	88,-	(93,-)	(88,-)
Utilisations finales Endverwendung	96,7	98,-	97,1	94,-	-		99,1	99,-	100,2	95,-	-	(97,-)
Import Einfuhr	84,2	84,1	82,8	-	92,9		94,9	92,5	104,9	-	-	(95,-)
PIB - BIP	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-

(1) sans les traitements des administrations publiques / ohne Löhne und Gehälten

(2) chiffres calculés par le secrétariat sur base des informations données pour la Belgique/Zahlen des Sekretariats, die auf Grund von Informationen für Belgien berechnet wurden.

PARTS DES UTILISATIONS FINALES DANS LE PIB (en %) - ANTEILE DER ENDVERWENDUNGEN AM BIP (in %)

	DEUTSCHLAND BR			FRANCE			ITALIA			NEDERLAND			BELGIQUE			LUXEMBOURG		
	1960	1970		1960	1970		1960	1970		1960	1970		1960	1970		1960	1970	
		Prix/Preise			Prix/Preise			Prix/Preise			Prix/Preise			Prix/Preise			Prix/Preise	
		1960	1970		1960	1970		1960	1970		1960	1970		1960	1970		1960	1970
Consommation privée Privater Verbrauch	57,32	58,1	56,0	63,34	63,89	62,43	61,86	62,67	60,75	57,18	59,43	55,34						
Consommation publique Staatsverbrauch	13,62	14,0	16,0	12,82	11,98	14,51	14,58	14,62	18,01	13,69	11,95	16,07						
F.B.C.F. Bruttoanlageinvest.	23,81	26,4	26,0	18,65	22,43	21,59	22,10	23,58	21,91	23,78	29,00	26,14						
Variations de stocks Lagerveränderungen	2,90	1,0		2,39	1,49	1,24	1,54	0,98	0,89	3,35	1,95	1,55						
Utilis. finales intér. Letzte inländ. Verwend.	97,64	99,5		97,40	(99,84)	-	100,08	101,85	101,46	98,-	102,33	99,10						
Exportations Ausfuhren	20,47			11,74	16,14	13,08	16,37	25,60	22,38	37,63	50,24	36,60						
Utilisations finales Letzte Verwendung	118,11			109,14	115,98	112,53	116,45	127,45	123,84	135,63	152,57	135,70						
Importations Einfuhren	18,11			10,59	17,48	13,60	16,45	27,45	23,84	41,62	57,85							
Solde des Util.-Serv. Saldo aus Dienstleist.				1,455	1,50	-				5,97	5,27							
PIB - BIP	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-						

Section 2

REMARQUES SUR LE PROBLEME DU NIVEAU GENERAL DES PRIX

L'évolution du niveau général des prix était le problème principal posé par le Comité de politique économique à moyen terme à propos des projections en volume. C'est aussi la partie de l'analyse qui est la plus irréductible à un essai de projection, pour les raisons qui ont déjà été indiquées dans l'introduction de cette note (difficultés d'un modèle dynamique du cheminement, nécessité d'orientations de la part des autorités responsables).

Les prolongements qui sont donnés dans la présente section à l'étude sur les prix relatifs présentent donc un caractère fondamentalement différent de ceux de la section précédente.

Il s'agit essentiellement à ce stade d'indiquer à l'aide d'une méthode simple comment les résultats obtenus en matière de prix relatifs pourraient être utilisés pour une étude du niveau général des prix. On examinera à cet effet les conséquences sur le niveau général des prix d'une hypothèse très particulière dont la valeur prévisionnelle est limitée.

1. Un essai de passage des prix relatifs à l'indice général des prix

La détermination d'une structure des prix relatifs pour 1970 ne résoud évidemment pas le problème du mouvement général des prix. On peut toutefois penser qu'il permet de fonder l'analyse de ce second problème sur des bases plus précises en révélant les mouvements différentiels des prix contenus implicitement dans les projections en volume, en liaison, notamment, avec l'évolution de la structure des coûts.

Des hypothèses complémentaires sont donc indispensables pour passer des variations de prix relatifs à celles de l'indice général des prix.

Toutefois, le jeu de tous les facteurs qui interviennent dans le mécanisme de formation des prix à moyen terme, en relation avec le rythme de la croissance est encore mal connu. Par ailleurs échafauder un ensemble d'hypothèses de caractère statistique ou politique est une entreprise hors de question au stade actuel. Dès lors une autre voie, très simplificatrice a été adoptée; mais simple dans sa formulation, elle est aussi d'une portée très limitée dans ses résultats.

La procédure retenue repose sur deux conventions

- La première consiste à admettre que dans les limites des tendances observées dans le passé (1), l'évolution des prix relatifs peut être calculée sans référence explicite au mouvement général des prix (2).
- La seconde convention, précisée ci-après, concerne le choix d'une évolution pour les "prix" de la valeur ajoutée dans l'industrie (industries alimentaires et construction exclues). Le système des prix relatifs étant construit, on peut alors en déduire les autres indices absolus ainsi que l'indice général des prix pour le produit intérieur brut.

La solution simple, adoptée consiste à supposer que pour l'industrie (industries alimentaires et construction exclues) le "prix" de la valeur ajoutée reste stable de 1965 à 1970. Ce prix n'a effectivement pas connu de baisse durable en Europe depuis la fin de la guerre et les rigidités du marché permettent même de penser que sa stabilité, à moyen terme, constitue probablement une limite inférieure pour les évolutions possibles dans un climat d'expansion.

Cette hypothèse de stabilité des prix de la valeur ajoutée dans l'industrie comporte certaines implications à l'égard des salaires et des autres revenus. Elle postule en effet que, toutes choses égales par ailleurs, les rémunérations de l'industrie progressent au même taux que la productivité du travail. Dès lors, comme on peut admettre un certain parallélisme entre les progressions des rémunérations dans les différentes branches et si l'on tient compte du fait que la productivité dans l'industrie croît un peu plus vite que la moyenne, l'hypothèse retenue conduit à une certaine augmentation de prix du produit intérieur brut.

Les indices de prix du PIB correspondent alors à l'inverse de l'indice des prix relatifs de la valeur ajoutée pour la branche "autres industries" donné dans la section précédente (p. 139 tableau 1.1). Les indices ainsi obtenus se situent pour les différents pays entre 108 et 109 soit une hausse de près de 10 % en 5 ans, ou encore de 1,6 à 1,7 % par an (cf. tableau 2.2).

(1) cf. ci-dessous P. 146 , tableau 2.2.

(2) Dans la présentation des résultats, les indices de prix sont rapportés à celui du PIB posé égal à 100.

2. Interprétation des résultats

L'hypothèse de la stabilité des prix dans l'industrie (industries alimentaires et construction exclues) ne semble pas devoir correspondre à une évolution spontanée à moyen terme, ainsi que cela a été signalé plus haut, et constitue sans doute une limite inférieure.

A titre indicatif, le tableau 2.1 ci-après montre en effet que pour l'industrie (construction exclue, mais industries alimentaires incluses) les prix de la valeur ajoutée ont augmenté à des taux moyens qui, de 1958 à 1964, se situent entre 0,4 et 3,4 % par an.

Tableau 2.1

Evolution des prix de la branche "Industrie"

Taux annuels moyens

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas ¹⁾	Belgique	Luxembourg
<u>Tendance longue</u>						
1955-1964	1,9	-	1,3	-	1,3	-
1958-1964	1,5	3,3	2,1	-	0,4	-
<u>Sous-période</u>						
1958-1962	1,9	3,4	0	0,6	- 0,1	-
1960-1964	2,3	2,8	3,8	-	1,4	-
<u>Sources:</u> OSCE, Statistiques générales 1965 n° 11						
(1) Construction comprise pour les Pays-Bas						

Il en est de même en ce qui concerne les prix du PIB. Ainsi que le montre le tableau 2.2 suivant, l'augmentation retenue pour la période de projection 1965-1970 est inférieure aux hausses moyennes observées depuis 1955.

Tableau 2.2

Prix du PIB - Indices et taux annuels -

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Belgique Luxembourg	
A. <u>Indices</u>						
1960-65 effectif	119,6	119,2	125,0	-	115,3	110,5
1965-70 calculé	108,5	108,2	108,9(1)	109	-	108,-
B. <u>Taux annuels</u>						
1955-64	3,1	-	3,5	3,6	2,1	-
1958-64	3,5	4,4	4,1	3,3	1,8	1,9
1955-60	2,6	-	1,5	2,8	2,1	-
1960-64	3,7	4,4	5,8	4,5	2,4	2,3

(1) Pour l'Italie, le chiffre se réfère à la période 1964-1970

Sources: OSCE, Statistiques générales 1965, n° 11.

L'intérêt du calcul conventionnel proposé réside pour une part dans le fait qu'il présente un cas limite.

On aurait pu, en effet, envisager des hypothèses conduisant à un accroissement moindre des prix du PIB, qui impliquerait une baisse des prix industriels. De telles évolutions, on l'a vu, paraissent peu vraisemblables à la lumière de l'expérience passée.

En sens inverse, on aurait pu considérer une évolution ascendante des prix dans l'industrie correspondant en gros à une progression plus rapide des revenus individuels par rapport à la productivité industrielle. Il en serait résulté une augmentation des prix du PIB plus forte que celle qui a été retenue.

La relation entre revenu, productivité et prix mérite sans doute d'être reprise afin d'en préciser la portée et les limites.

On rappellera que dans l'indice du "prix" de la valeur ajoutée d'une branche on peut distinguer trois composantes:

- l'évolution de la productivité du travail
- l'évolution du revenu moyen par personne occupée
- l'évolution de la structure de la valeur ajoutée en terme de la part des revenus du travail dans cette valeur ajoutée.

Poser que l'indice de ce prix dans l'industrie reste constant revient à admettre que le quotient entre le revenu individuel moyen et la productivité varie proportionnellement à la part des rémunérations de la valeur ajoutée. En d'autres termes, si on suppose, pour simplifier, que la part des rémunérations dans la valeur ajoutée reste constante, cela revient à admettre que le revenu individuel moyen évolue comme la productivité du travail dans cette branche.

Si en outre, on suppose que l'évolution des rémunérations moyennes est la même dans toutes les branches il en résulte qu'une hausse du revenu individuel moyen proportionnelle à celle de la productivité dans l'industrie entraînerait une hausse du niveau général des prix de l'ordre de celui obtenu ci-dessus, c'est-à-dire 1,6 à 1,7 % en moyenne par an.

En fait, ces simplifications données à titre d'exemple ne sont incorporées dans l'étude sur les prix relatifs et la liaison statistique revenu-prix est un peu plus nuancée que dans le schéma précédent. On peut cependant penser que ces nuances n'affectent pas trop sensiblement les ordres de grandeur.

A cet égard, il faut noter que le tableau 2.2 fait apparaître une similitude des résultats auxquels aboutit l'exercice, pour les différents pays, malgré des différences dans les méthodes d'approche; cette similitude est en fin de compte liée à celle des productivités dans la branche "autres industries" des différents pays. Ainsi, on s'explique aisément le parallélisme des évolutions retenues pour le prix du PIB.

3. Conclusion

Les résultats de l'exercice ont été communiqués au Comité de politique économique à moyen terme en soulignant que pour mener à bien l'étude des prix, il était nécessaire de disposer des orientations politiques relatives à ce domaine.

L'hypothèse d'une augmentation générale des prix de l'ordre de 10 % en 5 ans a paru acceptable au Comité en tant que base de départ.

Il convient, néanmoins d'insister sur les limitations dans la signification des résultats:

- a. ils n'ont aucune valeur prévisionnelle, sinon pour disposer d'un ordre de grandeur minimal pour la hausse du niveau général des prix, l'hypothèse de la constance du "prix" de la valeur ajoutée dans l'industrie étant elle-même minimale, en retrait par rapport aux tendances observées.
- b. aucune conclusion ne peut, par ailleurs, être tirée de la comparaison de pays à pays; il n'est, par exemple, pas possible d'avancer qu'un parallélisme dans l'évolution des prix dans l'industrie entraîne le même parallélisme de l'indice des prix du PIB.

En fait, l'intérêt de l'exercice réside essentiellement dans deux conclusions.

En premier lieu, il permet d'indiquer un ordre de grandeur pour la hausse du prix du PIB dans l'hypothèse favorable d'une stabilité des prix; de la valeur ajoutée des industries (non-alimentaires, construction exclues).

Il permet également de dégager un rapport grossier entre le prix du PIB d'une part, et d'autre part le rapport entre les évolutions respectives du taux moyen des rémunérations et de la productivité industrielle.

Décembre 1965
Dezember

R.F. d'Allemagne
B.R. Deutschland

A. Prix relatifs
Relative Preise

Branches Branchen	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1960	1961	1962	1963	1964
1. Agriculture, sylvic. Land- und Forstwirtschaft.	105,36	106,00	103,83	100,00	97,82	95,47	95,58	91,06	91,10	87,62	86,34
2. Industrie Industrie	102,63	101,70	100,87	100,00	98,91	97,51	97,42	96,68	95,64	93,99	92,59
3. Construction Baugewerbe	94,47	95,58	98,45	100,00	105,57	111,61	111,74	114,59	120,40	122,94	124,18
4. Logements Wohnungsnutzung	104,41	106,10	101,52	100,00	99,70	105,09	105,33	113,94	108,96	115,20	120,71
5. Services Dienstleistungen	97,86	97,34	98,59	100,00	100,98	100,86	100,83	100,23	101,24	102,64	103,54
6. Administrat. publiques Staat	92,63	97,37	98,16	100,00	99,52	103,22	103,49	108,15	107,24	110,17	112,91
7. OSBL + gens de maisons Haushaltangest. u. priv. Org. ohne Erz.	91,98	95,76	97,29	100,00	103,52	111,33	111,62	116,19	116,88	120,69	126,36
P.I.B. - B.I.P.	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Décembre 1965
Dezember

C. Prix relatifs
Relative Preise

Italie
Italien

Branches Branchen	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
1. Agriculture, sylvic. Land- und Fortswirt.	110,32	105,79	105,96	100,00	98,17	98,92	102,28	104,46	98,23	95,79
2. Industries Industrie	106,78	103,06	101,26	100,00	98,13	95,95	94,12	90,50	89,58	88,86
3. Construction Baugewerbe	95,40	97,30	98,63	100,00	99,41	101,83	101,77	105,54	106,29	111,09
4. Logements Wohnungsnutzung	57,58	71,08	83,20	100,00	104,70	113,95	116,46	129,28	132,56	131,16
5. Administrations publ. Staat	95,80	100,75	100,92	100,00	104,37	106,32	109,51	118,49	134,31	137,59
6. Autres services Sonst. Dienstleist.	94,60	97,35	97,19	100,00	101,44	100,91	99,95	97,89	97,75	97,43
7. Ajustements Anpassungen	103,68	92,40	100,85	100,00	97,64	93,00	94,82	90,02	91,91	88,12
PIB au coût des facteurs BIP zu Faktorpreisen	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Décembre 1965
Dezember

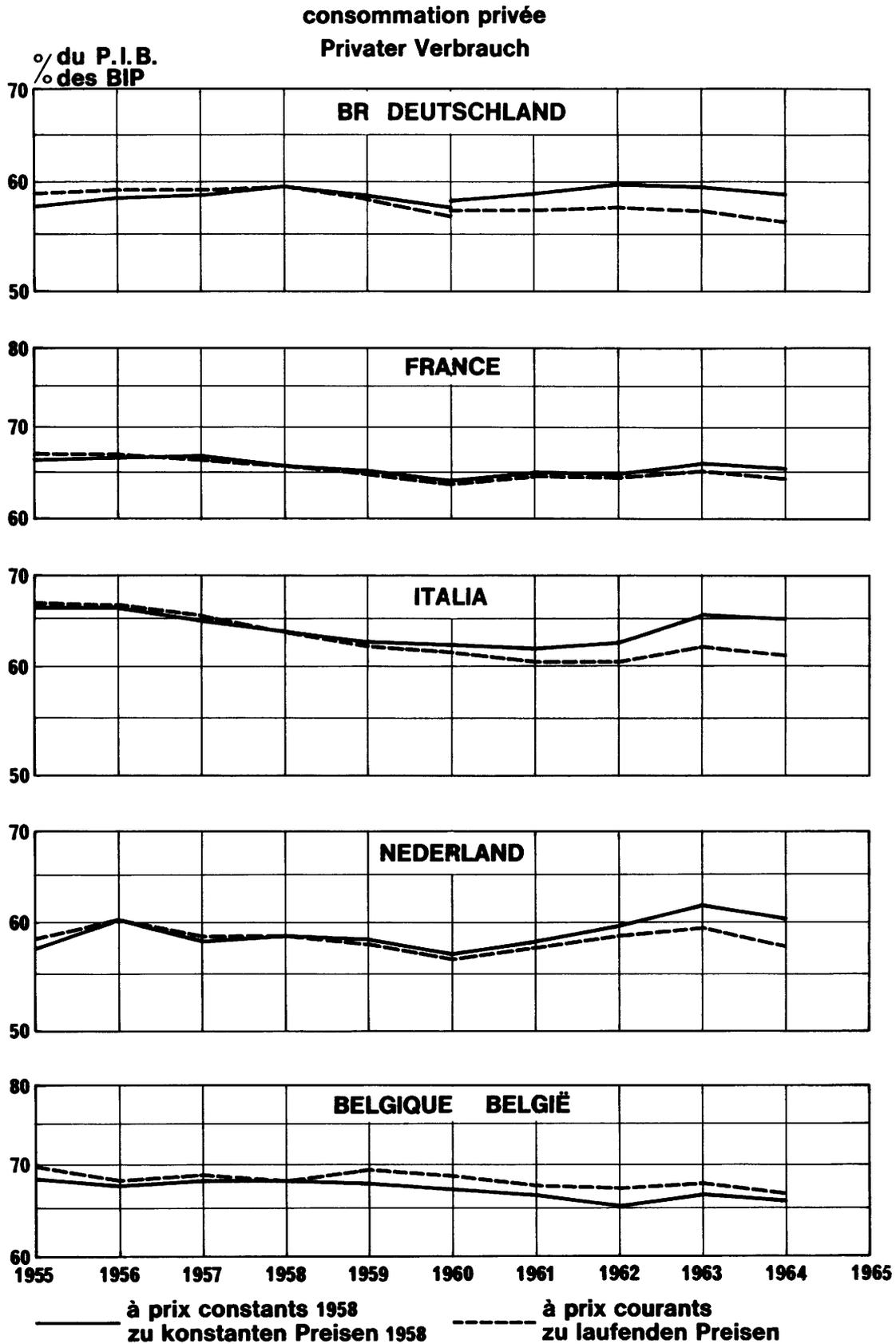
Prix relatifs
Relative Preise

Pays-Bas
Niederlande

D.

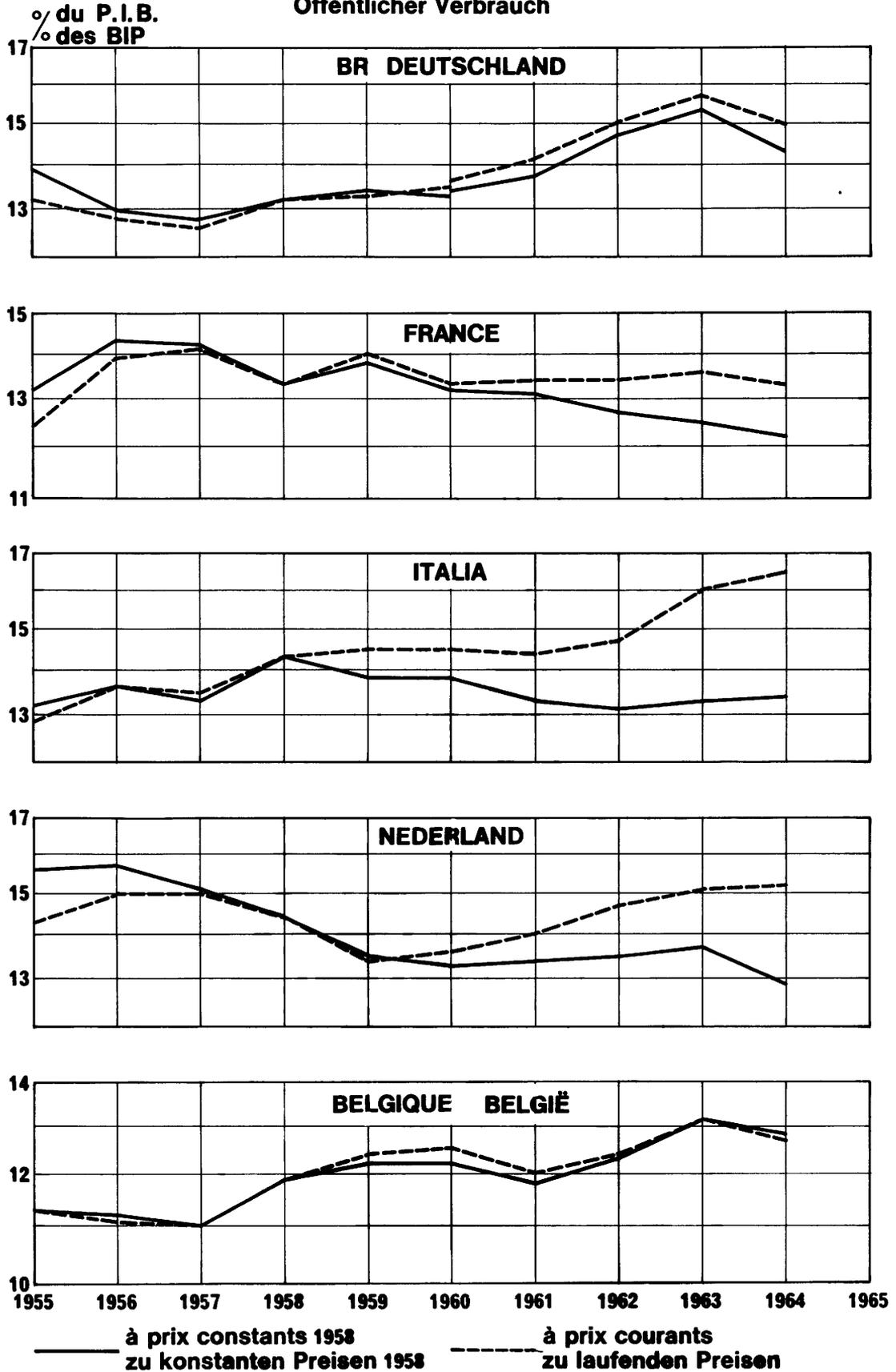
Branches Branchen	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
1. Agriculture, sylvic. Land- und Forstwirt.				100,00	107,94	96,79	97,71	95,56		
2. Industries Industrie				100,00	98,07	97,83	96,32	94,32		
3. Construction Baugewerbe										
4. Logement Wohnungsnutzung				100,00	100,32	102,74	103,23	105,28		
5. Autres services Sonst. Dienstleist.										
6. Administr. publiques Staat				100,00	100,17	105,53	111,07	118,08	121,70	133,87
7. Ajustements Anpassungen				-	-	-	-	-	-	-
P.I.B. - B.I.P.				100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

1 EVOLUTION DES UTILISATIONS FINALES A PRIX CONSTANTS ET A PRIX COURANTS
 ENTWICKLUNG DER ENDVERWENDUNGEN ZU KONSTANTEN UND LAUFENDEN PREISEN

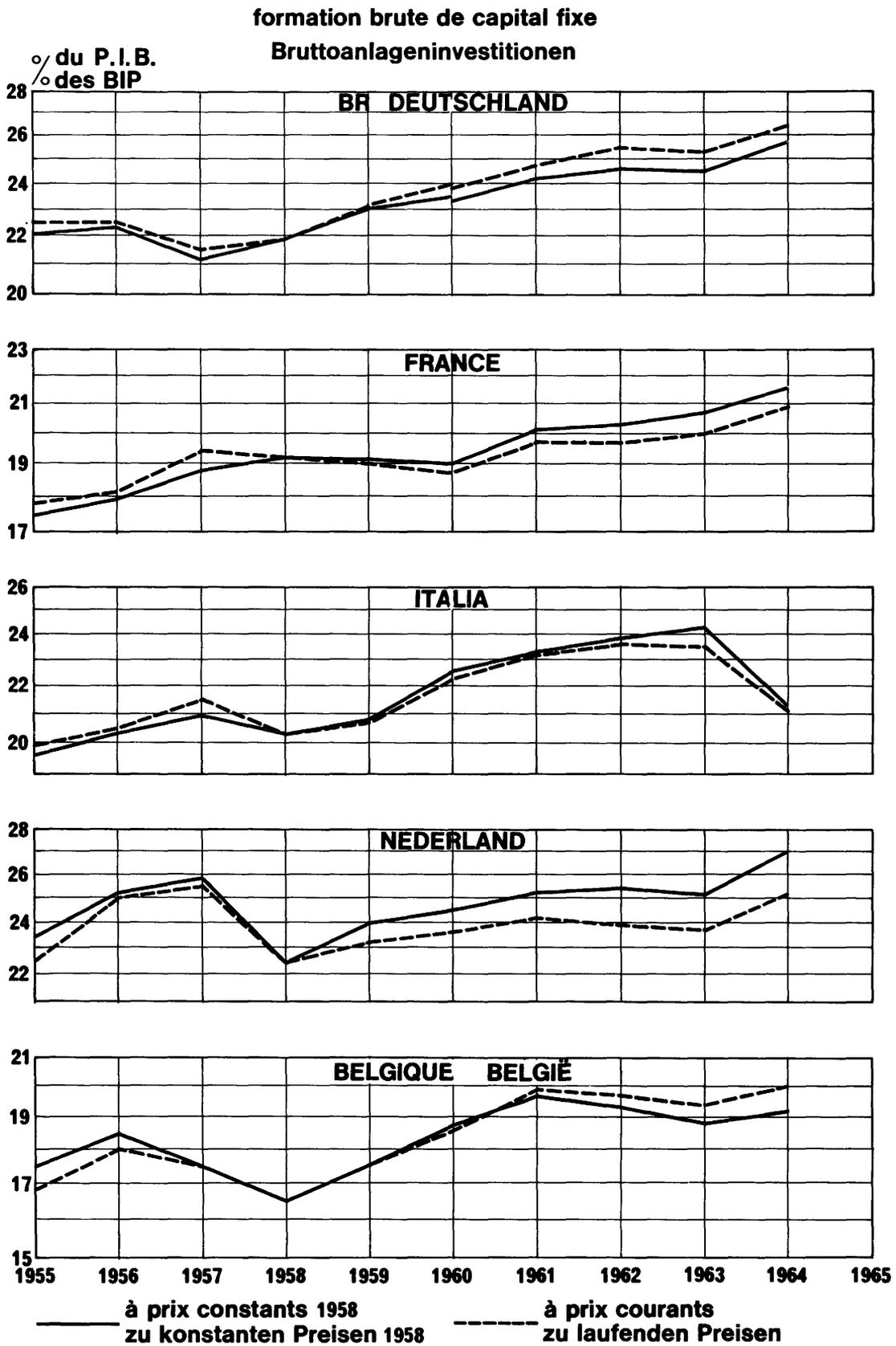


2 EVOLUTION DES UTILISATIONS FINALES A PRIX CONSTANTS ET A PRIX COURANTS
 ENTWICKLUNG DER ENDVERWENDUNGEN ZU KONSTANTEN UND LAUFENDEN PREISEN

consommation publique
 Öffentlicher Verbrauch



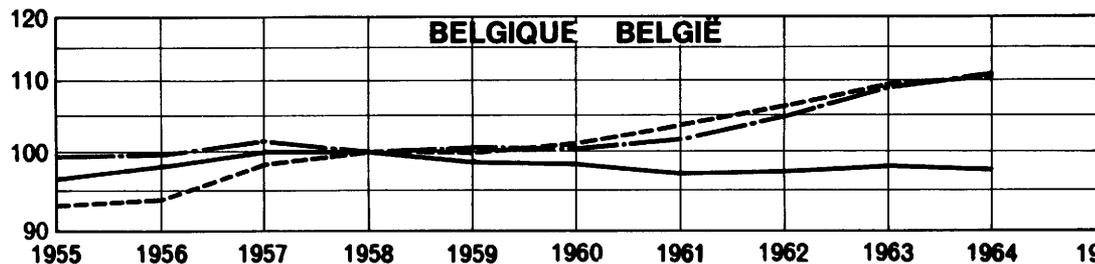
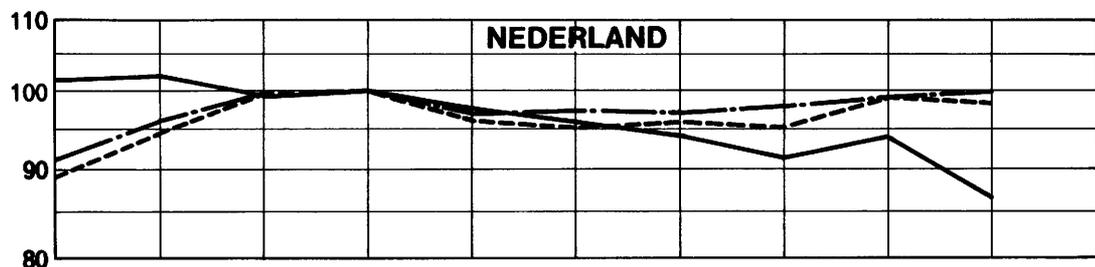
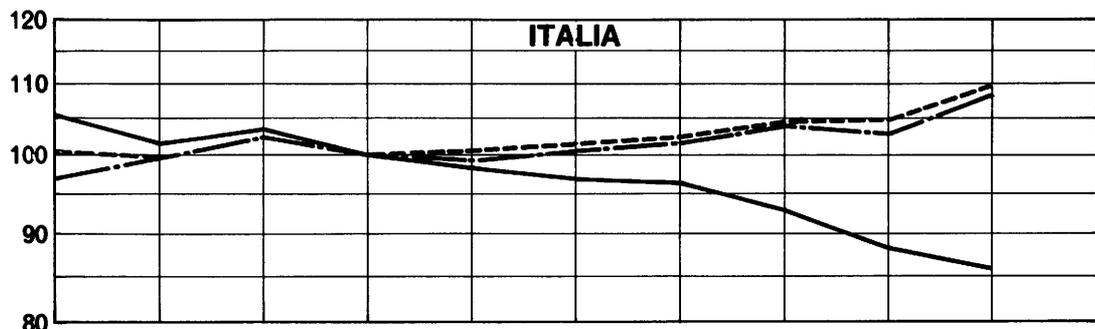
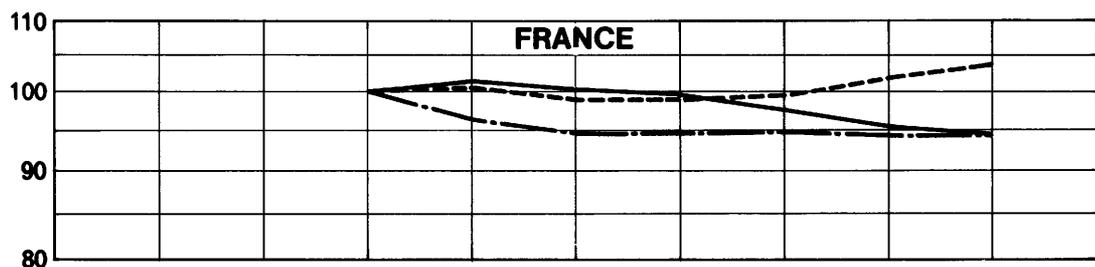
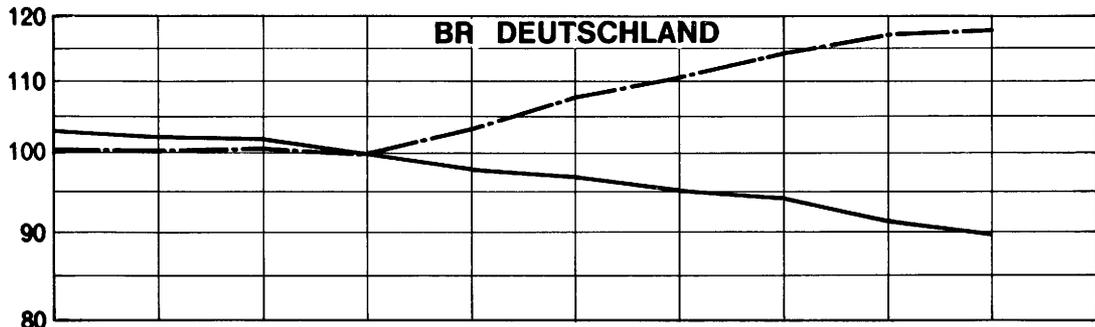
3 EVOLUTION DES UTILISATIONS FINALES A PRIX CONSTANTS ET A PRIX COURANTS ENTWICKLUNG DER ENDVERWENDUNGEN ZU KONSTANTEN UND LAUFENDEN PREISEN



4

EVOLUTION DES PRIX RELATIFS DES BIENS D'INVESTISSEMENTS
ENTWICKLUNG DER RELATIVEN PREISE DER INVESTITIONSGÜTER

1958 = 100



— equipment
Ausrüstung

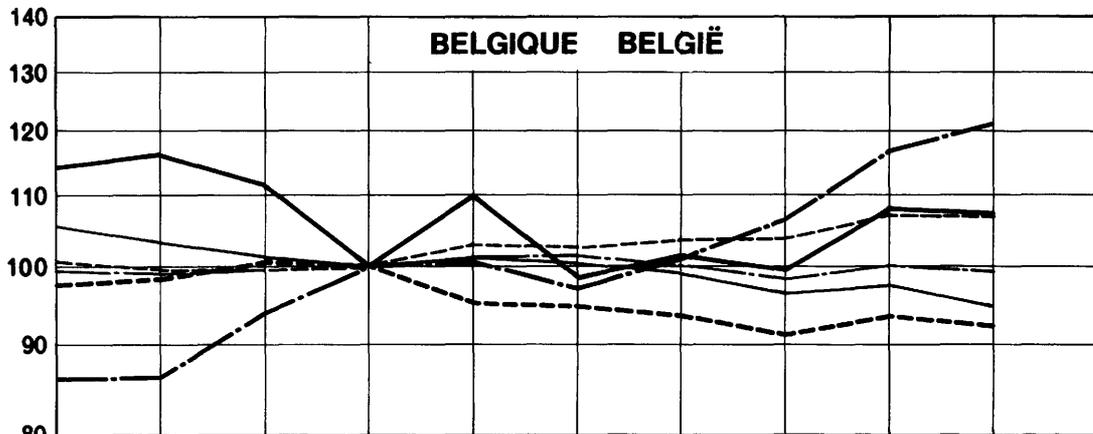
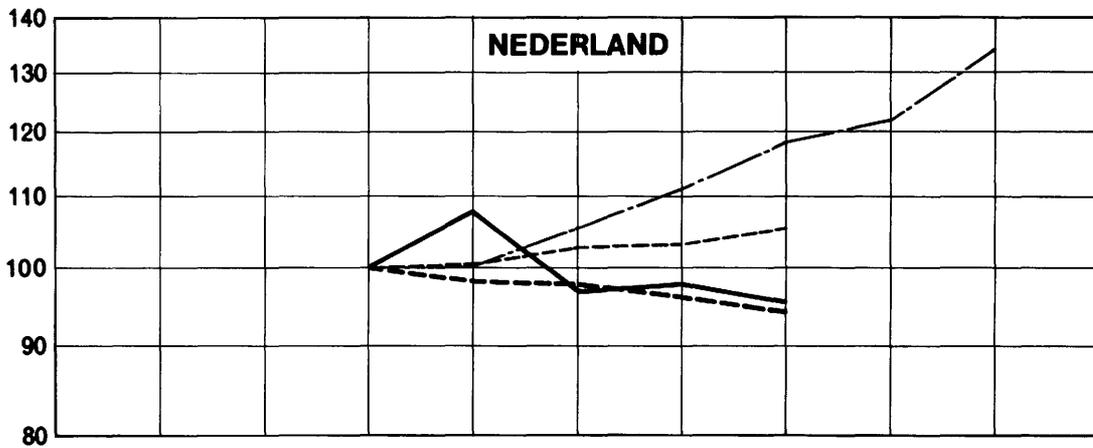
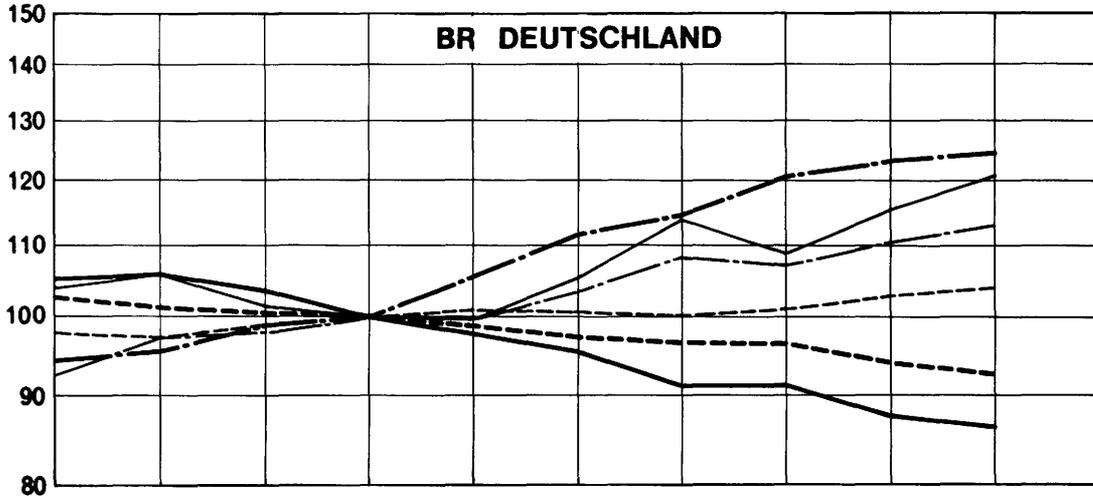
- - - logement
Wohnungsbau

- · - construction
Bauten

5^a

EVOLUTION DES PRIX RELATIFS DES VALEURS AJOUTEES
 ENTWICKLUNG DER RELATIVEN PREISE DER WERTSCHÖPFUNG

1958 = 100



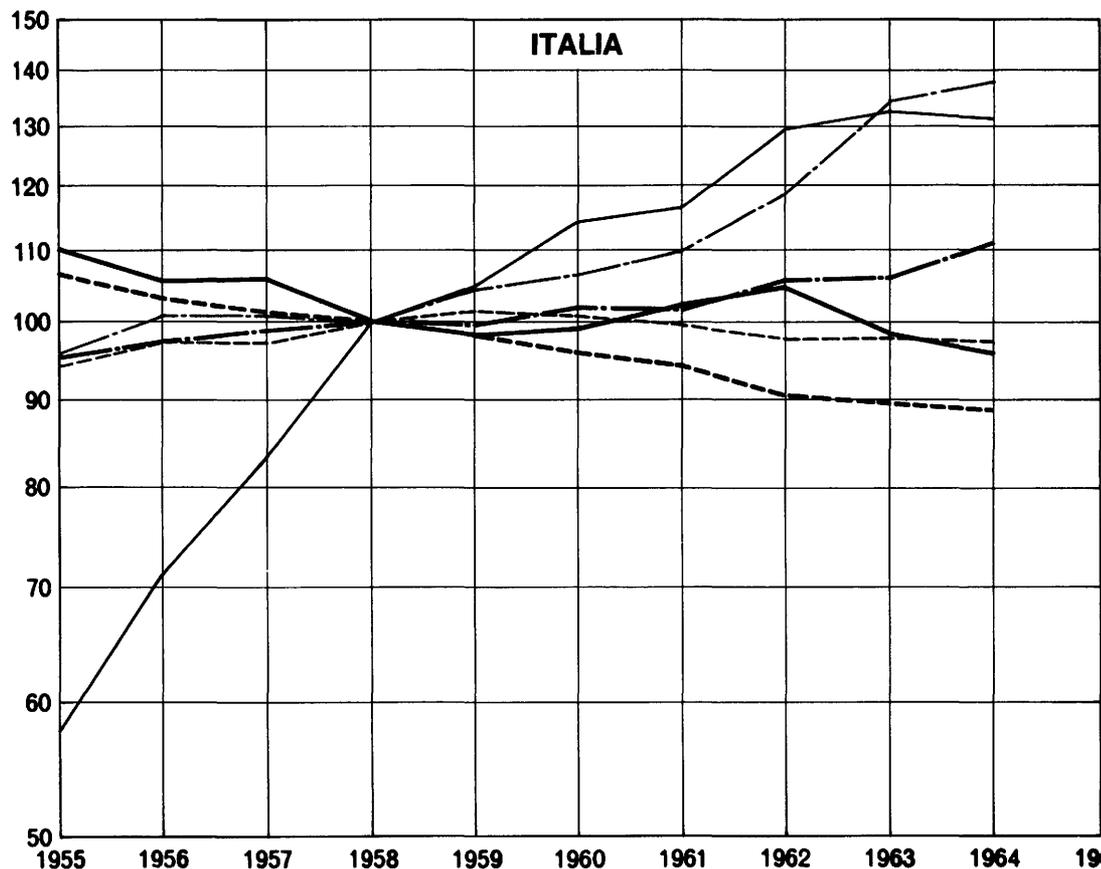
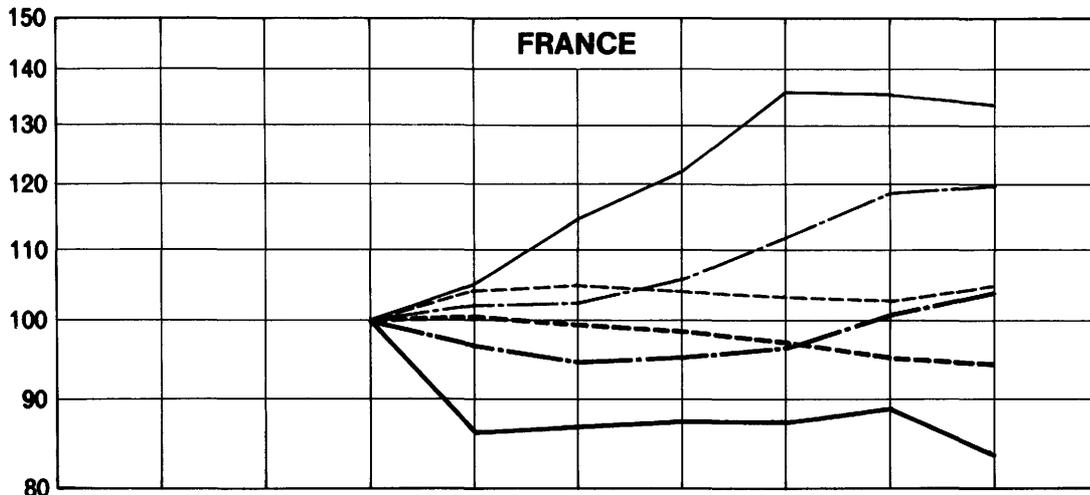
1955 1956 1957 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965

- | | | |
|-----------------------------------|---|----------------------------------|
| — agriculture
Landwirtschaft | - - - industrie
Industrie | - · - construction
Baugewerbe |
| - - - logement
Wohnungsnutzung | - - - autres services
übrige Dienste | - · - adm. publiques
Staat |

5^b

EVOLUTION DES PRIX RELATIFS DES VALEURS AJOUTEES
ENTWICKLUNG DER RELATIVEN PREISE DER WERTSCHÖPFUNG

1958 = 100



- | | | |
|---------------------------------|---|----------------------------------|
| — agriculture
Landwirtschaft | ----- industrie
Industrie | ----- construction
Baugewerbe |
| — logement
Wohnungsnutzung | ----- autres services
übrige Dienste | ----- adm. publiques
Staat |

ANNEXE V

NOTE
SUR LES DECISIONS A LONGUE PORTEE
QUI DOIVENT ETRE ECLAIREES PAR LA
PREVISION ECONOMIQUE

La note ci-après a été transmise au groupe par un de ses membres, Monsieur Claude Gruson. Elle est consacrée à l'examen des rapports entre décisions de longue portée et prévisions économiques. Les membres du groupe ont pris connaissance avec un grand intérêt du contenu de cette note, qui présente les réflexions d'un expert éminent.

NOTE SUR LES DECISIONS A LONGUE PORTEE QUI DOIVENT ETRE
ECLAIREES PAR LA PREVISION ECONOMIQUE

1. L'hypothèse de croissance, exprimée sous la forme globale qui lui a été donnée dans le chapitre II, présente en cet état un intérêt réel, mais limité.

Dans la mesure où elle est vraisemblable - étant une extrapolation raisonnable de la croissance passée - elle montre en ordre de grandeur la hausse possible des niveaux de vie moyens et les limites dans lesquelles peuvent se développer les consommations et les investissements publics. Si grossière qu'elle soit, une telle image est en soi utile:

- parce que les hommes d'affaires et les administrateurs ont peine, l'expérience le prouve, à sortir de l'image de la stagnation pour apprécier les effets d'une croissance régulièrement prolongée;

- parce que, toutes les fois que la décision économique peut être prise au seul vu des indications du marché, ou de façon plus générale des besoins immédiatement exprimés, il faut que le décideur ait une idée de la croissance possible et des mutations qui l'accompagnent, pour être rendu attentif aux signes annonciateurs de ces mutations, et aux adaptations qu'il faut en conséquence faire subir à la décision initiale. Dans ce cas, une image grossière de la croissance possible suffit à éclairer.

2. Mais il y a des cas - et c'est le point essentiel - où la décision ne peut être adaptée sans délai. Ce sont les décisions dites de portée longue. Chacune d'elles doit être adaptée à l'avance aux besoins particuliers qu'elle devra satisfaire à terme. Dans une économie évolutive, ces besoins futurs ne pouvant être en général connus sur la seule base de leur état actuel, il faut les prévoir, ou du moins cerner autant que possible l'ordre de grandeur dans lequel ils peuvent se manifester. Un travail de prévision détaillée devient alors nécessaire.

3. Pour être adaptée cas par cas à la décision qu'il s'agit d'éclairer, la prévision doit faire apparaître explicitement le ou les besoins particuliers que cette décision doit tendre à satisfaire; et elle doit les faire apparaître pendant toute la période (variable d'un cas à l'autre) au cours de laquelle la décision cessera d'être adaptable. Mais chacune des prévisions particulières doit néanmoins procéder d'une même vue synthétique de l'avenir:

- d'abord en raison de l'interdépendance générale des phénomènes économiques. Il n'est aucun aspect particulier de l'activité économique qui puisse être expliqué ou prévu sans prendre en considération les liens qui l'unissent directement ou indirectement à l'ensemble des autres éléments de cette même activité;

- ensuite parce que les décisions de longues portées risqueraient d'être incohérentes entre elles si elles procédaient de vues d'avenir différentes. La croissance économique conduirait alors à des désordres, au moins dans certains secteurs. De plus, certaines de ces décisions de longue portée figurent parmi les éléments qui déterminent le taux de croissance lui-même (par exemple, les investissements productifs lourds) ou certains aspects fondamentaux de la croissance (par exemple, les décisions intéressant le système d'éducation). L'incohérence de ces décisions fondamentales peut à la fois rendre le développement impossible - en suscitant des goulots d'étranglement - et en compromettant les ressorts psychologiques - en désorientant les centres de décision secondaires.

4. En toute logique, l'horizon de la prévision, et les éléments que celle-ci doit faire apparaître explicitement, sont donc déterminés par la nature des décisions de longue portée qu'il s'agit d'éclairer. Ce point doit être souligné, car il est au premier abord paradoxal: les objectifs de la prévision ne dépendent pas de ce qui la rend possible, c'est-à-dire de la sécurité des informations et des hypothèses de base. Ils doivent d'abord permettre de donner à chaque responsable des décisions de longue portée les éléments d'information qui lui sont nécessaires; ceux que, à défaut d'une prévision cohérente, il sera contraint d'estimer sur la base étroite de ses

informations personnelles. Ce sont les éléments qu'il faut connaître pour rattacher chaque décision à une vue explicite des besoins qu'il s'agit de satisfaire, pendant toute la période au cours de laquelle cette décision, une fois prise, sera déterminante.

5. La sécurité de l'information et des hypothèses de base ne peut donc logiquement affecter les objectifs de la prévision. Les conséquences qu'elle entraîne sont d'un autre ordre: quand cette sécurité est mauvaise, la précision ne peut être présentée que sous la forme de variantes diverses, s'étendant sur un large éventail d'incertitudes. Devant cet avenir incertain, les décisions fondamentales peuvent encore être prises de manière à éviter les accidents de croissance. Il faut pour cela qu'elles restent cohérentes entre elles et compatibles avec un développement régulier dans toutes les perspectives d'évolution économique qui se placent à l'intérieur de l'éventail d'incertitude. Mais cette polyvalence des décisions de longue portée entraîne évidemment des charges: par exemple, un équipement lourd qui doit être compatible avec plusieurs hypothèses de croissance doit être adapté au taux de croissance le plus fort, parmi ceux que l'on peut envisager. La faiblesse de l'information est coûteuse, mais elle n'affecte en rien la nécessité de prévoir.

6. La première étape de la prévision à long terme consiste donc à faire la revue des décisions de longue portée qu'il s'agit d'éclaircir. C'est en énumérant ces décisions, puis en cherchant les éléments d'information qui lui sont nécessaires, que l'on peut en déduire l'horizon et le degré de décontraction des projections à établir. A priori, le résultat de cette déduction peut être fort complexe: il y a des décisions de très longue portée qui ne peuvent être prises sans poser une hypothèse sur des éléments (démographiques ou économiques) très éloignés dans le temps, mais peu nombreux; d'autres qui exigent une connaissance approximative d'éléments plus nombreux, mais moins éloignés dans le temps. On doit donc s'attendre à devoir élaborer un système de projections comprenant à la fois des vues prospectives simples, mais à très long terme, et des projections d'horizon plus court, mais beaucoup plus détaillées.

o

o o

7. Il est difficile d'introduire un ordre logique dans cette liste des décisions de longue portée. On peut songer à les classer en mettant à part les décisions publiques qui ne peuvent être prises qu'à l'échelon de la Communauté; puis les décisions publiques prises au niveau national; puis les décisions privées; enfin les décisions qui ne peuvent être prises que dans la stratégie du commerce extra-communautaire. Mais un pareil principe ne conduit pas à un classement immédiat: les décisions qui sont en apparence du ressort exclusif des Pouvoirs publics nationaux exercent en fait une influence sur les charges publiques, les prélèvements fiscaux, les possibilités d'évolution des revenus privés. Elles peuvent donc se traduire, de pays à pays, par des disparités d'évolution des revenus qui peuvent elles-mêmes ne mettre en cause l'équilibre intracommunautaire du marché du travail; par conséquent les données démographiques placées à la base de la croissance économique de chaque pays. Dans un autre ordre d'idées, les décisions qui appartiennent à l'entreprise privée doivent entrer dans le domaine de connaissance de la Puissance publique, lorsqu'elles font partie des décisions fondamentales qui contribuent à déterminer l'allure de la croissance. Aussi bien l'extraordinaire accélération du rythme de la mutation économique et technique, et les difficultés de prévision qui en résultent, soulèvent-elles la question des risques de toute entreprise et de la possibilité qu'ont les entreprises privées, dans leurs dimensions européennes actuelles, d'assumer ces risques avec leurs moyens propres, sans certaines aides publiques.

8. En fait, un classement logique apparaît progressivement ainsi qu'on va le voir. Il suffit de partir des cas les plus simples: ceux des décisions de longue portée qui s'appliquent aux grandes orientations de la production et aux investissements correspondants.

9. A. Décisions de longue portée s'appliquant aux grandes orientations de la production et aux investissements correspondants

10. a.- ce sont d'abord les décisions de politique agricole: prix et orientation des productions. Les éléments d'information qui permettent de les éclairer sont les suivants:

- évolution de la population agricole active;
- hausse des niveaux de vie et variations corrélatives de la part prise dans la dépense globale des ménages par les achats de denrées alimentaires;
- données technologiques sur les possibilités de croissance de la production agricole par personne active;
- données technologiques sur l'évolution de la valeur ajoutée par les industries et commerces alimentaires (à déduire de la dépense alimentaire des ménages pour estimer les débouchés correspondants de l'agriculture proprement dite);
- évolution des échanges de produits agricoles entre les pays de la Communauté et à l'extérieur de la Communauté.

11. b - Il faut également ranger parmi les décisions de longue portée celles qui intéressent les investissements industriels lourds (énergie, production des métaux, grosse industrie chimique, grosse industrie mécanique). Dans l'ensemble du Marché Commun, l'évolution des branches intéressées dépend de la croissance d'ensemble et de sa répartition entre un petit nombre de grandes catégories de produits. Les décisions correspondantes ne seraient donc pas correctement éclairées par une projection de la demande globale. Une étude diversifiée par produit est nécessaire, mais il n'est pas indispensable qu'elle soit poussée très loin.

12. Les décisions de longue portée de cette première catégorie sont relativement faciles à éclairer pour l'ensemble de la Communauté économique européenne. Mais chacune d'elles soulève immédiatement un problème de localisation, et par ce biais le problème général de l'implantation régionale des activités.

13. B. Les décisions de longue portée liées à l'implantation régionale des activités

Il s'agit de décisions nombreuses. En premier ressort, elles appartiennent évidemment aux chefs d'entreprise. Mais les représentants locaux de la Puissance publique ne peuvent s'en désintéresser, pour deux raisons:

- d'abord parce que le maintien d'un haut niveau d'emploi dans un ensemble national ou pluri-national n'exclut pas des crises locales prolongées. Le développement économique est en effet inséparable de changements constants dans la répartition de l'emploi entre les branches. Il peut arriver que, localement, les régressions d'emploi, dans certaines branches, ne soient pas compensées immédiatement par des progrès, dans d'autres: il suffit pour cela que les branches en progrès n'aient pas d'établissement local, et que la création de tels établissements exige du temps. Dans cette hypothèse, les crises locales de l'emploi ne peuvent être évitées si certaines conditions d'adaptabilité ne sont pas satisfaites - ce qui est à certains égards, on le verra plus loin, du domaine des autorités publiques locales;

- ensuite parce que les perspectives d'implantation régionale apportent une information fondamentale à d'autres catégories de décision (transports - équipements collectifs) dont il sera question plus loin, et qui sont de la compétence de la Puissance publique.

14. L'analyse des problèmes régionaux est particulièrement délicate et il est nécessaire de lui consacrer quelques développements.

Il est raisonnable, pour les motifs qui seront exposés plus loin, de proposer l'objectif suivant: les contraintes d'ordre économique qui peuvent obliger une famille à quitter le domicile qu'elle a choisi en considération de son environnement géographique et social doivent être autant que possible réduites. Cet objectif doit être atteint, bien que l'activité économique soit rapidement évolutive et dans une large mesure imprévisible.

Une telle définition se justifie par trois raisons:

- une raison générale d'ordre politique: un régime de liberté doit tendre autant que possible vers une libération des contraintes économiques. Si une famille quitte une région pour s'implanter dans une autre, ce ne doit pas être parce qu'elle a perdu son emploi dans sa région d'origine;

- une raison d'ordre social: dans la mesure où l'intégration progressive des femmes dans la vie sociale se traduira par un nombre croissant de familles dans lesquelles chaque conjoint exercera un métier, les mutations de la vie économique ne devront pas contraindre à un changement de domicile un couple dont l'un des conjoints changerait de profession, alors que le métier de l'autre ne serait pas au même moment affecté par lesdites mutations;

- une raison d'ordre économique: une économie dont les mutations entraîneraient de trop rapides changements dans la répartition géographique de la population devrait supporter les charges d'un excédent d'équipement (dans le logement et dans tous les équipements qui lui sont liés), afin que les mouvements de population soient matériellement possibles.

15. L'objectif ainsi défini est accessible dans la mesure où le territoire peut être divisé en régions satisfaisant aux deux conditions suivantes:

- la condition que les branches d'activité qui y sont implantées ne soient pas toutes soumises aux mêmes risques ou à des risques liés; de sorte que la population active employée dans une branche dont les débouchés s'amenuisent ou disparaissent ait raisonnablement chance de trouver un emploi en raison des débouchés croissants d'autres branches implantées dans la même région;

- la condition que les dimensions et l'organisation (notamment les transports) de la région soient telles que la répartition de l'emploi entre les branches puisse être modifiée sans entraîner des migrations de même ordre de grandeur - les travailleurs changeant d'emploi gardant pour la plupart le même domicile.

16. Pour préciser le tracé et l'organisation de ces régions, les projections démographiques et économiques doivent être engagées dans le sens des questions suivantes:

17. a. Classement des activités, du point de vue de leur rôle dans l'équilibre économique régional

Dans une région, caractérisée comme on vient de le voir par l'unicité du marché du travail, se localise une population active qui se répartit entre quatre secteurs d'activité:

i. les activités de production et de distribution qui sont géographiquement liées aux débouchés en vue desquels elles travaillent (les cas les plus évidents sont les commerces de détail, les productions de services, l'industrie du bâtiment);

ii. les administrations locales (publiques et privées);

iii. les activités économiques travaillant en vue de débouchés non exclusivement régionaux. Leur implantation optimale

peut être déterminée par un calcul économique, en fonction des données géologiques ou pédologiques de la production, d'une part, et des coûts de transports, d'autre part. L'estimation de cette seconde donnée est nécessairement liée à une hypothèse de base relative à la répartition géographique des branches utilisatrices ou des marchés de consommation. Même fondés sur des données certaines et des hypothèses solides, les résultats du calcul économique, clairs pour l'industrie lourde et sans doute pour l'agriculture, peuvent être dans d'autres cas très flous, voire non significatifs.

iv. les administrations (publiques ou privées) qui gèrent des intérêts nationaux, ou du moins extrarégionaux.

18. Ces quatre catégories ne seront pas nécessairement toutes présentes dans une région. Il est cependant inconcevable que les activités régionales se limitent aux catégories i et ii: la balance des comptes de la région avec le reste du monde ne peut être équilibrée, en effet, qu'à la condition qu'une activité iii ou iv s'exerce sur le territoire régional. C'est la présence d'une activité iii, soumise plus que les autres aux aléas de l'évolution économique et technique, qui est le principal facteur capable de modifier la répartition de l'emploi entre les branches.

19. Une région dans laquelle il serait impossible d'organiser les mouvements de population active (parce que l'infrastructure des transports y serait particulièrement difficile à installer), et dans laquelle il faudrait stabiliser autant que possible la répartition de l'emploi entre les branches, ne devrait comprendre que les activités i, ii et iv. On arriverait ainsi à l'idée de régions d'administration, dont la vocation serait de donner asile à des services (nécessairement secondaires, puisqu'ils pourraient être déconcentrés) d'administrations nationales.

20. b. Analyse des aléas pesant sur les activités travaillant en vue de débouchés non exclusivement régionaux

Dans tous les cas autres que celui - très exceptionnel - qui vient d'être évoqué, des activités du type iii devront être implantées dans chaque région. Il s'agira dans la plupart des cas d'activités dont l'évolution à venir est aléatoire. L'équilibre de l'emploi ne sera donc assuré que dans l'hypothèse où les activités simultanément implantées dans la même région seront exposées à des risques aussi indépendants que possible les uns des autres. Mais il faut d'abord définir les critères d'indépendance des risques. Ces critères peuvent être recherchés de trois points de vue différents:

- du point de vue de l'analyse conjoncturelle: les activités régionales ne devront pas, par exemple, être toutes liées à la formation brute de capital fixe des entreprises - l'équipement productif pouvant être soumis à des fluctuations conjoncturelles d'ensemble.

- du point de vue des techniques de prévision de la demande intérieure. Dans la mesure où ces techniques laissent planer un doute, par exemple, sur les évolutions relatives de deux catégories de besoins de la consommation, les activités liées à ces besoins sont exposées à des risques indépendants, ou qui peuvent même se compenser;

- du point de vue des aléas de l'évolution technologique, et des aléas de la concurrence extérieure.

21. c. Eléments d'une géographie prospective

Les réflexions qui précèdent devraient permettre de passer à des études de géographie prospective. Les perspectives de développement économique étant formulées à l'échelle du Marché Commun et des pays membres - et les éventails d'incertitude qui caractérisent les principaux éléments de ces perspectives étant précisés - l'objectif serait de délimiter les régions dans lesquelles pourrait être recherché

un équilibre satisfaisant de l'emploi, puis de caractériser (notamment par la nature des données dont elles peuvent dépendre et des aléas qu'elles peuvent subir) les branches qui y seraient implantées. Il faudrait enfin poser des hypothèses de répartition de la population active entre les branches, et montrer comment ces hypothèses pourraient être modifiées, compte tenu des aléas qui pèsent sur les perspectives des diverses branches d'activité.

22. d. Nature des décisions de longue portée qui doivent être ainsi éclairées

La définition économique des régions permettrait d'éclairer les données de base d'études ultérieures:

i. L'étude de l'implantation territoriale des investissements lourds; de façon générale de tous les investissements dont l'implantation peut être éclairée par le calcul économique. On retrouve ici le second aspect des décisions de longue portée qui ont été mentionnées au paragraphe A ci-dessus;

ii. L'étude des réseaux de communication régionaux, ces réseaux devraient être conçus de manière telle qu'ils garantissent l'unicité du marché du travail dans chaque région, quels que soient les aléas pesant sur chaque branche des activités de production;

iii. L'étude des structures urbaines. Les hypothèses posées sur la consistance des branches d'activité d'intérêt extra-régional et sur leurs conditions d'implantation permettraient de préciser la nature des équipements (organismes de recherche scientifique et technique, organismes culturels, équipements collectifs) qui, nécessaires à la vie des entreprises et de leurs personnels, devraient être rassemblés dans les villes régionales. Il est probable que c'est autour de

cette étude que se préciseraient les caractéristiques générales des villes: par exemple, l'existence d'un organisme de recherche déterminé permettrait de préciser l'environnement universitaire; l'existence dans une population urbaine de certains éléments bien caractérisés sur le plan socio-économique (parce qu'ils seraient liés directement ou indirectement aux activités caractéristiques de la région) permettrait de préciser la nature des équipements collectifs nécessaires au bien-être de ces éléments dans les agglomérations urbaines auxquels ils seraient rattachés.

23. Il est naturellement exclu que de telles décisions puissent être prises par une autorité centralisée, même à l'échelon national. Répétons que l'implantation régionale dépend en premier ressort des entreprises; puis des pouvoirs locaux qui doivent adapter les équipements publics à la structure particulière du marché du travail, ainsi qu'aux besoins des branches auxquelles appartiennent les établissements locaux (ou des branches qu'il faut inciter à s'établir localement, afin de réduire les risques d'instabilité de l'emploi).

Mais l'information sur laquelle ces décisions peuvent être prises sera d'autant plus sûre qu'elle sera prise à un échelon plus élevé. On vient de le voir, il s'agit principalement de mesurer les aléas qui pèsent sur les perspectives d'évolution dans les diverses branches. Or, ces aléas peuvent être mieux appréciés à l'échelon de la Communauté économique européenne, à la fois parce qu'il est possible d'y rassembler plus de données de calcul économique (dans le cas où un tel calcul peut être déterminant), et aussi parce que les décisions intéressant les commerces intra et extra-communautaires peuvent y être mieux éclairés.

24. C. Décisions de longue portée relatives aux échanges extérieurs

Il faut bien insister sur le fait que l'équilibre extérieur d'un pays moderne ne peut plus être assuré par des mécanismes automatiques. Ces automatismes existeraient plus ou moins si les courants d'échange s'infléchissaient sans retard sous l'impulsion des disparités de prix. Mais ces courants dépendent aussi, dans une très large mesure, d'équipements lourds, de réseaux commerciaux coûteux et lents à constituer, ainsi que de la capacité d'innovation des branches soumises à la concurrence internationale. Un déséquilibre qui met en jeu ces données structurelles ne peut être résolu sans de très longs délais, quels que soient les mouvements de prix. Le pays dont le déficit extérieur tient ainsi à une désadaptation durable de ses organes de recherche, de production, de prospection commerciale, peut être incapable de rattraper son handicap autrement qu'en remettant la charge de sa réadaptation aux entreprises étrangères qui le dominent, c'est-à-dire en réduisant son autonomie économique.

25. Un pays - ou un groupe de pays - qui veut préserver le minimum d'autonomie économique compatible avec son autonomie culturelle est donc obligé de concentrer ses moyens (moyens de recherche scientifique et technique, moyens de financement des équipements lourds et des réseaux commerciaux coûteux) sur les branches qui forment la base de son commerce extérieur.

Il s'agit là de décisions de longue portée, qui ne peuvent être prises sans une étude des diverses hypothèses que l'on peut envisager dans le long terme en ce qui concerne le commerce extérieur et les répercussions qu'il entraîne dans la production. Elles présentent les caractères de décisions stratégiques, c'est-à-dire qu'elles sont à

prendre devant des antagonistes dont les réactions propres ne sont jamais bien connues. Les risques qu'elles présentent seront très forts - et il faudra payer une prime d'assurance sous forme d'un excédent de capacités exportatrices, de manière qu'elles puissent se relayer l'une l'autre en cas d'échec - dans la mesure où les membres de la Communauté économique européenne se présenteront les uns aux autres comme de purs antagonistes, et non comme des partenaires disposés à conjuguer leurs efforts. Par conjugaison des efforts, il faut entendre, non certes des spécialisations décidées d'un commun accord et supprimant les concurrences stimulantes, mais des accords limités aux domaines des décisions de longue portée, dans lesquels la concurrence conduit à des gaspillages et non à une stimulation.

Les décisions fondamentales relatives aux échanges extérieurs se placent en partie sur le terrain de la recherche scientifique et technique.

26. D. Programmes de recherche scientifique et technique.

Sur le plan économique, ces programmes doivent être orientés de manière à assurer la vitalité des branches de la production sur lesquelles repose l'équilibre extérieur de chaque pays. Il est bien clair, on vient de le voir, que la concurrence internationale dépend et dépendra de plus en plus, dans l'avenir, non seulement de l'organisation de la production, des mouvements corrélatifs de prix, de l'efficacité des réseaux commerciaux, mais aussi du rythme de l'innovation technique. Les programmes de recherche scientifique et technique devront donc être en partie conçus en fonction des hypothèses retenues sur la structure des échanges extérieurs. Ils doivent être évoqués à l'échelon de la Communauté européenne au même titre que les autres décisions de longue portée relatives aux échanges extérieurs.

27. Sur le plan technique, ces programmes, partiellement déterminés par leurs objectifs économiques, doivent tenir compte des conditions de cohérence interne de la recherche : il y a des branches de la recherche qui sont unies entre elles par des liens trop étroits pour que l'on puisse vivre hors de la proximité (intellectuelle et géographique) des autres. Il y a des branches fondamentales qui doivent être maintenues vivantes dans tout ensemble national qui, sur ce point, veut demeurer capable de progrès.

Les décisions relatives à la recherche scientifique se prolongent dans le domaine de la formation et de l'éducation.

28. E. Programmes d'éducation

Les décisions de longue portée relatives à ces programmes reposent à la fois :

- sur des projections démographiques;
- sur une prévision des taux de scolarisation par tranche d'âge; prévision liée à l'hypothèse de hausse des niveaux;
- sur une prévision des besoins dans les diverses qualifications professionnelles - besoins éprouvés par les activités économiques, administratives et de recherche - et sur une prévision des effectifs devant recevoir annuellement les formations correspondantes (le lien entre qualification et formation étant d'ailleurs assez difficile à préciser pour le moment).

29. Pour que l'étude des besoins dans les diverses qualifications professionnelles suffise à définir les programmes de formation, il faudrait qu'elle puisse être menée jusqu'à un horizon très éloigné. Si cet horizon est trop court, le risque est grand d'aboutir à de profondes désadaptations des qualifications effectives par rapport aux qualifications demandées. Il faut alors envisager, soit des réformes très approfondies, soit des mutations violentes du système éducatif lui-même. En fait, les programmes ne peuvent tenir compte de

l'incertitude inévitable en ce domaine qu'à condition de donner des formations essentiellement adaptables, pouvant à la limite aller jusqu'à l'éducation permanente.

30. Les décisions de longue portée liées à la recherche et à l'éducation sont de nature à peser très lourdement sur les finances publiques. A ce titre, elles font partie d'un ensemble que les prévisions économiques à long terme doivent complètement étudier.

31. F. Autres décisions de longue portée affectant les dépenses publiques

Pour des raisons qui tiennent à l'inertie propre des administrations (longueur du délai de formation des fonctionnaires, problèmes d'organisation), la plupart des décisions qui intéressent les services publics doivent être rangées parmi les décisions de longue portée. L'information qui peut éclairer ces décisions varie d'un cas à l'autre. On se limitera ici à deux cas importants.

32. a. Infrastructure des transports

Les décisions de longue portée qui se placent dans ce domaine ne peuvent être éclairées que par une information assez complexe.

On a vu dans le paragraphe B ci-dessus comment pourraient être précisées les bases d'information relatives :

- aux réseaux de communication régionaux;
- à la localisation des équipements lourds d'importance nationale;
- à la répartition interrégionale des autres activités.

Les transports de marchandises dépendent, à titre principal, des grands produits de base, de la répartition interrégionale de leur production, ainsi que de la structure géographique des branches utilisatrices. Quant aux transports de personnes, ils dépendent notamment du parc automobile et de son utilisation; par conséquent d'éléments dont les perspectives d'évolution n'apparaissent que par une étude déjà approfondie de la dépense des ménages.

33.b. Equipements collectifs

Ces équipements, dont la nécessité tient à la fois aux processus d'urbanisation et aux besoins qui naissent de l'élévation des niveaux de vie, ne peuvent être exécutés correctement que dans le cadre de programme à très long terme. Les éléments d'information qui doivent éclairer l'élaboration de ces programmes ne peuvent être recueillis que par des analyses portant :

- sur le processus d'urbanisation lui-même, lequel ne peut être prévu par une extrapolation grossière du passé;

- sur les conséquences qu'entraîne la hausse des niveaux de vie, peut-être aussi le développement du travail des femmes, dans les besoins qui impliquent l'utilisation d'équipements collectifs.

Il s'agit donc d'études prospectives à horizon éloigné et relativement détaillées. Le processus d'urbanisation observé depuis vingt ans tient en grande partie au fait que l'industrie cherche à s'établir sur les grands marchés de main-d'oeuvre et doit placer ses cadres au voisinage des grands centres culturels. Ce processus peut s'infléchir, dans l'avenir, si l'équilibre régional de l'emploi est convenablement assuré, sur l'ensemble du territoire (comme on l'a dit au paragraphe B) et non plus seulement dans les grandes agglomérations. Toute cette étude est donc fort complexe. Elle se rattache aux projections économiques, non seulement parce qu'elle exige la formulation d'hypothèses préalables sur les structures industrielles et sur la hausse des niveaux de vie, mais aussi parce que les charges d'équipement collectif constituent un élément important des charges publiques. Les programmes correspondants ne peuvent donc être conçus que sur la base d'une étude de l'équilibre financier général.

34. G. Décisions de longue portée intéressant l'équilibre financier.

a. Fiscalité

Tout infléchissement du système fiscal qui implique une adaptation du système de contrôle doit être prévu et décidé longtemps à l'avance. Une adaptation inter-européenne des systèmes fiscaux, la

mise en place éventuelle d'instruments fiscaux capables d'assurer une répartition harmonieuse des revenus et un équilibre satisfaisant des finances publiques, doivent faire l'objet de programmes qui ne peuvent être conçus que dans le cadre d'une projection financière à long terme, c'est-à-dire d'une hypothèse de répartition des revenus et de financement qui soit compatible avec les prévisions exprimées en quantités physiques.

Remarquons qu'une telle hypothèse de répartition des revenus ne peut être formulée sans préciser au préalable les variantes qui peuvent intervenir dans les prix relatifs des diverses catégories de biens et de services, en fonction de l'évolution non proportionnelle des charges dans les divers secteurs de la production.

35. b. Structure de financement

Ce qui vient d'être dit de la fiscalité peut être répété pour les structures de financement. L'augmentation des ressources des ménages peut se traduire par une épargne fortement croissante. Cette conséquence est certaine dans le court terme. Elle est moins probable dans le long terme - dans la mesure où l'épargne répond au souci de faire face à certains risques que le développement des systèmes d'assurance permet de couvrir plus efficacement ou à moindre frais. Quoi qu'il en soit, les structures de financement peuvent être contraintes de se modifier, notamment pour rendre possible un équilibre général comportant une plus forte épargne des ménages, et par conséquent un plus fort endettement des autres agents économiques. Un changement des structures de financement peut être impossible sans une adaptation des institutions et des instruments; adaptation qui peut exiger beaucoup de temps.

36. Comme les décisions intéressant la fiscalité, les décisions relatives aux institutions et aux instruments financiers ne peuvent être

éclairées qu'en formulant une ou des hypothèses de répartition de revenus et de financement qui soient compatibles avec les prévisions exprimées en quantités physiques.

Ces hypothèses de répartition sont en outre nécessaires pour éclairer les politiques des revenus qui, sous des formes encore mal précisées pratiquement, doivent être mises en application dans toutes les collectivités en développement (où les centres de décision isolés ne sont pas capables d'apprécier directement les limites dans lesquelles les mouvements de revenus doivent être contenus pour rester compatibles avec la stabilité des prix).

37. H. Autres décisions de longue portée

La liste qui précède ne peut être exhaustive. Les décisions qui y figurent sont celles qui, dès maintenant, apparaissent comme liées à des vues à long terme. Mais une réflexion plus approfondie conduit à l'idée que des décisions d'autre nature, qui sont aujourd'hui laissées au hasard, peuvent ou doivent être prises dans les mêmes conditions. En rendant explicites les perspectives d'évolution dans lesquelles doivent s'insérer les décisions de longue portée d'ores et déjà regardées comme telles, des possibilités et des nécessités apparaissent en effet progressivement :

38. - des possibilités. Certains infléchissements de la consommation sont actuellement déterminés par l'attraction de l'offre. Mais les capacités d'attraction des diverses branches sont très inégales d'une branche à l'autre, parce qu'elles sont fonction de l'inégale répartition des puissances financières (par conséquent de l'inégalité des capacités d'innovation et des capacités d'utiliser les instruments de publicité). Cette situation peut être jugée inadmissible, incompatible avec des objectifs jugés prioritaires, ou préjudiciables à un équilibre psychologique et social que le renouvellement constant des conditions

de travail et d'existence risque toujours de compromettre. Des mesures adéquates, à condition d'être prises à temps, (mesures d'orientation de la recherche technique et du flux d'innovation; interventions publiques dans le domaine de la publicité) peuvent permettre à la collectivité de substituer à un déterminisme aveugle des décisions d'orientation consciente;

39.- des nécessités. Quel que soit l'effort de prévision, des incertitudes irréductibles pèseront toujours sur les perspectives d'évolution à long terme. Elles tiennent, soit à l'imprécision de certaines données, soit (quand il s'agit d'orientations pouvant faire l'objet de décisions collectives) à la difficulté d'obtenir des organes de ces décisions qu'ils se déterminent longtemps à l'avance utilement (c'est-à-dire sans que leurs décisions soient ultérieurement remises en cause, notamment par des comportements spontanés). C'est pourquoi le développement économique ne peut se poursuivre, sans risquer d'être compromis par l'incohérence des décisions de longue portée qui le déterminent, qu'à condition que celles-ci soient compatibles entre elles dans tout l'éventail des évolutions possibles. C'est ce qu'on a vu plus haut. On a vu aussi que la polyvalence des décisions est coûteuse. L'incertitude peut donc être telle qu'elle absorbe une grande partie, voire même la totalité, des hausses de niveau de vie que le progrès technique rend possible. C'est pourquoi une attitude rationnelle devant les incertitudes du développement devrait conduire à prendre une décision consciente sur la marge de risque qu'il convient de couvrir, bien qu'elle soit coûteuse, et sur les risques que la collectivité accepte de subir sans pouvoir réagir contre eux, au cas où ils se réaliseraient.

x

x

x

40. Au terme de cette énumération des décisions de longue portée qui doivent être éclairées par la prévision économique, il faut tenter de préciser celles qui sont du ressort des centres de décision nationaux (publics ou non), et celles qui ne peuvent être prises qu'à l'échelon de la Communauté. En répondant à cette question, on définit du même coup, sur le plan technique, la notion de programmation européenne.

41. En principe, toutes les décisions de longue portée peuvent être prises à l'échelon national. Mais, à cet échelon, au sein du Marché Commun et dans un monde d'échanges libérés, les incertitudes sont grandes. A la limite, elles peuvent être telles qu'il faille, pour y adapter les décisions de longue portée et affronter les risques d'une incohérence de l'évolution, faire peser sur l'économie des charges supplémentaires qui annulent tout le gain de la croissance. On peut même imaginer que ne se présente aucune perspective d'évolution assurée. L'intérêt de prendre à l'échelon communautaire telle ou telle décision de longue portée se mesure donc en gain de sécurité qu'apporte une telle procédure.

42. A cet égard, une simple confrontation des perspectives d'évolution retenues par chaque pays apporte un gain de sécurité, du seul fait qu'elle enrichit l'information.

43. Au-delà de cette première étape, les décisions de longue portée qu'il faut prendre en commun sont les suivantes, en commençant par les plus efficaces sur le plan de la sécurité :

- les décisions qui intéressent les échanges extérieurs; puis, en fonction des objectifs visés dans ce domaine, la recherche scientifique et l'éducation;

- les décisions qui intéressent l'implantation régionale des activités;

- les décisions qui peuvent affecter l'équilibre financier et le système de répartition des revenus.

44. Il s'agit là d'un ordre d'urgence, plus que d'une hiérarchie durable. A terme, une harmonisation intereuropéenne des distributions de revenus est évidemment nécessaire, si l'on veut éviter qu'elle ne s'opère par des mouvements de population dangereux sur le plan psychologique et politique, coûteux sur le plan économique.

x

x x

45. Dans ses formes les plus simplifiées, la prévision économique qui peut vraiment éclairer les décisions de longue portée doit se présenter de la façon suivante :

46.a- des projections à long terme, de l'ordre d'une vingtaine d'années, doivent faire apparaître les perspectives démographiques et les principales conséquences qui résulteront, dans les domaines suivants, d'un développement économique régulier et de la hausse corrélative des niveaux de vie :

- évolution de la population active et répartition de celle-ci entre agriculture, industries, administrations et services;

- place des industries lourdes dont l'implantation est liée à des impératifs de géographie physique; place des branches plus légères dont l'implantation est, soit déterminée par la proximité des marchés qu'elles alimentent, soit au contraire indifférente;

- évolution du processus d'urbanisation et besoins corrélatifs d'équipements collectifs.

47.b.- des projections à terme plus court présentant l'évolution de la demande finale, des échanges extérieurs et des principales branches en une trentaine de catégories de produits. Ces projections doivent être complétées par :

- des hypothèses sur les évolutions relatives des prix d'une catégorie à l'autre de biens et de services;

- une ou plusieurs hypothèses alternatives sur les distributions de revenus et sur les financements;

- des hypothèses sur les besoins qu'éprouvent les diverses branches dans les diverses qualifications professionnelles.

48. Sans apporter directement l'information nécessaire aux décisions de longue portée qui ont été énumérées plus haut, ces vues synthétiques devraient cependant fournir un cadre assez précis pour que les études liées à chacune de ces catégories de décisions puissent s'y insérer de façon rigoureuse. Les incohérences majeures devraient pouvoir être ainsi évitées.

49. Cependant, pour que les projections puissent jouer leur rôle, il faut, on l'a vu plus haut, qu'elles tentent de couvrir l'éventail d'incertitude. Cet objectif est difficilement réalisable. Sans doute ne sera-t-il atteint que du jour où, par une utilisation systématique des modèles économétriques, on pourra explorer la zone du possible en partant d'un nombre limité d'hypothèses de croissance choisies et soigneusement étudiées à l'intérieur de cette zone. Pour le moment, la difficulté de rassembler et de peser une à une les données d'un tel travail sont telles qu'il faut se limiter. Il faut se contenter d'étudier un petit nombre de variantes.

50. Le choix de ces variantes appartient au Comité de Politique à moyen terme. Le présent rapport ne peut contenir que des propositions techniques.

51. Les incertitudes majeures qu'il conviendrait d'explorer (mais qu'il ne sera pas possible d'explorer toutes rapidement) sont les suivantes :

- incertitudes sur les taux de croissance (croissance de la productivité par heure de travail; évolution du travail féminin et de l'âge de la retraite; variation de la durée du travail). Chacune d'entre elles devrait faire apparaître les variations correspondantes des charges d'investissements;

- incertitude sur la structure de la consommation des ménages (répartition entre catégories de besoins et catégories de produits);

- incertitude sur la structure du commerce intra-européen et du commerce extérieur de la Communauté économique européenne;

- incertitude sur la politique financière (charges publiques, et notamment charge des équipements collectifs; modalités de financement de ces charges; évolution de la fiscalité; évolution des modalités de financement des investissements productifs);

- incertitude sur la politique agricole et sur les résultats (variation de la population agricole active, répartition de la production entre grandes catégories de produits; répartition entre produits des transactions intra- et extra-européenne).

57. Ces incertitudes sont de nature diverses. Certaines tiennent à l'imprécision fondamentale des données de la projection. D'autres sont en tout ou partie provisoire : ce sont celles qui subsistent tant que la programmation n'est pas achevée et ne s'est pas traduite par des décisions. L'étude de ces décisions implique d'ailleurs que soient explorées les conséquences des options diverses qui paraissent ouvertes pour chacune d'entre elles.

GROUPE D'ETUDE DES PERSPECTIVES ECONOMIQUES A MOYEN TERME
SACHVERSTÄNDIGENGRUPPE FÜR MITTELFRISTIGE WIRTSCHAFTLICHE PERSPEKTIVEN

Rapport sur les perspectives de développement économique

dans la C E E jusqu'en 1970

★ ★ ★

Bericht über die wirtschaftlichen Entwicklungsperspektiven

in der EWG bis 1970

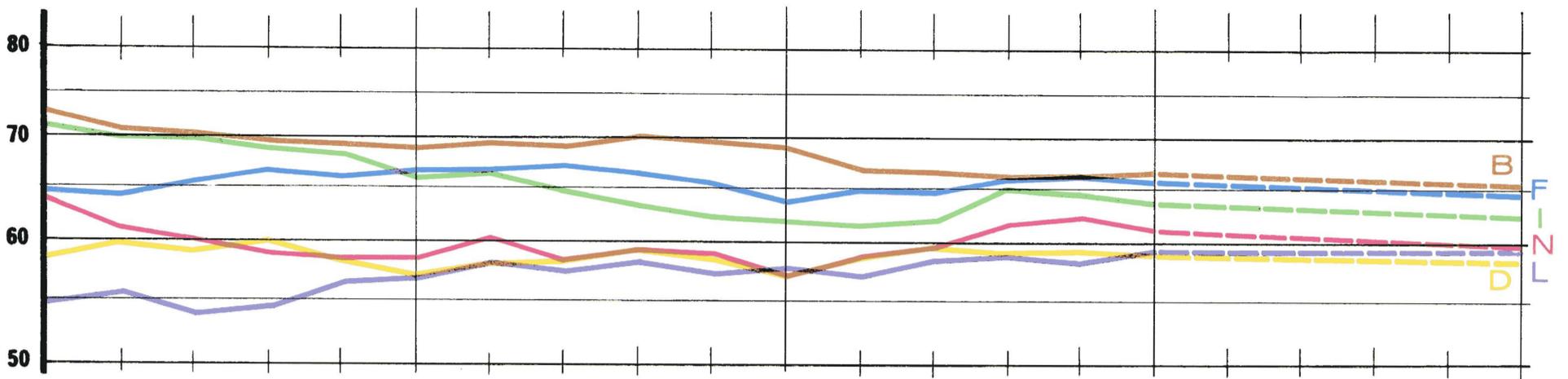
Annexe III - Graphiques

Anhang III- Graphische Darstellungen

COM (66) 170 ANNEXES B
ANHANG B

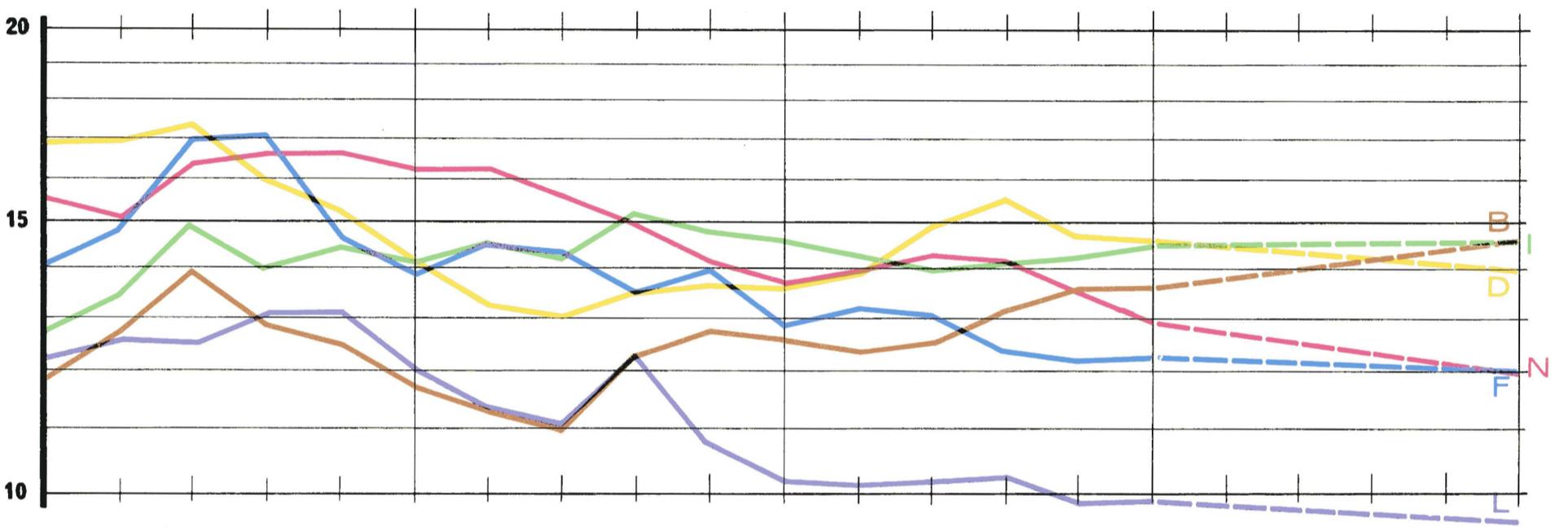
Consommation privée en % du PIB

Privater Verbrauch in % des BIP



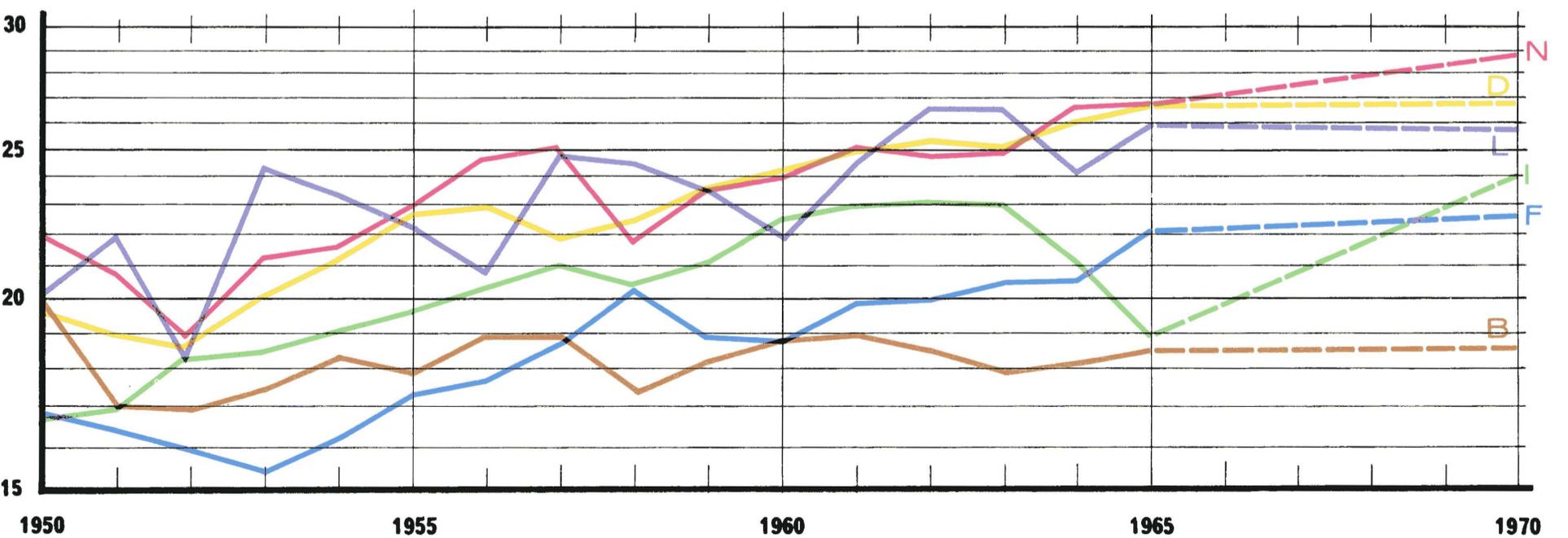
Consommation publique en % du PIB

Öffentlicher Verbrauch in % des BIP



FBCF en % du PIB

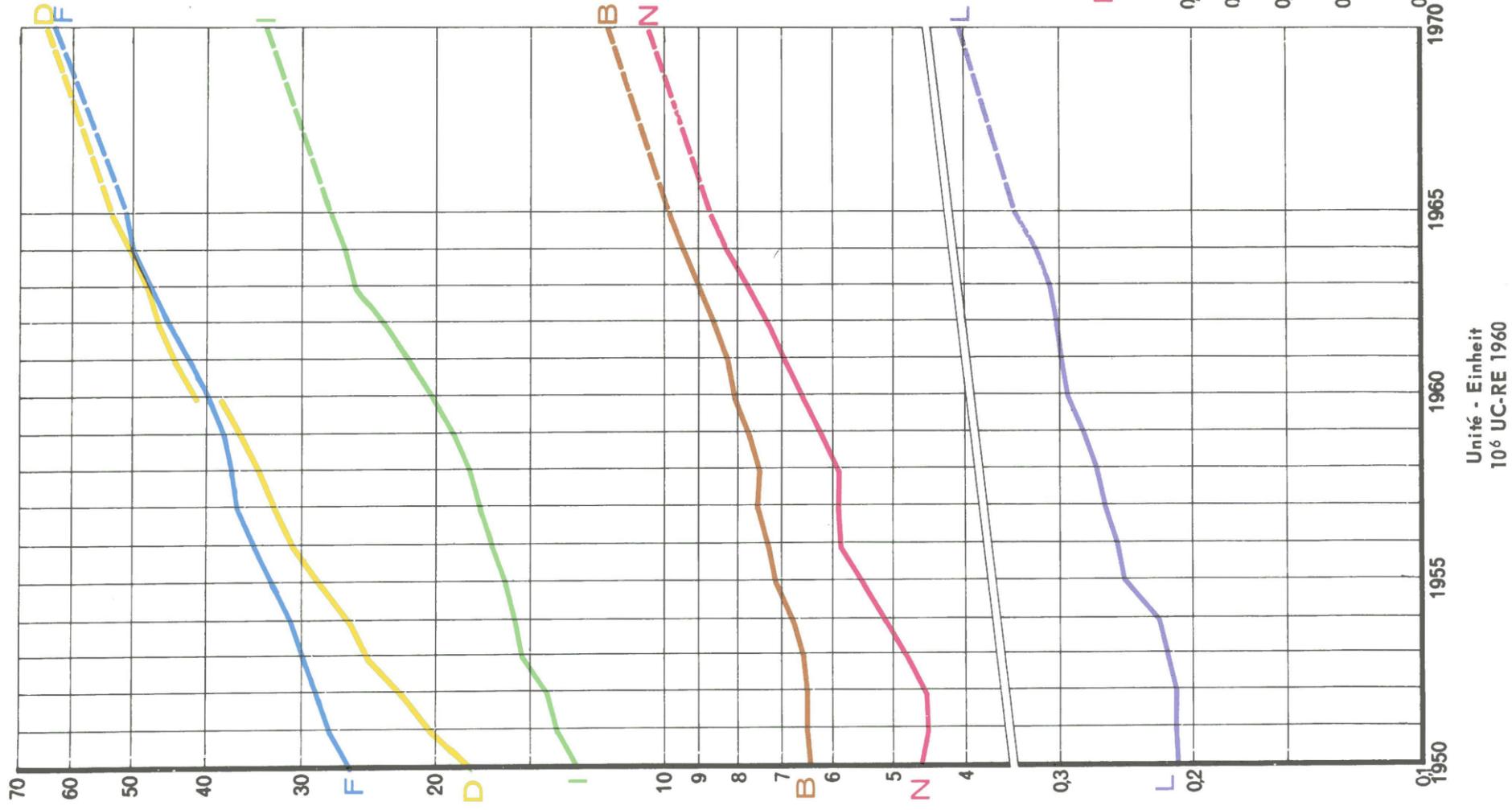
Bruttoanlageinvestitionen in % des BIP



Aux prix de 1960

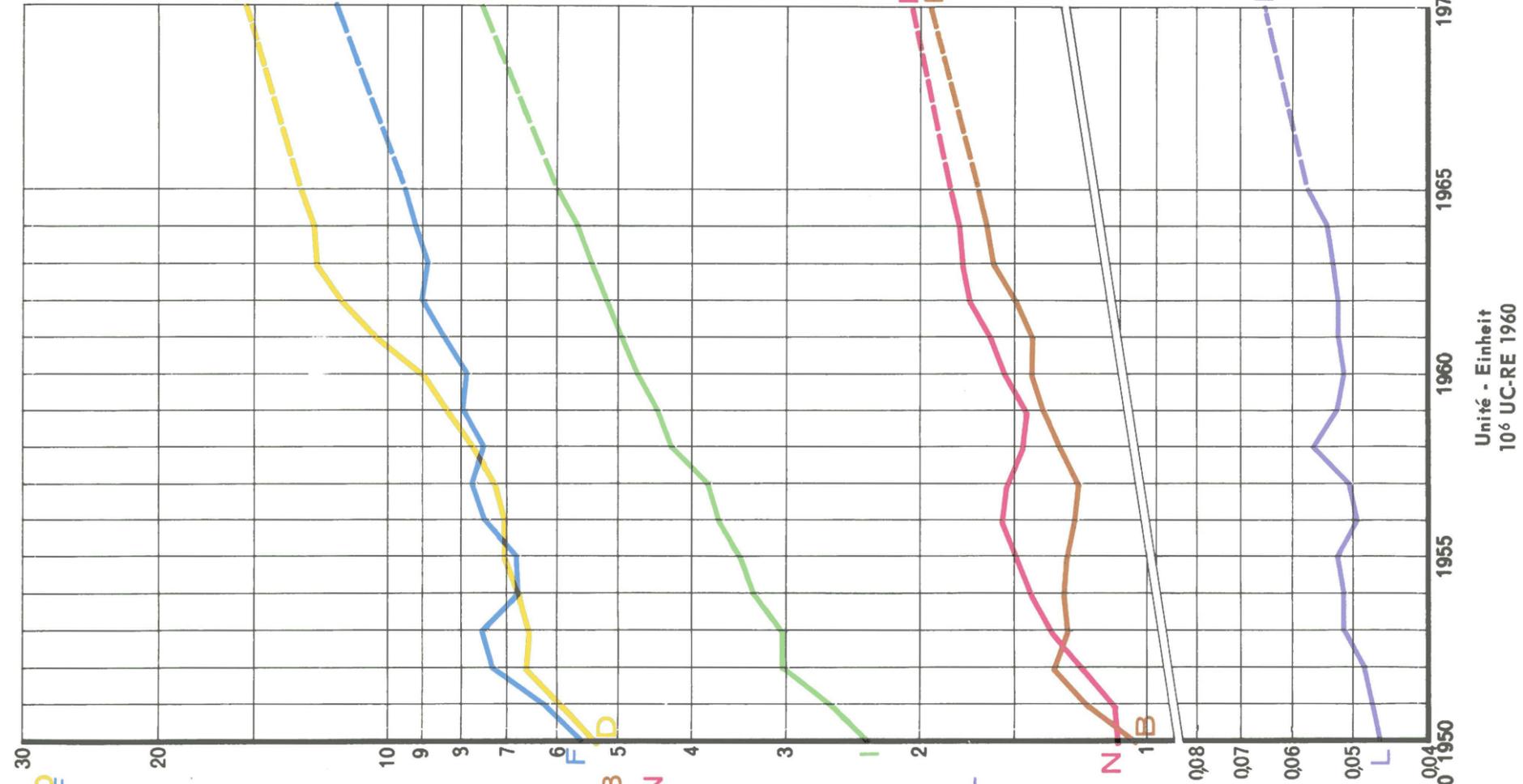
Preise 1960

Consommation privée Privater Verbrauch



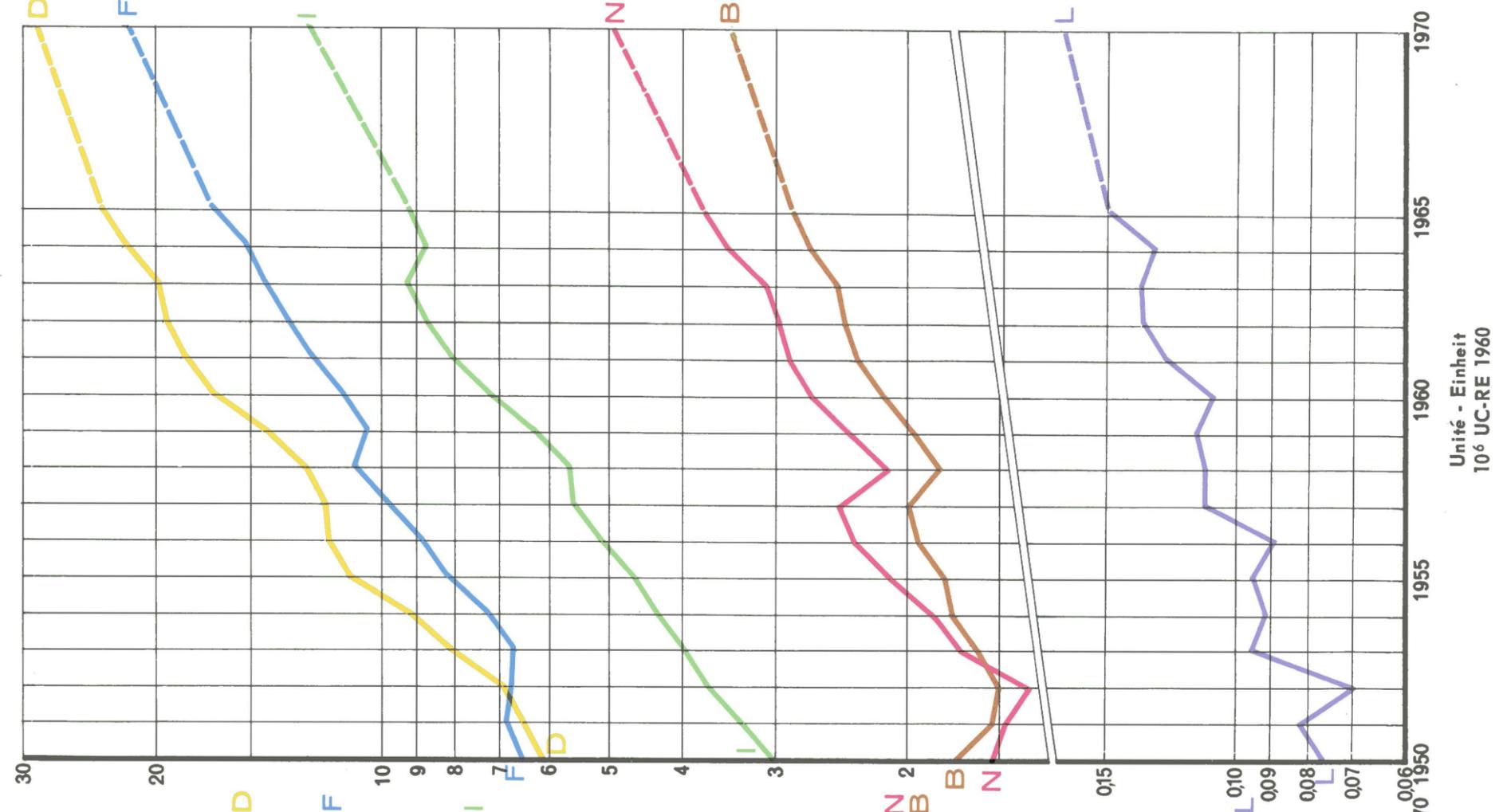
Unité - Einheit
10⁶ UC-RE 1960

Consommation publique Öffentlicher Verbrauch



Unité - Einheit
10⁶ UC-RE 1960

FBCF Bruttoanlageinvestitionen



Unité - Einheit
10⁶ UC-RE 1960

Indices de la valeur ajoutée
par personne occupée

Indizes der Beiträge zum Bruttoinlandsprodukt
je Erwerbstätigen

1960 = 100

